



GENRE ET EMPLOI DU TEMPS

DIFFÉRENCES ET ÉVOLUTION DANS L'EMPLOI DU
TEMPS DES FEMMES ET DES HOMMES BELGES
(2005, 1999 EN 1966)



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES

.be

COLOPHON

Editeur

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
T 02 233 42 65 – F 02 233 40 32
egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be
www.iefh.belgium.be

Rédacteur

Onderzoeksgroep TOR
Vrije Universiteit Brussel
Boulevard de la Plaine 2
1050 Bruxelles
www.vub.ac.be/TOR

Auteurs

Dr. Ignace Glorieux
Theun-Pieter Vantienoven

Rédaction finale

Hildegard Van Hove

Editeur responsable

Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour égalité des femmes et des hommes

Mise en page et impression

Gevaert Graphics

Numéro de dépôt

D/2009/10.043/7



GENRE ET EMPLOI DU TEMPS

DIFFÉRENCES ET ÉVOLUTION DANS L'EMPLOI DU
TEMPS DES FEMMES ET DES HOMMES BELGES
(2005, 1999 ET 1966)

I. Glorieux | T.P. van Tienoven

SOMMAIRE

Préface	4
Introduction	6
1 L'emploi du temps des femmes et des hommes	9
1.1 Une semaine du temps des femmes et des hommes	9
1.2 L'emploi du temps au cours de la vie	14
1.3 Évolutions dans le temps	16
2 Temps productif	19
2.1 Travail rémunéré	19
2.2 Tâches ménagères et soins et éducation des enfants	22
2.3 Charge de travail	30
2.4 Couples	36
2.5 Travail à temps partiel	39
2.6 Aide aux tâches ménagères et aux soins et à l'éducation des enfants	41
3 Temps reproductif	45
3.1 Manger et boire, soins corporels	45
3.2 Sommeil et repos, détente et farniente	49
3.3 Un rattrapage pendant le week-end ?	52
4 Temps récréatif	53
4.1 Participation sociale	53
4.2 Bénévolat	57
4.3 Loisirs	59
4.4 (Im)pression du temps	62

5	Temps de déplacement	67
5.1	Mobilité	67
5.2	Buts des déplacements	70
6	Jours de semaine et jours de week-end	73
6.1	Le rythme des jours de semaine	73
6.2	Le rythme des samedis	75
6.3	Le rythme des dimanches	77
6.4	Le rythme de la charge de travail	79
7	Le temps des adolescents	83
7.1	L'emploi du temps des adolescents	83
7.2	Activités de loisirs des adolescents	86
8	Conclusions	89
8.1	Différences générales entre femmes et hommes	89
8.2	Différences entre femmes et hommes selon la position sociale	91
8.3	Différences marquantes	94
	Tableaux	96
	Figures	98
	Bibliographie	100



PRÉFACE

On naît garçon ou fille, mais à l'âge adulte, on a également intégré ce que signifie être un homme ou une femme. En effet, au cours de l'éducation, les différences biologiques entre hommes et femmes font l'objet de constructions sociales et culturelles qui caractérisent les genres masculin et féminin.

La simple observation de la vie sociale révèle le fait que les différences entre hommes et femmes ne peuvent uniquement s'expliquer par les différences biologiques qui existent entre les sexes.

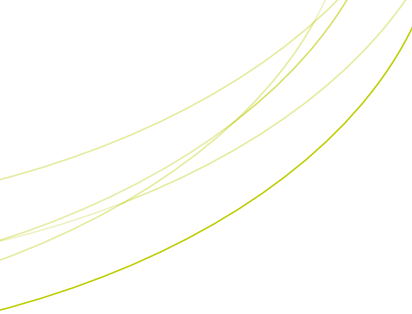
Certaines évolutions pourraient laisser penser que les différences comportementales entre les femmes et les hommes se sont fortement atténuées et que l'écart entre le vécu des femmes et celui des hommes s'est réduit, mais est-ce réellement le cas ?

Pour le savoir, il nous a semblé utile de nous intéresser aux emplois du temps respectifs des hommes et des femmes. L'analyse du temps consacré aux différentes activités quotidiennes peut en effet être très instructif quant à la sexualisation des rôles et des comportements.

Les données abordées dans cette étude peuvent de prime abord sembler triviales : que fait une personne au cours d'une journée ordinaire ? Travailler, prendre le train, aller aux toilettes, lire le journal, préparer les repas, s'asseoir dans le fauteuil et ne rien faire, lire une histoire aux enfants avant de s'endormir, ... En réalité, l'étude de ces données permet de se faire une idée plus précise des comportements respectifs des hommes et des femmes et de mieux comprendre les modèles traditionnels sur lesquels ils sont fondés. L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a pour mission de promouvoir l'égalité au sein de la société et, conscientiser le public par rapport aux modèles stéréotypés qui déterminent en partie la place et le rôle des femmes et des hommes dans la société, représente une part importante de cette mission.

On sait que des inégalités existent à différents niveaux concernant l'emploi du temps des femmes et des hommes.

Dans le domaine de l'emploi, il y a par exemple des inégalités au niveau du temps que les femmes et les hommes consacrent à leur profession, l'égalité des chances entre hommes et femmes sur le marché de l'emploi est plus que relative et briser le plafond de verre ou réduire l'écart salarial restent des priorités.



Ces inégalités professionnelles ne sont pas uniquement un problème sociétal, elles ont également un impact individuel sur les femmes et les hommes, notamment en ce qui concerne l'indépendance financière des individus.

On constate également de nombreuses différences entre l'emploi du temps des femmes et des hommes dans la sphère privée. Toutes les données indiquent par exemple que les tâches ménagères et les soins apportés aux enfants restent largement l'apanage des femmes. Il en va de même au niveau de la participation des individus à la vie associative (engagement sur le plan social, bénévolat, etc.), où nous retrouvons également d'importantes différences liées au genre, tout comme en ce qui concerne le temps libre et le droit pour chacun de disposer de moments de détente, puisque les hommes bénéficient en moyenne de presque 1 heure quotidienne de temps libre supplémentaire par rapport aux femmes. Le travail des femmes n'est jamais terminé dit-on, il va de soi que l'Institut s'inscrit en faux contre ce vieil adage.

En tout état de cause, il nous semble important d'analyser les différences qui existent entre l'emploi du temps des femmes et des hommes, afin de comprendre leurs comportements respectifs et d'envisager objectivement les mesures à prendre pour renforcer l'égalité entre hommes et femmes.

Dans cette optique, disposer d'indicateurs fiables est essentiel pour aboutir à une vision réaliste et fine des occupations quotidiennes des femmes et des hommes.

La seule façon de recueillir des données sur l'emploi du temps est de réaliser des enquêtes approfondies et détaillées. Nous nous réjouissons donc de l'Enquête sur le budget-temps (EBT) organisée en 2005 par la Direction générale Statistique et Information économique, élaborée dans la foulée de l'Enquête sur le budget des ménages. La parution de ces données était l'occasion idéale de se lancer dans une analyse plus approfondie des liens entre le genre et l'emploi du temps. Cette tâche a été prise en charge par l'équipe de recherche TOR de la Vrije Universiteit Brussel. Ce rapport vous en présente les principaux résultats.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Michel Pasteel
Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

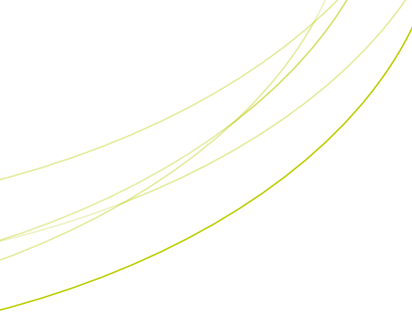


INTRODUCTION

Nous nous plaisons à penser que les femmes et les hommes se sont aujourd'hui libérés de leur carcan traditionnel et que les rôles d'antan, aux injonctions comportementales fortement différenciées pour les femmes et les hommes, appartiennent en grande mesure au passé. Les femmes, à l'instar des hommes, ont désormais toutes les opportunités voulues pour étudier et faire carrière ; quant aux hommes, ils n'hésitent plus à participer aux tâches ménagères. Les « nouveaux hommes », les pères paternants et les mères aimantes qui combinent maternité et carrière aux exigences multiples sont les nouveaux héros culturels de notre temps. Ils alimentent l'idée que les profils comportementaux des femmes et des hommes se sont fortement rapprochés, que l'écart entre le vécu des femmes et celui des hommes s'est réduit considérablement. Mais est-ce bien le cas ?

Les données de budget-temps sont un excellent indicateur pour obtenir une image à la fois réaliste et nuancée des occupations des femmes et des hommes au quotidien. Lors des études portant sur l'emploi du temps, les répondants notent avec précision dans un journal de bord toutes leurs activités pendant un période donnée. De cette manière, nous pouvons obtenir une vue détaillée de la vie quotidienne des femmes et des hommes : le temps qu'ils passent à dormir, qui prépare le déjeuner, qui emmène les enfants à l'école, à quel moment et combien de temps ils travaillent, qui cuisine, repasse et fait la lessive, à quel moment et combien de temps ils regardent la télévision, ... Une analyse approfondie des profils d'emploi du temps permet de vérifier dans quelle mesure et en quel sens les profils comportementaux des femmes et des hommes diffèrent.

Dans ce rapport, nous décrivons et comparons de façon relativement détaillée l'emploi du temps des femmes et des hommes belges. Notre rapport se base sur l'enquête sur l'emploi du temps réalisée en 2005 (EET'05) par la Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE) du SPF Économie. Pour les besoins de cette enquête, 6 400 Belges âgés de 12 ans ou plus et issus de 3 474 ménages ont noté dans un journal de bord leur emploi du temps pendant 2 jours (un jour de semaine et un jour de week-end fixés à l'avance). Pour chaque ménage, les répondants ont également complété un questionnaire général portant sur des informations telles que la nature de l'habitation, la possession de biens durables, l'aide pour le ménage, etc. En outre, chaque membre du ménage âgé de 12 ans ou plus a complété un questionnaire individuel portant sur une série de caractéristiques générales et sur les activités de loisirs. Le travail de terrain nécessaire à l'enquête EET'05 a été effectué de janvier 2005 à la première semaine de janvier 2006. Les données ont été analysées par le groupe de recherche TOR



(Tempus Omnia Revelat) de la Vrije Universiteit Brussel. Pour plus d'informations concernant l'enquête EET'05, nous renvoyons au rapport technique (Glorieux, Mestdag & Minnen, 2008).

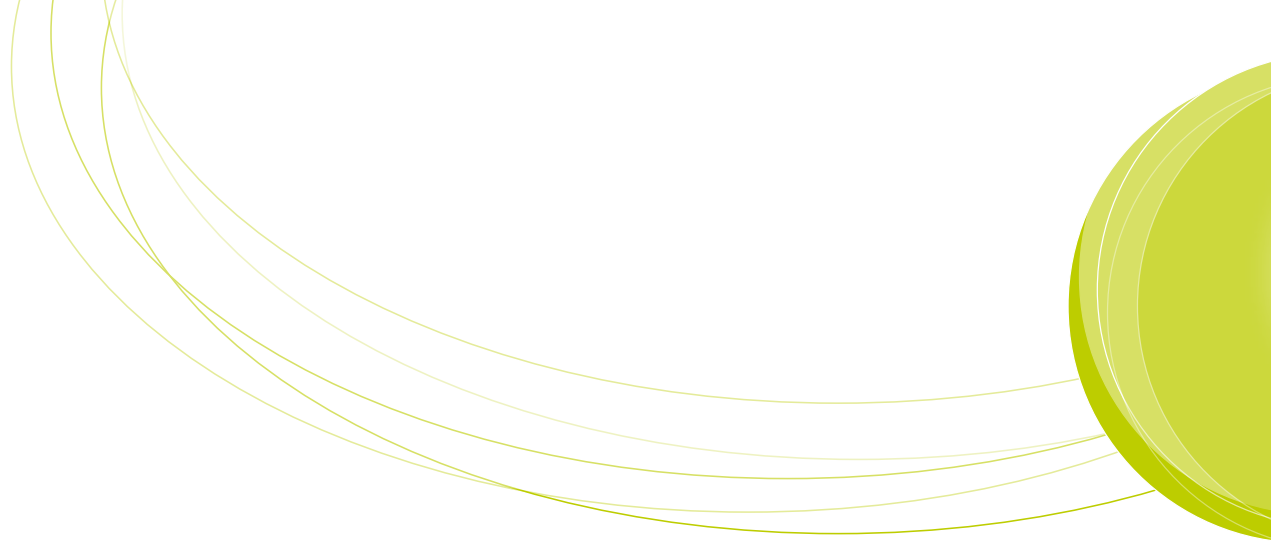
Les données EET'05 sont comparables à celles obtenues lors de l'enquête similaire effectuée en 1999 (EET'99). Les données EET'99 ont elles aussi été collectées par la DGSIE et analysées par le groupe TOR ; l'enquête de 1999 portait sur 8 382 Belges issus de 4 275 ménages (pour plus de détails, voir: Glorieux & Vandeweyer, 2002). Comme nous disposons également de données sur l'emploi du temps des Belges en 1966, nous sommes en mesure d'examiner certaines tendances à long terme. Les données de 1966 (EET'66) ont été recueillies dans le cadre de l'étude « Multinational Comparative Time-Budget Research »; elles rassemblent des réponses données par 2 077 Belges d'âge compris entre 19 et 65 ans (Javeau, 1970; Szalai, 1972).

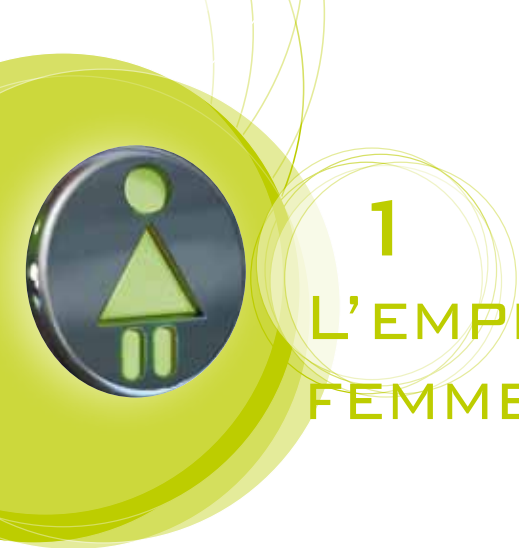
Pour des données chiffrées plus détaillées et une répartition plus précise des activités, nous renvoyons au site web www.time-use.be.

Une sélection des résultats de ce rapport d'étude a été reprise dans la publication « Femmes et hommes en Belgique : statistiques et indicateurs de genre. Édition 2008 » de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à Hildegard Van Hove et Geraldine Reymenants de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes pour leur relecture minutieuse du manuscrit, leurs nombreuses remarques critiques, mais surtout pour leur collaboration constructive dans l'élaboration du présent rapport. Nous sommes bien entendu responsables des analyses et des interprétations qu'il contient.

Ignace Glorieux & Theun-Pieter van Tienoven
Bruxelles, janvier 2009.





1 L'EMPLOI DU TEMPS DES FEMMES ET DES HOMMES

La façon dont nous employons et répartissons notre temps est déterminée dans une grande mesure par des facteurs sociaux et culturels. Ce que nous faisons et à quel moment, le temps que nous y consacrons, l'ordre dans lequel nous faisons les choses, et la régularité ou le rythme de nos activités sont autant d'expressions socialisées de nos valeurs, de nos attitudes, de nos conceptions, de nos normes, de nos positions, de nos représentations des rôles et de nos rapports de pouvoir. De ce fait, l'étude des emplois du temps constitue un excellent point de départ pour mieux appréhender les forces en jeu dans la société, dans ce cas la division des tâches quotidiennes entre femmes et hommes. En étudiant le déroulement des activités des femmes et des hommes au quotidien – comment ils répartissent les tâches, à quoi ils consacrent leur temps libre –, nous pouvons ainsi mieux comprendre les dynamiques et les évolutions sociales.

Ce premier chapitre est consacré à une description générale de l'emploi du temps chez les femmes et les hommes. Nous y examinons la répartition des activités au cours d'une semaine ordinaire des femmes et des hommes, comment se présente en moyenne la répartition des activités au cours de la vie pour les femmes et les hommes, ainsi que la manière dont l'emploi du temps a évolué au cours des années pour ces deux groupes.

1.1

UNE SEMAINE DU TEMPS DES FEMMES ET DES HOMMES

Pour analyser l'emploi global du temps chez les femmes et les hommes en Belgique, nous avons synthétisé les enregistrements détaillés du temps passé aux diverses occupations selon 9 activités principales ; celles-ci correspondent à des sphères d'occupations que la plupart des gens dans notre société pourront reconnaître comme telles (cf. tableau 1.1).

Le tableau 1.2 indique le temps consacré par les femmes et les hommes âgés de plus de 12 ans à ces 9 activités principales, selon un recalcul pour obtenir une semaine complète de 7 jours. Ce tableau donne des moyennes générales pour l'ensemble de la population belge, sans distinctions entre les différentes catégories de population. Le tableau 1.2 exprime l'emploi du temps sous la forme de moyennes calculées sur l'ensemble des répondants qui ont participé à l'enquête (durée par répondant). Cela implique notamment que le temps de travail y est calculé comme le temps de travail moyen pour l'ensemble de la population, comprenant tant les personnes actives que les personnes non actives, ou que le temps consacré aux soins et à l'éducation des enfants n'a pas trait seulement aux parents ayant des enfants vivant chez eux. La « durée par répondant » donne une image extrêmement synthétique de l'emploi du temps des femmes et des hommes au sein de la population belge.

Tableau 1.1 : Les occupations réparties en 9 activités principales

		Exemples (non exhaustifs)
Temps productif		
1.	Travail rémunéré	travail sur le lieu de travail, travail rémunéré à domicile, obligations liées au chômage, à la recherche d'emploi, pauses sur le lieu de travail, ...
2.	Tâches ménagères	cuisine, nettoyage, lessive, bricolage, jardinage, courses, ...
3.	Soins et éducation des enfants	nourrir, laver, habiller, lire des histoires, devoirs, jouer, ...
4.	Formation	scolarité, formation continue, cours, formations
Temps reproductif		
5.	Soins personnels, manger et boire	manger et boire, soins corporels, s'habiller/se déshabiller, se laver, recevoir des soins professionnels, ...
6.	Sommeil et repos	sommeil, repos, détente, farniente, sexe, ...
Temps récréatif		
7.	Participation sociale	vie associative, cérémonies religieuses, bénévolat, fêtes, visites, conversations, entretiens téléphoniques, ...
8.	Loisirs	hobbies, sport, jeux, récréation, culture, sorties, médias, ...
Temps de jonction		
9.	Déplacements	déplacements domicile-travail, déplacements pour le ménage, déplacements pour les loisirs, ...

Durée par répondant et durée par participant

Dans ce rapport, nous synthétisons l'emploi du temps des femmes et des hommes appartenant à la population belge à l'aide de deux paramètres. La durée par répondant (cf. par exemple le tableau 1.2) donne le temps moyen consacré à une activité donnée par tous les participants à l'enquête. La durée par répondant est donc calculée sur l'ensemble des répondants de l'étude, qu'ils aient ou non effectué l'activité en question. Par exemple, le temps de travail moyen par répondant est calculé pour tous les répondants, qu'ils travaillent ou ne travaillent pas. Le tableau 1.2 nous permet ainsi de conclure que les femmes âgées de 12 ans ou plus consacrent en moyenne 11h02' à un travail rémunéré. Cette durée synthétise l'emploi du temps moyen d'un groupe de la population (en l'occurrence, les femmes).

La durée par participant (cf. par exemple le tableau 4.4) indique le temps consacré à une activité donnée par les répondants ayant effectivement enregistré l'activité en question (c'est-à-dire : qui l'ont effectuée). Nous les appelons ici les « participants ». Le tableau 4.4 montre par exemple que les hommes ayant effectué du bénévolat y ont consacré en moyenne 2h33' par semaine, alors que la durée par répondant est nettement inférieure (5 minutes par jour seulement pour les hommes).

La durée par répondant donne cependant une bonne estimation du temps consacré par toutes les femmes et tous les hommes de Belgique pris globalement ; nous aurons par conséquent plus souvent recours à cette donnée qu'à la durée par participant.

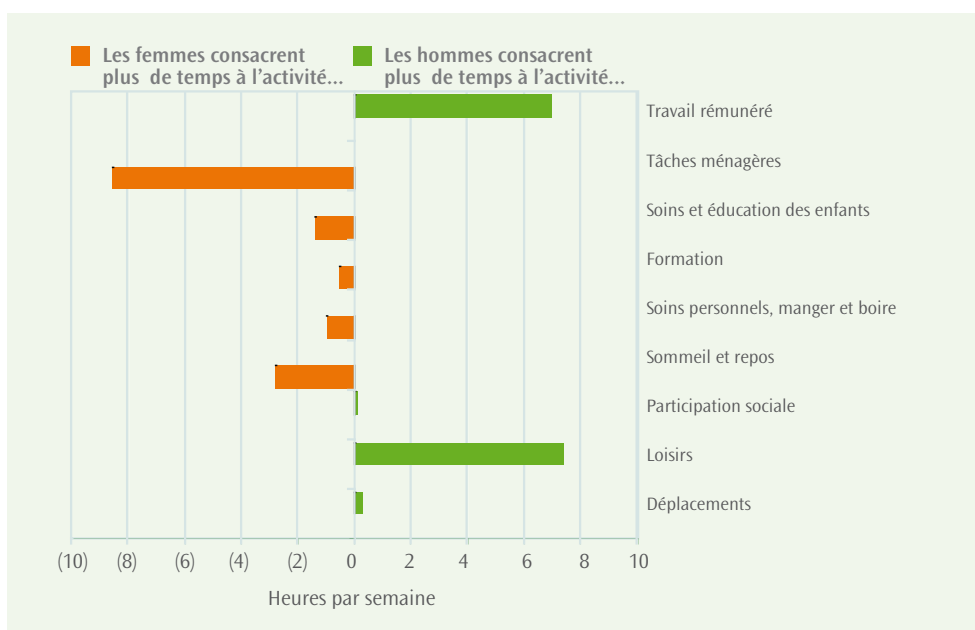
Tableau 1.2 : Temps consacré par semaine aux 9 activités principales par la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – n=6.400)

	Durée par répondant (hh:mm)			
	Femmes (n=3.289)	Hommes (n=3.111)	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité
Travail rémunéré	11:02	18:04		7:02*
Tâches ménagères	22:34	13:59	8:35*	
Soins et éducation des enfants	2:17	0:54	1:23*	
Formation	4:43	4:13	0:30 ^{n.s.}	
Soins personnels, manger et boire	16:22	15:23	0:59*	
Sommeil et repos	64:45	61:56	2:49*	
Participation sociale	10:43	10:49		0:06
Loisirs	25:49	32:14		6:25*
Déplacements	9:30	10:16		0:46*

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Tant les femmes que les hommes consacrent la plupart de leur temps, et de loin, au sommeil et au repos. Les femmes y occupent près de 65 heures par semaine, soit plus de 9 heures par jour, ou encore, plus de 39 % du temps total disponible par semaine. Les hommes dorment et se reposent en moyenne une demi-heure de moins par jour que les femmes (cf. aussi la figure 1.1).

Figure 1.1 : Écarts des temps consacrés par semaine aux 9 activités principales par la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – n=6.400)



Quand les différences sont-elles significatives d'un point de vue statistique ?

Certains tableaux de ce rapport font mention de différences statistiquement significatives entre les femmes et les hommes. Par exemple, le tableau 1.2 indique par un astérisque (*) que les femmes et les hommes présentent une différence statistiquement significative pour le temps qu'ils consacrent au travail rémunéré. Dans le même tableau, on peut observer que les femmes consacrent à la formation 30 minutes de plus par semaine que les hommes, mais que cette différence n'est pas significative (mention n.s.). Pourquoi en est-il ainsi ?

En fin de compte, les données rapportées sont des estimations portant sur une population complète, mais effectuées sur la base d'un échantillon extrait de cette population. Ce type d'estimation s'accompagne toujours d'une certaine marge d'erreur, appelée également « l'intervalle de confiance ». Un bon échantillon aléatoire permet – en tenant compte de la grandeur de l'échantillon – de calculer l'importance de l'intervalle de confiance pour la valeur estimée. L'intervalle de confiance se calcule sur la base d'une probabilité, prédéfinie (95 % dans notre cas), que la valeur pour l'ensemble de la population se trouve dans l'intervalle en question. En cas de chevauchement des limites des intervalles de confiance de deux valeurs estimées, il est impossible d'affirmer avec une certitude d'au moins 95 % ou 99 % que les écarts estimés correspondent à des différences réelles dans l'ensemble de la population. Il faut dans ce cas conclure que la différence n'est pas statistiquement significative. Dans l'autre cas de figure, en revanche, on peut affirmer avec une relative certitude (à 95 % ou plus) que les différences observées dans l'échantillon correspondent à des différences réelles dans la population.

De façon plus concrète : lorsqu'on indique que la différence de temps consacré à la formation par les femmes (4h43') et les hommes (4h13') n'est statistiquement pas significative (n.s.), cela signifie que l'intervalle de confiance pour ces deux valeurs est d'une ampleur telle que, pour un autre échantillon, l'estimation du temps consacré à la formation par les hommes pourrait être nettement inférieure et le temps estimé qu'y consacrent les femmes pourrait être nettement supérieur. En d'autres termes, il existe une probabilité effective de 5 % ou plus que les écarts soient différents pour un autre échantillon, ou pour la population totale. En revanche, lorsqu'on indique qu'une différence est statistiquement significative, comme pour l'écart de temps consacré au travail rémunéré pour les femmes et les hommes, cela signifie que la probabilité n'est pas grande – 5 % ou moins ($p \leq 0.05$) – qu'un autre échantillon donnerait d'autres résultats, ou encore qu'il est relativement peu probable que les hommes et les femmes dans la population totale ne présenteraient pas d'écart sur ce point.

Les femmes et les hommes occupent plus de la moitié du temps dont ils disposent en temps reproductif, c'est-à-dire à des activités qui ont directement trait à la reproduction des fonctions organiques du corps : sommeil et repos, soins personnels, manger et boire (cf. figure 1.2). Ces activités représentent 48,3 % du temps total dont disposent les femmes et 46 % de celui des hommes, soit deux fois plus de temps que celui que les femmes et les hommes occupent en temps productif. Si l'on considère que le temps productif est la somme des temps consacrés au travail rémunéré, aux tâches ménagères, aux soins et à l'éducation des enfants ainsi qu'à la formation, on constate que les femmes sont productives pendant 40h36', soit un quart (24,2 %) du temps disponible (cf. figure 1.2). Pour les hommes, ce temps

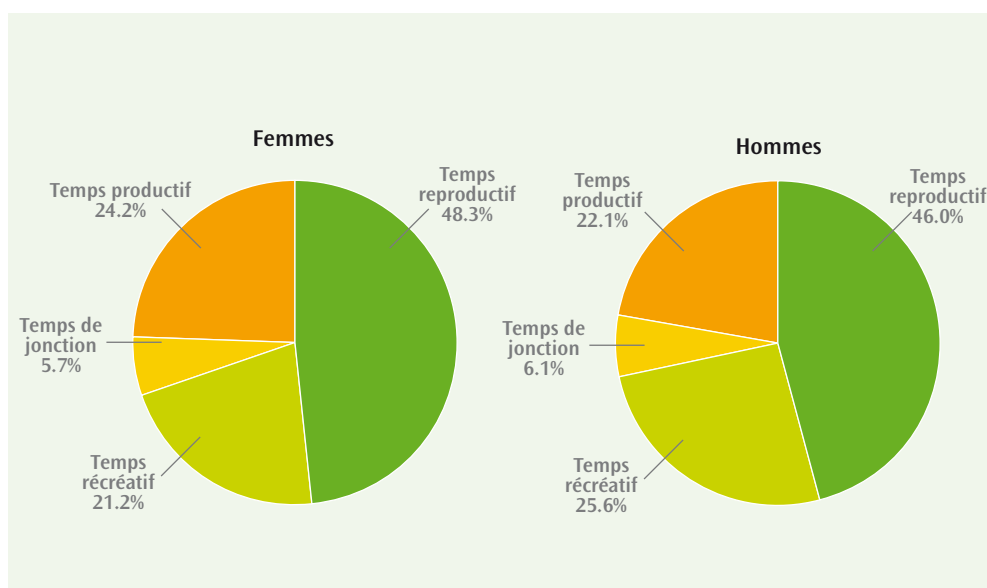
productif est de 37h10', soit un peu plus d'un cinquième du temps disponible (22,1 %). Chez les hommes, le travail rémunéré occupe 7 heures de plus par semaine que chez les femmes. En revanche, les tâches ménagères (+8h35') et le soin et l'éducation des enfants (+1h23') occupent pratiquement 10 heures de plus du temps des femmes. L'écart entre les femmes et les hommes au niveau du temps consacré à la formation n'est pas significatif.

Lorsqu'on regroupe en temps récréatif les activités de participation sociale (converser, téléphoner, rendre visite, recevoir de la visite, fêtes, etc.) et les activités de loisirs (hobbies, sport, lecture, TV, etc.), le profil obtenu est exactement l'inverse de celui du temps productif (cf. figure 1.2). Ici, ce sont les femmes qui consacrent un cinquième de leur temps (36h32') aux activités récréatives, contre un quart (43h03') pour les hommes. Globalement, cette différence s'explique par les presque 7,5 heures de loisirs en plus par semaine dont les hommes disposent par rapport aux femmes. En effet, il n'y a pas de différence (significative) entre les femmes et les hommes au niveau du temps consacré à la participation sociale. Au total, les femmes ont plus de temps productif que récréatif et les hommes plus de temps récréatif que productif.

Enfin, les femmes passent 9,5 heures par semaine en déplacements ; les hommes y consacrent trois quarts d'heure en plus. Ces déplacements sont presque toujours effectués dans un but précis, comme rentrer chez soi pour manger ou se rendre au centre sportif pour y pratiquer un sport. C'est pourquoi nous appelons « temps de jonction » le temps passé en déplacements, qui représente environ 6 % du temps disponible des femmes comme des hommes.

La durée totale par répondant donnée au tableau 1.2 ne correspond pas exactement à 168 heures (soit le temps total disponible par semaine). Le léger déficit que l'on observe s'explique principalement par le fait que des activités très brèves n'ont quelquefois pas été enregistrées et par le fait que les répondants ont parfois « oublié » de mentionner certains éléments. C'est pourquoi, pour une semaine, il n'est pas rendu compte de 15 minutes de temps pour les femmes et de 12 minutes pour les hommes. Ce temps indéterminé quant aux activités n'est pas pris en compte dans les analyses.

Figure 1.2 : Ventilation en pourcentages des 4 catégories de temps selon le sexe, pour la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – n=6.400)



1.2

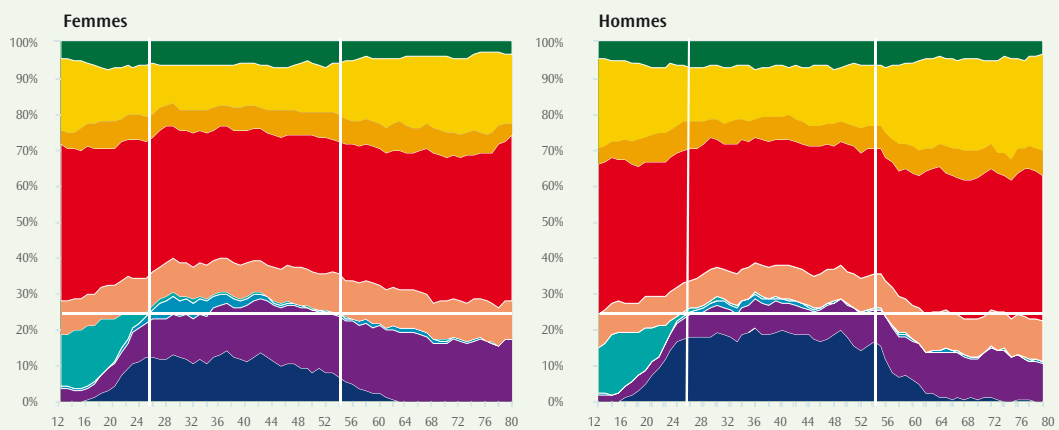
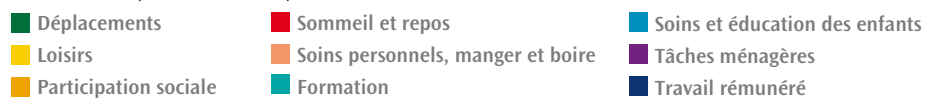
L'EMPLOI DU TEMPS AU COURS DE LA VIE

La figure 1.3 indique les emplois du temps des femmes et des hommes entre 12 et 80 ans. L'échantillon contient trop peu d'observations de la part de femmes et d'hommes âgés de 80 ans ou plus pour offrir une image réaliste par année de vie à partir de cet âge. Les lignes verticales blanches mettent en évidence « l'âge actif » (de 25 à 55 ans), c'est-à-dire la période pendant laquelle le temps consacré au travail rémunéré est le plus long, les soins aux enfants sont les plus importants, il y a relativement moins de temps libre et l'on dort le moins. La ligne horizontale correspond à 25 pour cent du temps disponible. Avant l'âge actif, ce sont la formation (bleu clair) et les loisirs (jaune) qui, outre le sommeil (rouge), occupent le plus de temps. Le temps de formation est identique pour les femmes et les hommes ; la fraction réservée aux loisirs est légèrement supérieure chez les hommes. Cet écart s'explique par le fait que dès leur 12^{ème} année, les femmes effectuent plus de travail ménager (violet) que les hommes. En revanche, les hommes consacrent plus tôt du temps au travail rémunéré (bleu foncé) et, à partir de l'âge de 16 ans, continuent d'y consacrer plus de temps que les femmes.

Dès le commencement de l'âge actif, des différences marquées s'observent dans l'emploi du temps des femmes et des hommes. A partir de cet âge, les enfants commencent à jouer un rôle dans les activités ; ils occupent surtout le temps des femmes. Jusqu'à la 42^{ème} année, les soins aux enfants (gris-bleu) sont une activité nettement plus présente chez les femmes que chez les hommes. De même, ce graphique reflète la répartition traditionnelle des rôles entre femmes et hommes. A l'âge actif, les hommes effectuent plus de travail rémunéré que les femmes, tandis que ces dernières effectuent davantage de tâches ménagères. C'est également pendant cette phase de vie que les déplacements (vert foncé) occupent le plus de temps, tant pour les femmes que pour les hommes ; de même, la charge de travail accrue va au détriment des loisirs pour les deux groupes. Il est à remarquer que c'est uniquement pendant l'âge actif que le temps productif (l'ensemble des nuances de bleu) représente un peu plus de 25 % du temps disponible.

La vie des femmes et des hommes représenté dans le graphique correspond à une période de 68 ans

Figure 1.3 : L'Emploi du temps au cours de la vie selon le sexe, pour la population belge d'âge compris entre 12 et 80 ans (EET'05 – n=3.250)

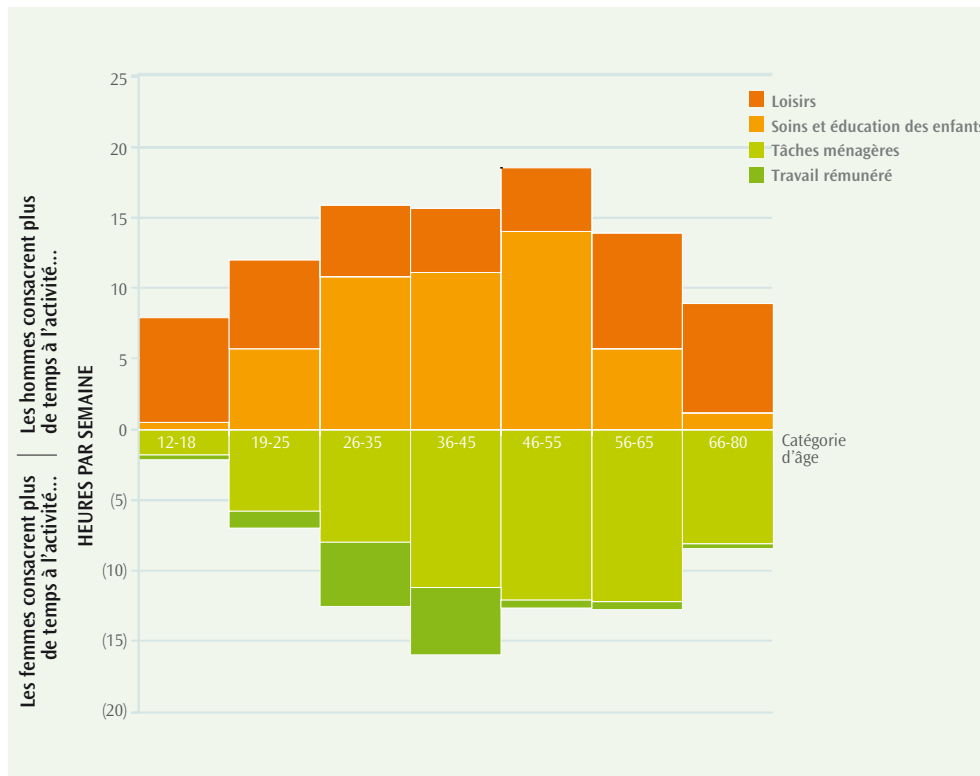


(de 12 à 80 ans). Au cours de cette période, les femmes occupent pendant 30 ans (de 22 à 52 ans) plus de 10 % de leur temps disponible hebdomadaire au travail rémunéré. Quant aux hommes, ils y consacrent pendant plus de 30 ans (de 24 à 55 ans) plus de 15 % de leur temps hebdomadaire. A l'inverse, les femmes consacrent plus de 15 % de leur temps hebdomadaire aux tâches ménagères à partir de leur 39ème année, alors que les hommes n'y consacrent plus de 10 % de leur temps disponible qu'à partir de leur 50ème année.

Après l'âge actif, les femmes comme les hommes travaillent moins. Une grande partie du temps ainsi libéré va aux activités de loisirs. Cette augmentation du temps passé en loisirs est plus importante chez les hommes que chez les femmes, qui consacrent une partie du temps libéré aux activités ménagères.

Les différences entre femmes et hommes que l'on a citées jusqu'ici se marquent de façon constante au cours de la vie. C'est ce que fait apparaître également la figure 1.4, qui compare les écarts pour le temps consacré aux loisirs, aux soins et à l'éducation des enfants, aux tâches ménagères et au travail rémunéré pour les femmes et les hommes selon différentes tranches d'âge. Pendant pratiquement toute leur vie, les femmes consacrent plus de temps que les hommes au travail ménager et aux tâches familiales. La période pendant laquelle les soins consacrés aux enfants jouent un rôle important dans l'emploi du temps est relativement courte (de 26 à 45 ans). La figure montre clairement que les femmes effectuent davantage de travail ménager lorsqu'il n'y a plus de soins à donner aux enfants. Les hommes continuent d'effectuer davantage de travail rémunéré, mais disposent également de plus de temps de loisirs que les femmes pendant toutes les phases de leur vie.

Figure 1.4 : Écarts entre emplois du temps des femmes et des hommes au cours de la vie, pour la population belge d'âge compris entre 12 et 80 ans (EET'05 – n=6.349)



1.3

ÉVOLUTIONS DANS LE TEMPS

Le tableau 3.1 représente l'emploi du temps des femmes et des hommes en 1966, 1999 et 2005. Pour permettre la comparaison avec les données de 1966, la population retenue ne concerne que les femmes et les hommes d'âge compris entre 19 et 65 ans. On n'observe que peu de changements importants au cours des 6 ans qui séparent 1999 de 2005. Les femmes et les hommes passent aujourd'hui moins de temps à manger et à boire, le temps de loisirs des hommes a augmenté de 2 heures par semaine et les femmes passent une heure de plus qu'en 1999 en déplacements.

Les différences par rapport à il y a 40 ans sont, elles, nettement plus marquées. Par comparaison avec 1966, les hommes effectuent bien moins de travail rémunéré ; même les femmes occupent moins de temps en travail rémunéré qu'il y a 40 ans. Il s'agit d'une tendance remarquable, puisque cette période correspond précisément à la venue massive des femmes sur le marché du travail. Elle peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Auparavant, une femme travaillant à l'extérieur le faisait presque toujours à temps plein ; aujourd'hui, beaucoup de femmes ont un travail à temps partiel. En outre, la durée de la semaine de travail s'est considérablement réduite au cours des dernières décennies, le nombre de jours de vacances a augmenté, les femmes (tout comme les hommes d'ailleurs) arrivent sur le marché du travail plus tard et le quittent plus tôt.

Tableau 1.3 : Évolution du temps consacré par semaine aux 9 activités principales par la population belge d'âge compris entre 19 et 65 ans (EET'66 – n=2.076 ; EET'99 – n=6.010 ; EET'05 – n=4.496)

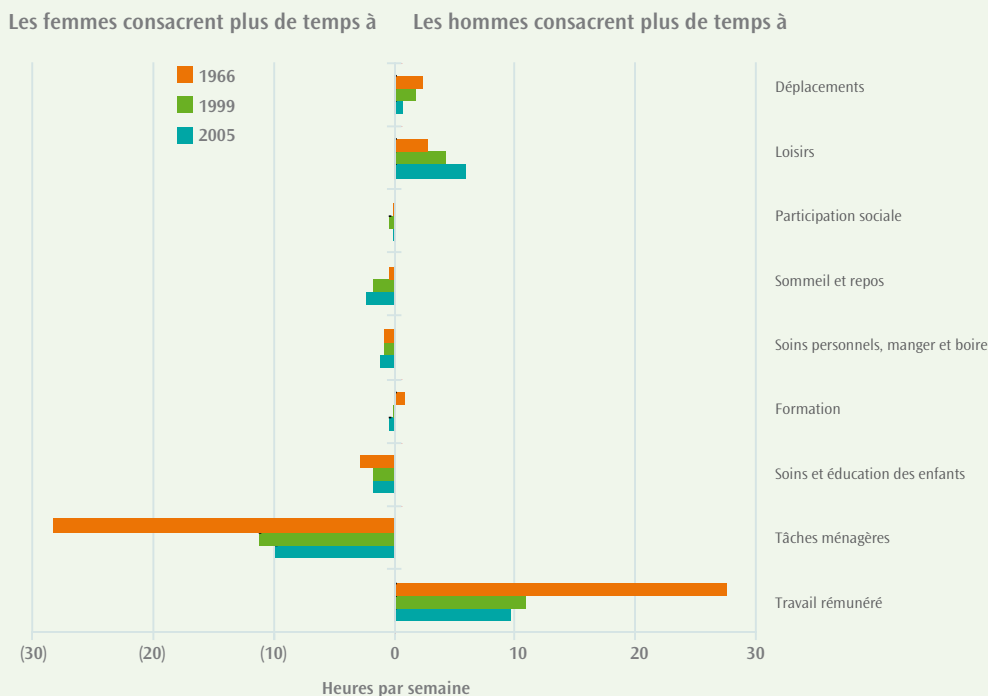
	Durée par répondant (hh:mm)					
	EET'66		EET'99		EET'05	
	Femmes (n=1.051)	Hommes (n=1.025)	Femmes (n=3.071)	Hommes (n=2.939)	Femmes (n=2.309)	Hommes (n=2.187)
Travail rémunéré	16:20	43:48	15:28	26:13	15:27	25:02
Tâches ménagères	34:49	6:29	25:02	13:46	23:47	13:52
Soins et éducation des enfants	3:46	0:52	3:06	1:12	2:54	1:07
Formation	1:32	2:11	2:31	2:22	2:30	2:03
Soins personnels, manger et boire	17:22	16:22	16:41	15:39	16:18	14:59
Sommeil et repos	61:42	61:13	62:01	60:14	62:32	60:11
Participation sociale	7:11	6:59	10:56	10:28	11:01	10:52
Loisirs	19:31	22:11	22:35	26:48	22:55	28:42
Déplacements	5:17	7:26	9:35	11:13	10:22	11:00

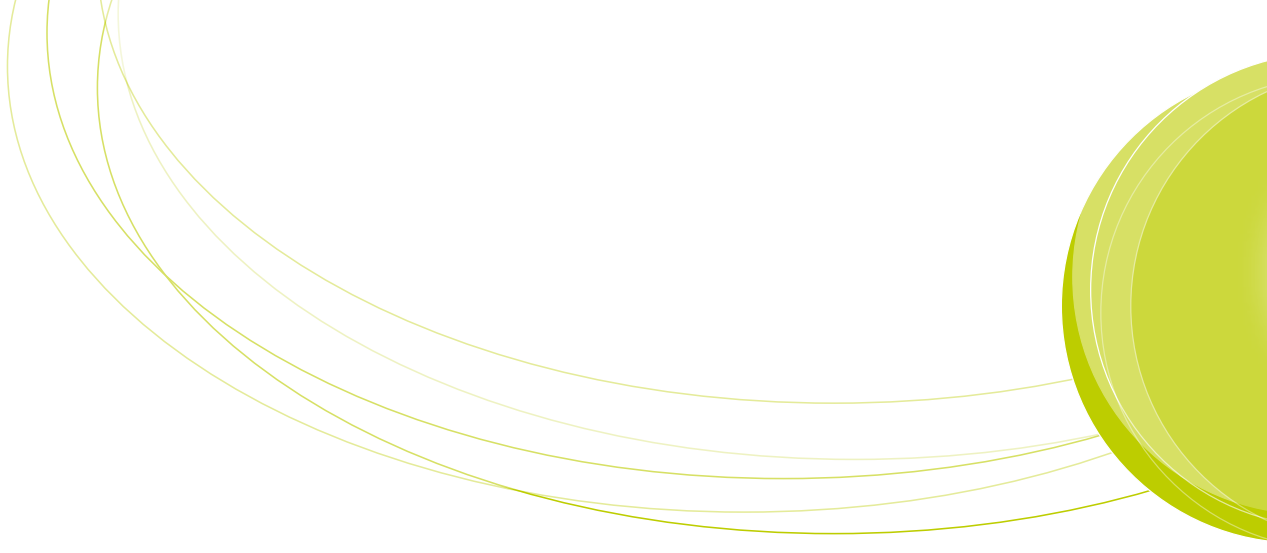
	Durée par répondant (hh:mm)					
	Verschillen TBO'66		Verschillen TBO'99		Verschillen TBO'05	
	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité
Travail rémunéré		27:28		10:45		9:35
Tâches ménagères	28:20		11:16		9:55	
Soins et éducation des enfants	2:54		1:54		1:47	
Formation		0:39		0:09	0:27	
Soins personnels, manger et boire	1:00		1:02		1:19	
Sommeil et repos	0:29		1:47		2:21	
Participation sociale	0:12		0:28		0:09	
Loisirs		2:40		4:13		5:47
Déplacements		2:09		1:38		0:38

Entre 1966 et 2005, le temps consacré aux tâches ménagères s'est réduit d'1/3 pour les femmes et il a doublé pour les hommes. Le temps de loisirs et de participation sociale a augmenté tant chez les femmes que chez les hommes. Fait notable, le temps consacré aux déplacements a plus que doublé chez les femmes : au cours des 40 dernières années, les femmes se sont mises à consacrer davantage de temps aux occupations extérieures.

La figure 1.5 indique les différences au niveau de l'emploi du temps des femmes et des hommes pour les années 1966, 1999 et 2005. Les écarts entre femmes et hommes étaient plus marqués il y a 40 ans qu'en 1999 et en 2005. L'interprétation de cette évolution demande une remarque particulière. La réduction de la différence du temps passé au travail rémunéré est à attribuer exclusivement au fait que les hommes y consacrent aujourd'hui nettement moins de temps. La réduction de la différence du temps passé aux tâches ménagères s'explique par une évolution du comportement des deux groupes : les femmes y consacrent désormais moins de temps, alors que le temps qu'y investissent les hommes s'est accru. Enfin, autre fait à mentionner, l'écart entre le temps de loisirs des femmes et celui des hommes s'est creusé.

Figure 1.5 : Évolution des écarts entre emplois du temps des hommes et des femmes pour la population belge d'âge compris entre 19 et 65 ans (EET'66 – n=2.076 ; EET'99 – n=6.010 ; EET'05 – n=4.496)







2

TEMPS PRODUCTIF

Pour beaucoup de personnes, leur formation et, plus tard, leur travail rémunéré et leurs tâches ménagères constituent les occupations les plus importantes pendant une partie considérable de leur vie. Le travail rémunéré en particulier occupe une grande partie du temps ; en outre, de par son caractère souvent obligatoire, il structure fortement les autres composantes de l'emploi du temps. A leur façon, il en va de même des tâches ménagères, puisque préparer les repas, faire la vaisselle et s'occuper de la lessive font somme toute partie des nécessités de la vie. Le temps de loisirs dont on peut disposer est souvent défini comme le temps qui reste lorsque le travail rémunéré et les tâches familiales ont été accomplis.

On continue de considérer que la répartition entre travail rémunéré et travail familial est fortement marquée par l'appartenance sexuelle. En d'autres termes, les profils des attentes vis-à-vis des femmes et des hommes resteraient fortement différenciés. Dans ce chapitre, nous examinerons de plus près le travail rémunéré et le travail familial (défini comme la réunion des tâches ménagères et des soins et de l'éducation des enfants). Qu'en est-il de l'image traditionnelle selon laquelle c'est l'homme qui assure la subsistance du ménage et la femme qui s'occupe des travaux ménagers ? Quel est l'effet de la participation croissante des femmes au monde du travail, et en particulier de celles qui travaillent à temps partiel, sur la répartition entre travail rémunéré et tâches familiales ? Le ménage à deux revenus tend-il effectivement à prendre le dessus sur le ménage à un seul revenu (Glorieux, 1995)? Et enfin : l'aide aux tâches ménagères est-elle un moyen pour mettre en place une répartition plus égalitaire?

2.1

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ

L'aperçu donné au chapitre précédent était très général et synthétique. Il va de soi que la femme belge moyenne et l'homme belge moyen sont dépourvus d'existence concrète ; l'emploi du temps moyen n'est, dans le fond, pas autre chose qu'une synthèse opérée sur les temps consacrés à diverses activités par des femmes et des hommes d'âges très différents et se trouvant dans des situations sociales elles aussi très différentes. Il semble évident que la semaine habituelle d'une jeune mère ayant un travail sera autre, par bien des aspects, que celle d'une veuve à la retraite. Le tableau 2.1 montre le temps moyen consacré, par semaine, au travail rémunéré par les femmes et les hommes selon leur âge, leur formation, leur situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant. On voit que les différences liées au sexe varient clairement selon les positions sociales, qui déterminent fortement l'emploi du temps.

Pour pratiquement toutes les positions sociales, les hommes consacrent plus de temps au travail rémunéré que les femmes. Lorsqu'on considère les différentes catégories d'âge, on constate que c'est entre 26 et 55 ans que tant les femmes que les hommes consacrent en moyenne le plus de temps au travail rémunéré. C'est à cette période de la vie que l'on observe les écarts les plus importants dans le temps consacré, par semaine, au travail rémunéré par les femmes et les hommes. Entre 26 et 55 ans, les hommes passent environ 12 heures de plus par semaine au travail rémunéré que les femmes de la même catégorie d'âge. Cet écart important s'explique partiellement par le fait que c'est également l'âge auquel les femmes ont (peuvent avoir) des enfants.

Les femmes et les hommes ayant un niveau de formation supérieur consacrent plus de temps au travail rémunéré. Un niveau de formation supérieur implique également des écarts moindres entre les femmes et les hommes pour le temps consacré au travail rémunéré. Les femmes ayant tout au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur consacrent 11 heures de moins au travail rémunéré que les hommes ayant le même niveau de formation – c'est un écart très considérable –, alors que cette différence n'est « que » de 3,5 heures pour les femmes et les hommes ayant le niveau de formation le plus élevé. Lorsqu'elles travaillent à temps plein, les femmes consacrent en moyenne près de 31 heures par semaine au travail rémunéré ; pour les hommes, ce temps moyen est de presque 35 heures. Les femmes ayant un emploi à temps partiel consacrent environ 19,5 heures par semaine au travail rémunéré.

1 Nous précisons qu'il s'agit ici de la moyenne des heures de travail effectivement prestées sur base annuelle. Cette moyenne peut bien sûr s'écarter de la durée habituelle d'une semaine de travail du fait d'heures supplémentaires, mais aussi de jours de vacances, d'interruption de carrière ou de congé de maladie.

Tableau 2.1 : Temps consacré par semaine au travail rémunéré par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)

	n		Travail rémunéré (hh:mm)		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les Hommes consacrent plus de temps à l'activité ^a
Tous	3.289	3.111	11:02	18:04	7:02*
Age					
<19 ans	355	345	1:20	1:38	0:18 ^{n.s.}
19-25 ans	324	340	13:35	19:07	6:28*
26-40 ans	739	634	20:33	31:57	11:24*
41-55 ans	865	820	16:58	29:36	12:38*
56-70 ans	664	647	2:14	6:29	4:15*
>70 ans	342	324	0:08	1:16	1:08*
Formation					
Écoliers/étudiants	518	483	2:53	2:53	0:00 ^{n.s.}
Pas de diplôme ou enseignement (secondaire) inférieur	1.234	1.111	5:01	16:02	11:01*
Enseignement secondaire supérieur	749	843	15:35	23:51	8:16*
Enseignement supérieur non universitaire/Université	688	612	22:42	26:08	3:26*
Situation professionnelle					
Sans travail	1.993	1.546	1:19	1:53	0:44*
Travail à temps partiel ^b	543	88	19:25	-	-
Travail à temps plein ^c	752	1.461	30:44	34:59	4:15*
Age du plus jeune enfant					
Pas d'enfants ou >25 jaar	2.175	2.147	8:40	12:38	3:58*
<7 ans	349	313	15:38	28:55	13:17*
>7 et <25 ans	698	621	16:50	31:50	15:00*

a Quelle que soit la catégorie sociale, les hommes consacrent autant ou plus de temps au travail rémunéré que les femmes.

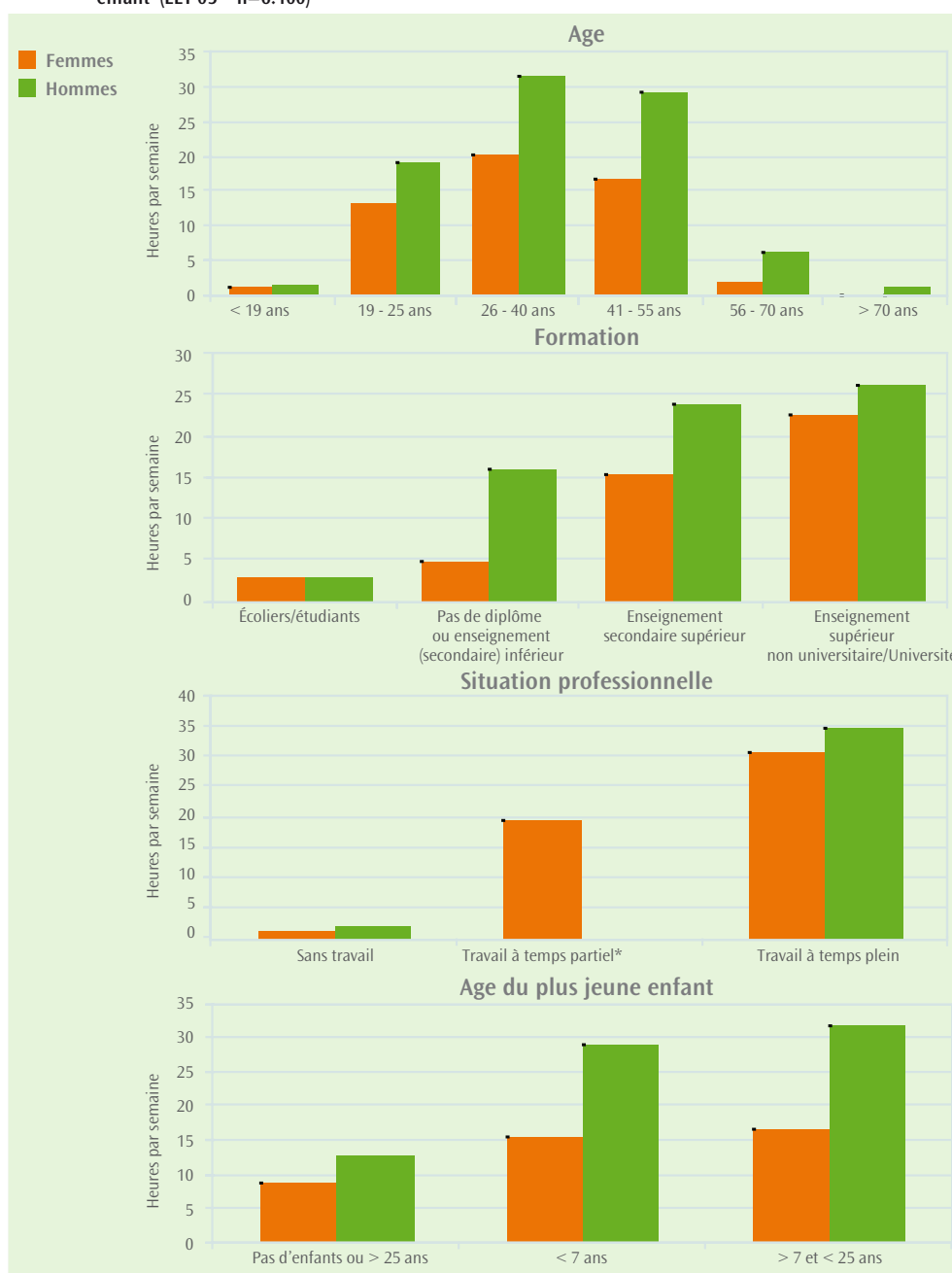
b L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

c En raison de la teneur des questions de l'enquête, ce résultat ne correspond pas à la durée de travail au sens habituel, mais au nombre d'heures de travail effectivement prestées. En moyenne, ce nombre d'heures est moins élevé que l'horaire proprement dit en raison de congés (de maladie), etc.

Les écarts les plus importants entre les femmes et les hommes pour le temps consacré au travail rémunéré s'observent lorsqu'on prend en considération le fait d'avoir ou non des enfants. Dans une situation familiale où il n'y a pas d'enfants ou dans laquelle l'âge des enfants est supérieur à 25 ans, la différence entre temps consacré au travail rémunéré par les femmes et les hommes (3h58') est presque cinq fois moins importante que pour les ménages où il y a de jeunes enfants. C'est donc surtout dans les ménages ayant de jeunes enfants que, dans la pratique, la répartition des tâches tend à correspondre aux rôles sexués traditionnels.

La figure 2.1 répète sous forme graphique les écarts pour le temps consacré au travail rémunéré. La figure fait clairement apparaître que les hommes, quelle que soit la catégorie sociale, passent plus de temps au travail rémunéré, et que les écarts sont les plus importants à l'âge actif et lorsque le ménage compte des enfants.

Figure 2.1 : Temps consacré au travail rémunéré par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)



* L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

2.2

TÂCHES MÉNAGÈRES ET SOINS & ÉDUCATION DES ENFANTS

Au chapitre précédent, nous avons déjà eu l'occasion de constater que l'excédent de temps que les hommes consacrent en moyenne au travail rémunéré, les femmes le passent aux tâches ménagères ainsi qu'aux soins et à l'éducation des enfants. Il en va de même lorsque l'on tient compte de différentes caractéristiques générales. Le temps que les femmes passent en plus au travail non rémunéré (travail rémunéré et soins et éducation des enfants) correspond souvent, pour les différentes positions sociales, au temps que les hommes, dans les mêmes positions, consacrent en plus au travail rémunéré (cf. tableaux 2.2 et 2.3).

Jusqu'à la 70ème année, le temps consacré au travail ménager augmente tant pour les femmes que pour les hommes. Il convient de préciser à cet égard que dès le plus jeune âge, les femmes passent plus de temps aux tâches ménagères que les hommes, et que le temps qu'elles y consacrent augmente avec l'âge ; en d'autres termes et en première approximation : les écarts entre femmes et hommes ne cessent de se creuser.

Tableau 2.2 : Temps consacré par semaine aux tâches ménagères par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)

	n		Tâches ménagères (hh:mm)		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité ^a
Tous	3.289	3.111	22:34	13:59	8:35*
Age					
<19 ans	355	345	6:22	4:23	1:59*
19-25 ans	324	340	12:39	7:16	5:23*
26-40 ans	739	634	21:16	12:43	8:33*
41-55 ans	865	820	26:58	14:43	12:15*
56-70 ans	664	647	30:02	19:34	10:28*
>70 ans	342	324	25:54	20:42	5:13*
Formation					
Écoliers/étudiants	518	483	7:44	5:03	2:41*
Pas de diplôme ou enseignement (secondaire) inférieur	1.234	1.111	28:01	17:02	10:59*
Enseignement secondaire supérieur	749	843	24:21	14:27	9:54*
Enseignement supérieur non universitaire / Université	688	612	21:22	14:21	7:01*
Situation professionnelle					
Sans travail	1.993	1.546	23:52	15:19	8:43*
Travail à temps partiel ^b	543	88	24:43	-	-
Travail à temps plein	752	1.461	17:35	12:41	4:54*
Age du plus jeune enfant					
Pas d'enfants ou >25 ans	2.175	2.147	20:46	13:52	7:06*
<7 ans	349	313	23:22	13:31	9:51*
>7 et <25 ans	698	621	28:34	14:46	13:48*

a Quelle que soit la catégorie sociale, les femmes consacrent autant ou plus de temps aux tâches ménagères que les hommes.

b L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Les différences s'amenuisent cependant à mesure que le niveau de formation des femmes et des hommes augmente. Ce fait pourrait s'expliquer par l'hypothèse que la socialisation crée chez ce groupe des normes et des valeurs davantage axées sur l'égalité des sexes que ce n'est le cas chez les personnes ayant un niveau de formation inférieur. Une autre explication possible serait liée au fait que les femmes ayant une formation supérieure effectuent davantage de travail rémunéré et disposent donc de moins de temps pour les tâches ménagères. En outre, le groupe des personnes travaillant à temps plein et ayant un niveau de formation supérieur ont généralement des revenus supérieurs aux autres groupes ; en particulier pour les ménages à deux revenus, il est alors plus facile de confier des tâches ménagères à des aides.

Nous avons constaté au paragraphe précédent que la semaine de travail complète des femmes est plus courte d'un peu plus de 4 heures que celle des hommes. Le tableau 2.2 nous permet d'observer que les femmes ayant un emploi à temps plein consacrent presque 5 heures de plus que les femmes au travail familial.

Tableau 2.3 : Temps consacré par semaine aux soins et à l'éducation des enfants par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)

	n		Soins et éducation des enfants (hh:mm)		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité ^a
Tous	3.289	3.111	2:17	0:54	1:23*
Age					
<19 ans	355	345	0:34	0:17	0:17 ^{n.s.}
19-25 ans	324	340	1:26	0:22	1:04*
26-40 ans	739	634	6:00	2:11	3:49*
41-55 ans	865	820	1:24	0:39	0:45*
56-70 ans	664	647	1:33	0:51	0:42*
>70 ans	342	324	0:29	0:17	0:12 ^{n.s.}
Formation					
Écoliers/étudiants	518	483	0:30	0:14	0:16*
Pas de diplôme ou enseignement (secondaire) inférieur	1.234	1.111	2:04	0:54	1:10*
Enseignement secondaire supérieur	749	843	2:40	1:00	0:20*
Enseignement supérieur non universitaire / Université	688	612	3:16	1:15	2:01*
Situation professionnelle					
Sans travail	1.993	1.546	2:00	0:37	1:23*
Travail à temps partiel ^b	543	88	2:54	-	-
Travail à temps plein	752	1.461	2:34	1:08	1:26*
Age du plus jeune enfant					
Pas d'enfants ou >25 ans	2.175	2.147	0:51	0:25	0:26*
<7 ans	349	313	12:50	4:58	7:52*
>7 et <25 ans	698	621	1:38	0:31	1:07*

a Quelle que soit la catégorie sociale, les femmes consacrent autant ou plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants que les hommes.

b L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Les enfants occupent une fraction considérable du temps des femmes. Les femmes ayant de jeunes enfants passent, par semaine, plus de 12,5 heures aux soins et à l'éducation des enfants. De même, le temps consacré aux tâches ménagères s'accroît de beaucoup pour les femmes ayant des enfants par comparaison avec celles qui n'ont pas d'enfant. Chez les hommes, en revanche, cet accroissement est nettement moindre. Les hommes ayant de jeunes enfants passent en moyenne 5 heures par semaine aux soins et à l'éducation de ceux-ci ; quant au temps qu'ils consacrent aux tâches ménagères, il n'augmente pas. Enfin, on observe qu'à mesure que les enfants avancent en âge, le temps en moins consacré à leurs soins et leur éducation est remplacé en grande partie par un temps supplémentaire allant aux tâches ménagères.

La figure 2.2 présente sous forme graphique ces différences pour le temps consacré aux tâches ménagères. La figure 2.3 fait de même pour les soins et l'éducation des enfants. Ces figures montrent clairement que les soins des enfants et leur éducation sont assumés massivement par les femmes, quelles que soient les positions sociales prises en considération. La même conclusion vaut pour les tâches ménagères.

Le tableau 2.4 rend compte de façon plus détaillée des différentes tâches qui composent le travail ménager ; il fait apparaître que la répartition du travail ménager reste marqué de manière relativement importante par les stéréotypes sexuels.

Tableau 2.4 : Travail ménager selon le sexe pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 19 ans (EET'05 – n=5.700)

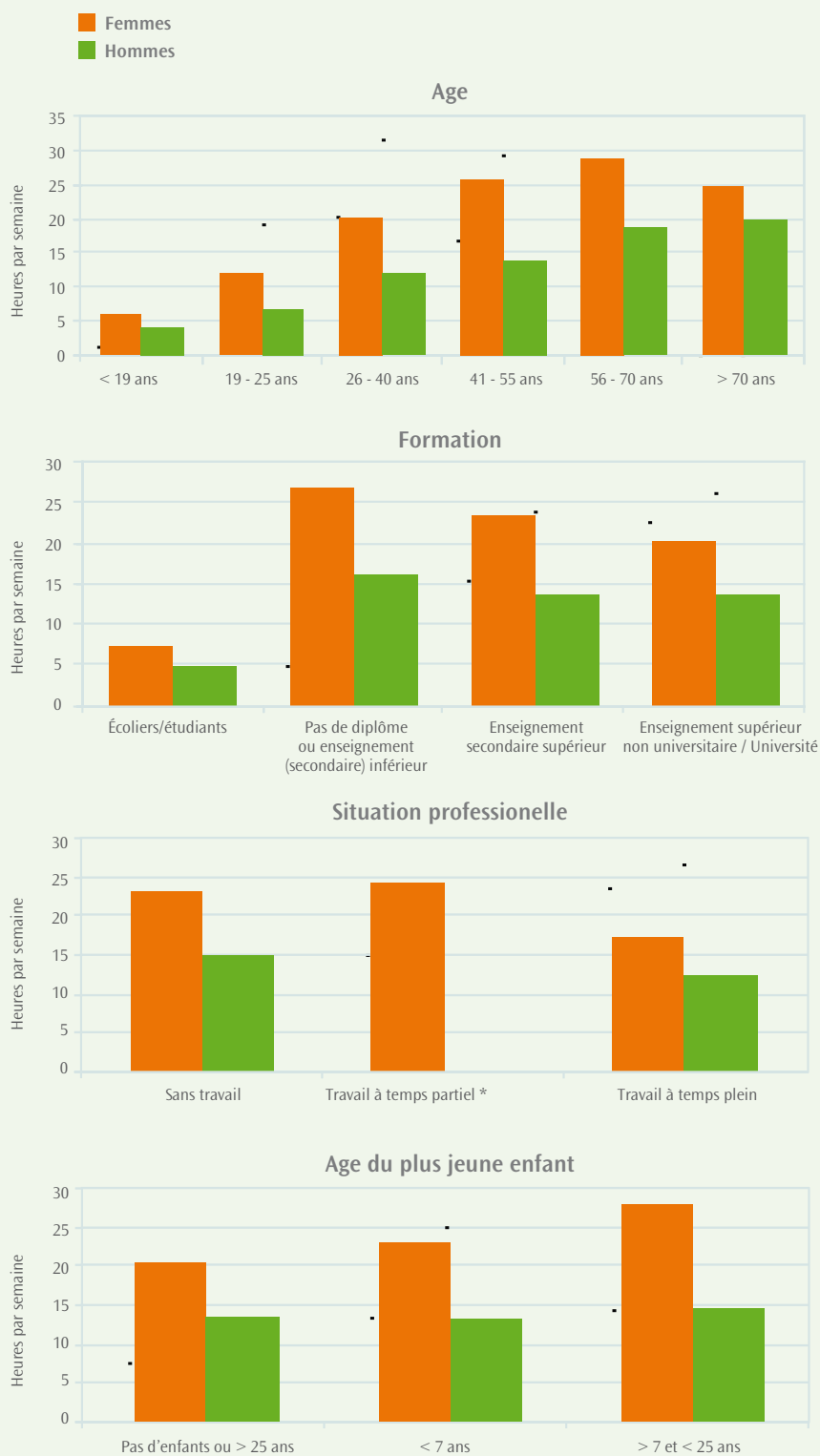
	Durée par répondant (hh:mm)			
	Femmes (n=2.934)	Hommes (n=2.766)	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité
Tâches ménagères^a				
Préparation des repas	14:00	10:44	3:16*	
Vaisselle	2:22	1:14	1:08*	
Nettoyage	3:03	0:59	2:04*	
Lessive et repassage	3:07	0:16	2:51*	
Bricolage (hors jardinage)	2:04	4:44		2:40*
Jardinage	0:48	1:57		1:09*
Courses	0:44	0:31	0:13*	
Administration	0:38	0:40		0:02 ^{n.s.}

a La liste des travaux ménagers n'est pas exhaustive.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Par semaine, les femmes consacrent bien plus de temps que les hommes à la préparation des repas, à la vaisselle, au nettoyage (y compris refaire les lits), ainsi qu'à la lessive et au repassage. Le bricolage et le jardinage sont plutôt le fait des hommes. Hommes et femmes se répartissent de façon à peu égale les courses et les tâches administratives relatives au ménage (cf. aussi la figure 2.4).

Figure 2.2 : Temps consacré au travail ménager, en heures par semaine, par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)



* L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

Figure 2.3 : Temps consacré aux soins et à l'éducation des enfants, par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)

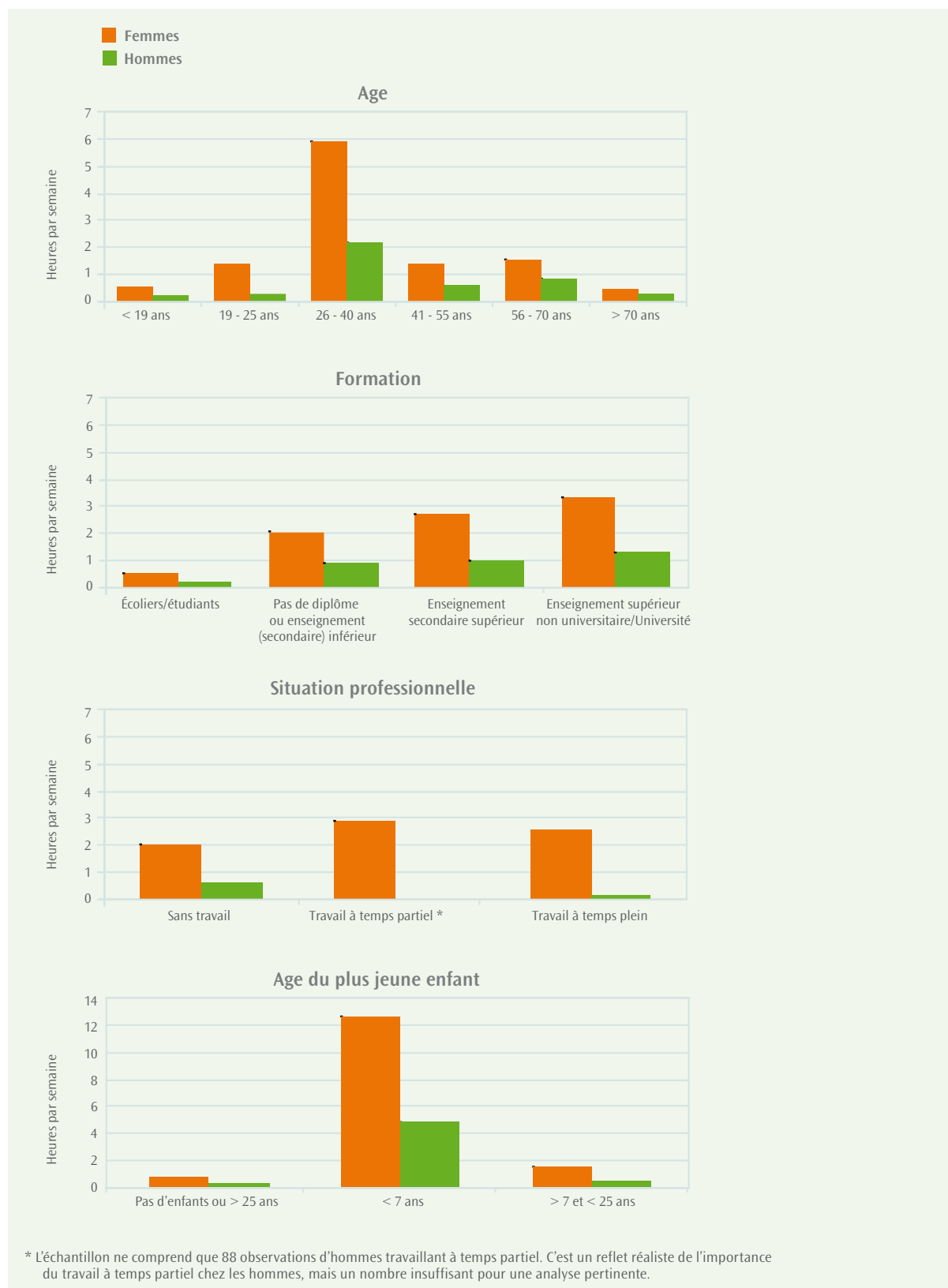
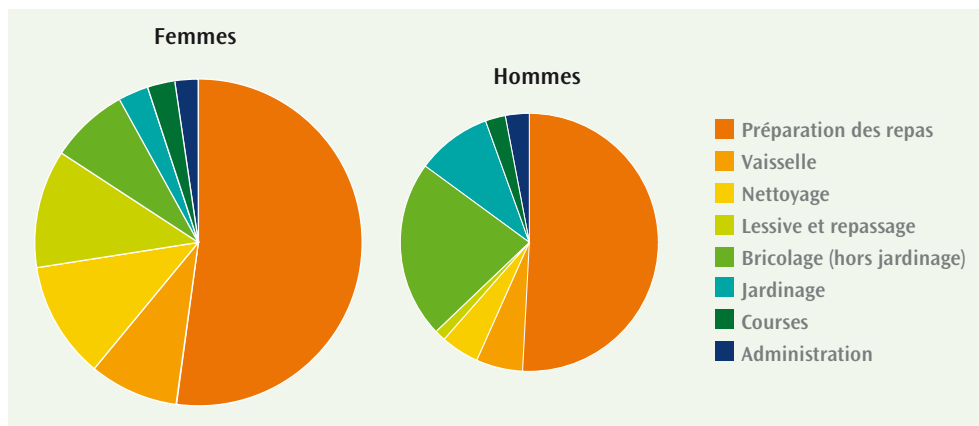


Figure 2.4 : Composition du travail ménager pour les femmes et les hommes (appartenant à la population) belges à partir de 19 ans selon les tâches ménagères (EET'05 – n=5.700)



Nous avons soumis à une analyse discriminante le temps passé par les femmes et les hommes aux tâches ménagères (préparation des repas, lessive et repassage, nettoyage, vaisselle, bricolage, jardinage, courses et administration). Cette analyse fait apparaître non seulement que les femmes et les hommes assument des tâches différentes, mais également que les activités des hommes répondent en général à un comportement davantage marqué par les stéréotypes sexuels que celles des femmes. Lorsque le temps consacré par une personne à chacune des tâches ménagères précitées est connu, l'analyse permet de prédire le sexe de la personne concernée dans 73 % des cas : le classement est exact pour 61,3 % des femmes et pour 85,3 % des hommes. Le pouvoir discriminant des huit tâches ménagères est présenté dans le tableau 2.5.

2 Lambda de Wilks=0.75 – Corrélation canonique=0.505. La corrélation canonique est différente de 0 ($p < 0.001$).

Tableau 2.5 : Coefficients de corrélation entre les temps consacrés par semaine aux 8 tâches ménagères et la fonction discriminante (EET'05 – n=6.400)

Femmes (elles consacrent plus de temps à l'activité)	Mesure de discrimination	Hommes (ils consacrent plus de temps à l'activité)
Préparation des repas	0,690	
Lessive et repassage	0,685	
Nettoyage	0,469	
Vaisselle	0,403	
	0,275	Bricolage (hors jardinage)
	0,217	Jardinage
Courses	0,131	
Administration	0,022 ^a	

a L'analyse n'a pas de pouvoir prédictif supplémentaire.

Comme l'indique la mesure du pouvoir de discrimination, c'est pour le temps consacré à la préparation des repas, à la lessive et au repassage que les écarts entre les femmes et les hommes sont les plus importants. Si on ne disposait d'informations que sur le temps qu'une personne consacre à la préparation des repas, on pourrait, même alors, prédire son appartenance sexuelle avec exactitude dans 67,5 % des cas (pour 56 % des femmes et 80 % des hommes). En ne considérant que le temps consacré à la lessive et au repassage, cette prédiction serait exacte dans 70 % des cas (45 % des femmes et 95 % des hommes).

3 Lambda de Wilks=0.86 – Corrélation canonique=0.374. La corrélation canonique est différente de 0 ($p < 0.001$).

4 Lambda de Wilks=0.86 – Corrélation canonique=0.377. La corrélation canonique est différente de 0 ($p < 0.001$).

Qu'est-ce que l'analyse discriminante ?

Pour vérifier dans quelle mesure la répartition du travail ménager entre les femmes et les hommes répond à des rôles sexuels stéréotypés, nous avons recours à une technique appelée « analyse discriminante ». Pour mieux comprendre cette méthode, on peut imaginer l'expérience suivante. Supposons que l'on interroge les femmes et les hommes sur le temps qu'ils consacrent aux différentes tâches ménagères, et exclusivement à ces tâches, en dissimulant l'appartenance sexuelle des répondants. L'analyse discriminante est une technique dont le but est de déterminer le sexe de la personne interrogée en examinant uniquement le temps qu'elle consacre à certaines tâches ménagères.

Lorsque sur cent répondants, l'analyse donne une conclusion exacte pour 50 %, cela ne nous apporte en fait aucune information nouvelle, puisque la population générale se compose d'environ 50 % de femmes et de 50 % d'hommes. Même si l'on n'a absolument aucune idée du sexe de la personne interrogée et que l'on devine l'appartenance sexuelle tout à fait au hasard –, on obtiendrait en fin de compte une réponse exacte pour environ 50 % des cas. En effet, tout comme lorsque l'on tire à pile ou face, il existe une probabilité de 50% que la prédiction correspond à la réalité.

Si, en connaissant le temps passé par les personnes interrogées aux tâches ménagères, on peut déterminer avec exactitude le sexe du répondant dans, disons, 70 % des cas, cela signifierait qu'il existe une différence systématique dans la répartition des tâches ménagères entre femmes et hommes. L'aptitude de l'analyse discriminante à « discriminer », c'est-à-dire à distinguer entre femmes et hommes sera d'autant plus grande que ces différences systématiques entre les deux groupes seront plus marquées. La mesure dans laquelle on peut distinguer les femmes et les hommes à l'aide d'une analyse discriminante est directement proportionnelle à la mesure dans laquelle les femmes et les hommes se différencient quant aux temps qu'ils consacrent aux tâches ménagères. Il existe une série de mesures statistiques spécifiques pour déterminer la puissance d'une analyse discriminante. Leur emploi suppose quelques connaissances préalables en statistique ; c'est pourquoi nous les mentionnons en note dans ce rapport. Dans le texte, nous nous contenterons d'un critère plus simple, à savoir le pourcentage de cas dans lesquels le sexe des personnes peut être prédit uniquement sur la base des temps consacrés aux tâches ménagères. Lorsque l'analyse doit servir à distinguer entre deux groupes (dans notre cas, les femmes et les hommes), ces pourcentages sont classés comme suit : 50-60 % correspond à une différenciation faible, 61-70 % à une différenciation moyennement importante, 71-80 % à une différenciation forte ; enfin, lorsque le pourcentage est supérieur à 80 %, on parlera de différenciation très forte.

- 50-60 % de prédictions exactes : différenciation faible.
- 61-70 % de prédictions exactes : différenciation moyennement importante.
- 71-80 % de prédictions exactes : différenciation forte.
- 81% ou plus de prédictions exactes : différenciation très forte.

Pour décrire l'écart entre les femmes et les hommes, une valeur comprise entre 0 et 1 est assignée à chaque activité ménagère. Un score proche de 1 signifie que le temps consacré à une tâche ménagère donnée contribue de manière importante à distinguer entre femmes et hommes. C'est pourquoi cette mesure est appelée la « mesure du pouvoir de discrimination ».

Dans ces deux cas de figure, la prédiction est meilleure pour les hommes que pour les femmes. La plupart des hommes ne consacrent que peu ou pas du tout de temps à la préparation des repas ou à la lessive et au repassage. Le groupe des femmes est plus différencié à cet égard : en d'autres termes, il existe des femmes qui consacrent beaucoup de temps à la préparation des repas et à la lessive et au repassage, tout comme il existe des femmes qui n'y consacrent qu'un temps très réduit.

La littérature nous permet de supposer que les femmes effectuent plutôt des travaux routiniers et des tâches non flexibles, qui doivent être accomplis tous les jours ou toutes les semaines à des moments fixes (Hochschild, 1990 ; Noonan, 2001). Il s'agit en l'occurrence de travaux que l'on ne peut pas remettre à plus tard sans raison sérieuse. Les tâches plutôt effectuées par les hommes se prêtent davantage à la planification. Comme les activités de bricolage sont généralement réservées au week-end, ces tâches sont indépendantes de la charge de travail liée au travail rémunéré (Shaw, 1988). De plus, le bricolage offre une plus grande marge de créativité ; de ce fait, c'est une activité dont le contenu peut se rapprocher des activités de loisirs (Meissner, 1977).

En outre, il faut tenir compte d'une différence au niveau de la motivation à effectuer ces tâches ménagères. Les données relatives à l'emploi du temps de la population flamande ont permis de constater que les tâches effectuées par les femmes le sont plus souvent par devoir ou par nécessité. En revanche, une tâche comme le jardinage, effectuée surtout par les hommes, l'est dans 60 % par plaisir (Glorieux et al., 2006). Sur la base de données des Pays-Bas, Van Berkel et De Graaf (1999) ont pu conclure que les hommes, dans la part qu'ils prennent au travail ménager, se réservent les tâches les plus plaisantes.

On peut se demander si la même distinction existe pour les soins et l'éducation des enfants. Nous classons dans la catégorie « soins des enfants » les activités plutôt routinières, comme habiller les enfants, les laver et leur donner à manger. La catégorie « éducation » comprend des tâches plus plaisantes, qui laissent une place plus grande à la créativité : raconter des histoires, jouer ou faire du vélo avec les enfants. Ce sont également des activités qu'il est plus facile de planifier, de remettre à un autre moment ou de sauter. Le tableau 2.6 montre que les hommes consacrent à peu près autant de temps aux soins des enfants qu'à leur éducation. Chez les femmes, cette répartition est beaucoup plus inégale : environ 2/3 du temps qu'elles consacrent aux enfants va aux soins, contre 1/3 à l'éducation. En pourcentages, les hommes occupent 51 % du temps qu'ils consacrent aux enfants aux activités plus « récréatives » ; chez les femmes, ce pourcentage n'est que de 33,6 %. Indépendamment du fait que les femmes passent davantage de temps aux soins et à l'éducation des enfants, cette répartition confirme à nouveau que les pères assument les activités plus plaisantes, alors que les mères se chargent de la plus grande partie des soins routiniers et quotidiens.

Tableau 2.6 : Temps consacré aux soins et à l'éducation des enfants et répartition de ce temps en pourcentages, selon le sexe, pour la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – n=6.400)

	Durée par répondant (hh:mm)		
	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité ^a
Soins des enfants	1:31	0:26	1:05*
Éducation	0:46	0:27	0:19*
Total	2:17	0:54	1:23*
Fraction du temps consacré à l'éducation (%)	33,6	51,0	

a Les femmes consacrent autant ou plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants que les hommes.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

2.3

CHARGE DE TRAVAIL

Nous avons déjà constaté que les femmes passent plus de temps au travail non rémunéré alors que les hommes consacrent plus de temps au travail rémunéré. Dans le paragraphe précédent, nous avons émis l'hypothèse que le temps supplémentaire consacré à l'un était lié au temps consacré en moins à l'autre. En définissant la charge de travail totale comme le temps total consacré au travail rémunéré, au travail ménager et aux soins et à l'éducation des enfants, nous sommes en mesure de vérifier le bien-fondé de cette hypothèse. Le tableau 2.7 rend compte de cette charge de travail. La dernière colonne du tableau donne la charge de travail des femmes exprimée sous forme de pourcentage de la charge de travail totale des femmes et des hommes (cf. figure 2.5).

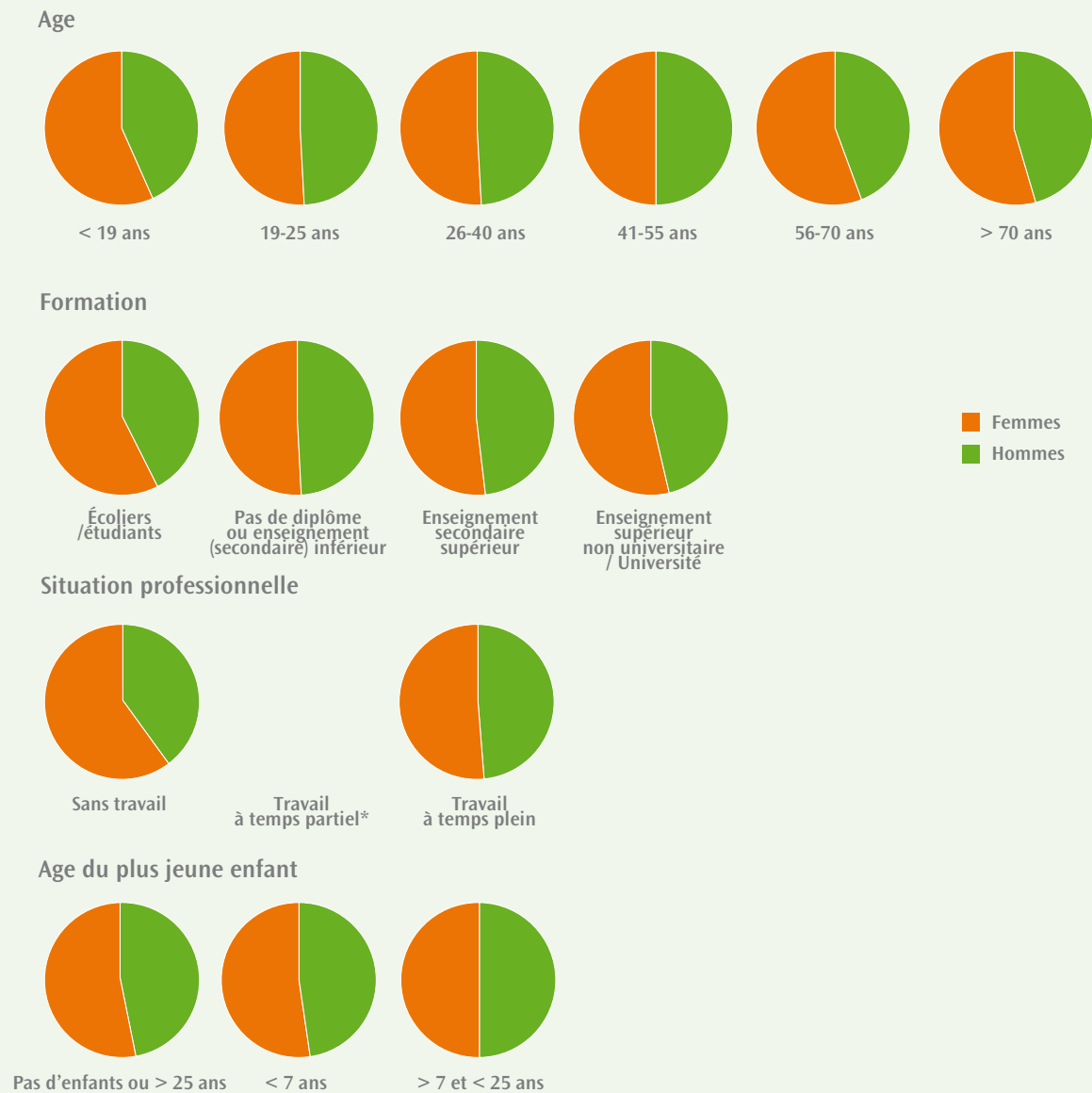
Tableau 2.7 : Charge de travail des femmes et des hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)

	n		Charge de travail				Proportion de la charge de travail des femmes dans la charge de travail totale
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité	
Tous	3.289	3.111	35:53	32:58	2:55*		52,1%
<i>Age</i>							
<19 ans	355	345	8:17	6:19	1:58*		56,7%
19-25 ans	324	340	27:41	26:46	0:55 ^{n.s.}		50,8%
26-40 ans	739	634	47:51	46:53	0:58 ^{n.s.}		50,5%
41-55 ans	865	820	45:20	44:59	0:21 ^{n.s.}		50,2%
56-70 ans	664	647	33:50	26:54	6:56*		55,7%
>70 ans	342	324	26:33	22:17	4:16*		54,4%
<i>Formation</i>							
Écoliers/étudiants	518	483	11:08	8:11	1:57*		57,6%
Pas de diplôme ou enseignement (secondaire) inférieur	1.234	1.111	35:08	33:59	1:09 ^{n.s.}		50,8%
Enseignement secondaire supérieur	749	843	42:37	39:19	3:18*		52,0%
Enseignement supérieur non universitaire / Université	688	612	47:21	41:44	5:37*		53,2%
<i>Situation professionnelle</i>							
Sans travail	1.993	1.546	27:12	17:49	9:23*		60,4%
Travail à temps partiel ^a	543	88	47:03	-	-		-
Travail à temps plein	752	1.461	50:54	48:49	2:05*		51,0%
<i>Age du plus jeune enfant</i>							
Pas d'enfants ou > 25 ans	2.175	2.147	30:18	26:56	3:22*		52,9%
< 7 ans	349	313	51:51	47:25	4:26*		52,2%
> 7 et <25 ans	698	621	47:02	47:08		0:04 ^{n.s.}	49,9%

a L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Figure 2.5 : Répartition de la charge de travail totale entre les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de de 12 ans, selon l'âge, la formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)



* L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

La différence moyenne de charge de travail entre les femmes et les hommes s'élève à près de 3 heures. Ainsi, les femmes assument un peu plus de la moitié (52,1 %) de la charge de travail totale. Il est frappant de voir que la charge de travail des femmes est pratiquement toujours supérieure à celles de hommes ; font exception les ménages où l'âge du plus jeune enfant est compris entre 7 et 25 ans. Toutefois, l'écart de 4 minutes que l'on observe n'est pas significatif. En considérant la charge de travail selon les catégories d'âge, on conclut que la charge de travail totale est répartie à parts pratiquement égales à l'âge actif (de 26 à 55 ans) ; les différences notées pour les femmes et les hommes ne sont pas significatives. Au-

delà de 55 ans, la répartition redevient plus inégale, ce qui s'explique avant tout par le fait que les femmes affectent au travail ménager une partie du temps libéré par l'absence de travail rémunéré.

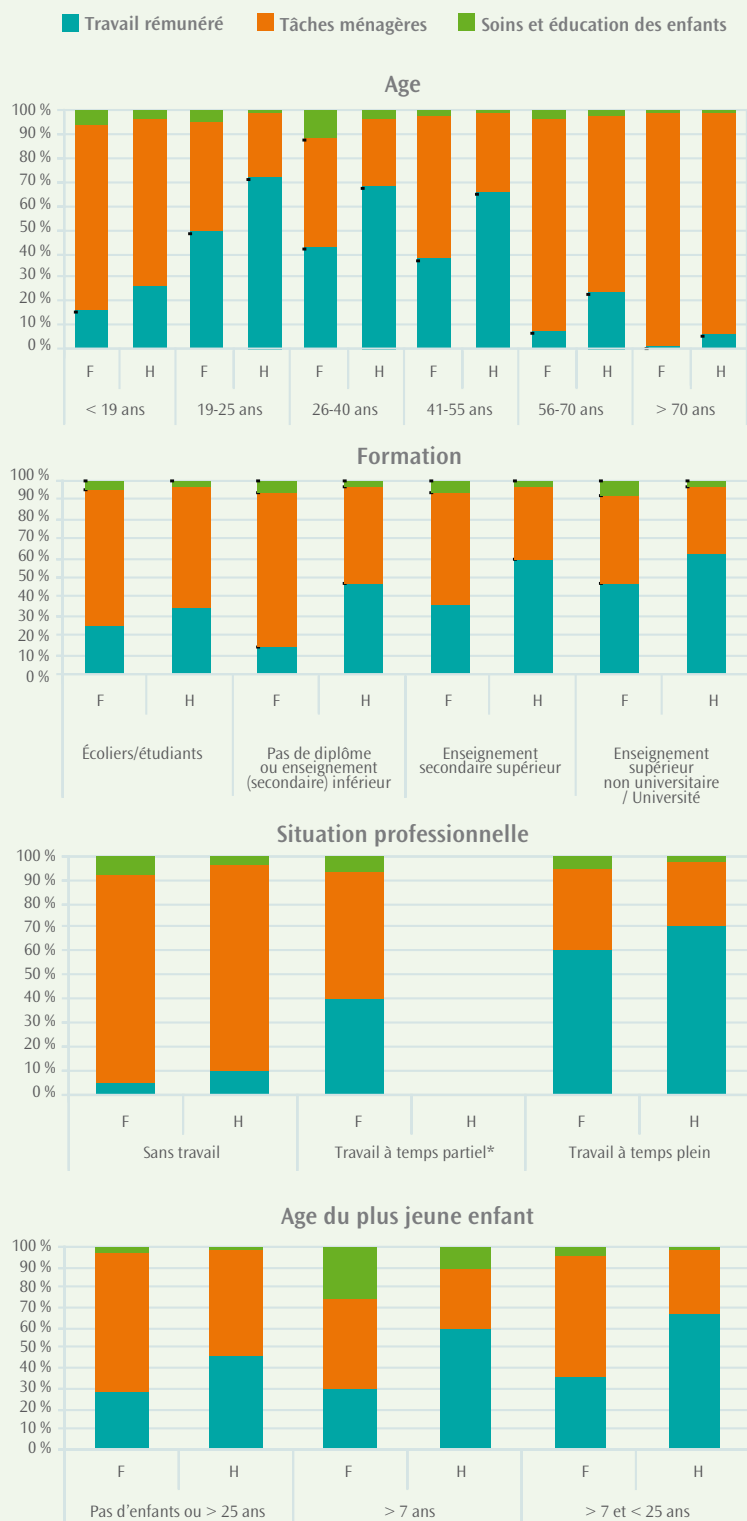
Bien que nous ayons constaté que les différences entre les femmes et les hommes pour le temps consacré au travail rémunéré et au travail ménager s'amenuisent à mesure que le niveau de formation des femmes et des hommes s'élève, l'écart observé au niveau de la charge de travail n'en devient pas moins plus important. Cela s'explique par le temps excédentaire que les femmes ayant un niveau formation supérieur consacrent aux soins et à l'éducation des enfants (cf. tableau 2.3).

L'écart observé au niveau de la charge de travail est le plus important chez les femmes et les hommes sans emploi rémunéré. Dans cette catégorie, la différence est de presque 10 heures par semaine et les femmes assument pratiquement 2/3 de la charge de travail totale. Tout comme pour l'âge, cet écart peut s'expliquer par le fait que les femmes sans emploi rémunéré consacrent davantage de temps aux tâches ménagères alors que ce n'est pas le cas des hommes. Chez les femmes et les hommes ayant un emploi à temps plein, la répartition de la charge de travail est pratiquement identique bien que l'écart reste significatif ($p \leq 0,05$).

Le fait d'avoir ou non des enfants a un impact important sur la charge de travail des femmes. Avec près de 52 heures, ce sont les femmes ayant un enfant de moins de 7 ans qui ont la charge de travail hebdomadaire la plus importante. Pour les ménages ayant des enfants plus âgés, la répartition en pour cent de la charge de travail totale entre les femmes et les hommes est pratiquement égale. Néanmoins, les paragraphes précédents nous ont appris que les hommes ayant des enfants plus âgés consacrent en moyenne 15 heures de plus par semaine au travail rémunéré que les femmes, alors qu'à l'inverse, les femmes passent en moyenne 15 heures de plus par semaine au travail ménager et aux soins et à l'éducation des enfants. La composition de la charge de travail manifeste donc une différenciation plus grande que son importance en tant que telle.

C'est ce que montre la figure 2.6. Nous y comparons d'abord les femmes et les hommes de même position sociale. On observe alors que, pour toutes les positions sociales, la charge de travail des hommes comporte davantage de travail rémunéré (bleu foncé) que celle des femmes. En comparant ensuite la composition de la charge de travail pour les femmes et les hommes entre eux, on voit que c'est seulement pour les femmes ayant un emploi à temps plein que le travail rémunéré représente plus de 50 % de leur charge de travail totale. Pour les hommes, c'est le cas bien plus souvent : le travail rémunéré représente plus de 50 % de leur charge de travail totale à l'âge actif (24-55 ans), lorsqu'ils ont un emploi à temps plein, qu'ils ont au moins un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou qu'ils ont des enfants.

Figure 2.6 : Composition de la charge de travail des femmes et des hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)



* L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

Pour cent et points de pourcent

Au tableau 2.8, la composition de la charge de travail des femmes et des hommes est exprimée en pourcentages : considérant que la charge de travail totale équivaut à 100 %, nous calculons, par exemple, la fraction correspondant au travail rémunéré dans cette charge de travail totale. Cette fraction est exprimée en pour cent. Ainsi par exemple, les femmes consacraient en moyenne 16h20' au travail rémunéré en 1966. En d'autres termes, en 1966, le travail rémunéré des femmes représentait 29,7 % d'une charge de travail totale de 54h55'. Les différences de pourcentages entre les femmes et les hommes sont exprimées en points de pourcent. Par exemple, en 1966, le travail rémunéré représentait 85,6 % de la charge de travail des hommes, ce qui correspond à un surplus de 55,9 points de pourcent par rapport au travail rémunéré effectué par les femmes.

Quelle est la différence entre ces deux mesures ? « Dix pour cent de plus » signifie : le nombre initial augmenté de 10 % de ce nombre. Ainsi, dix pour cent de 50 équivalent à 55 ; dix pour cent de plus que 25 équivalent à 27,5. La situation est un peu plus compliquée lorsque les nombres considérés sont eux-mêmes exprimés en pour cent. Si dix pour cent de plus que 50 équivalent à 55 et dix pour cent de plus que 25 équivalent à 27,5, en revanche, la différence entre 50 pour cent et 55 pour cent est de cinq points de pourcent ($55-50=5$) ; de la même façon que la différence entre 25 et 27,5 est de 2,5 points de pourcent.

La principale différence entre pour cent et points de pourcent réside dans le fait qu'un pourcentage se calcule toujours à partir d'un nombre de base donné, alors que ce n'est pas le cas pour les points de pourcent. Il est important de le signaler, étant donné qu'un même nombre de points de pourcent peut avoir des significations différentes en fonction des pourcentages à partir desquels il est calculé. La différence entre cinq et dix pour cent est plus importante que celle qui existe entre 50 et 55 pour cent ; néanmoins, on aura dans les deux cas une différence de cinq points de pourcent.

Tableau 2.8 : Évolutions de la composition de la charge de travail des femmes et des hommes appartenant à la population belge d'âge compris entre 19 et 65 ans (EET'66 – n=2.076 ; EET'99 – n=6.009 ; EET'05 – n=4.496)

	Femmes (hh:mm)	Hommes (hh:mm)	Femmes %	Hommes %	Les fem- mes consacrent plus de temps à l'activité ^a	Les hom- mes consacrent plus de temps à l'activité ^a	Proportion de la charge de travail des femmes dans la charge de travail totale
Charge de travail en 1966	54:55	51:09	100,0%	100,0%	3:46		51,8%
Travail rémunéré	16:20	43:48	29,7%	85,6%		55,9	27,2%
Tâches ménagères	34:49	6:29	63,4%	12,7%	50,7		84,3%
Soins et éducation des enfants	3:46	0:52	6,9%	1,7%	5,2		81,3%
Charge de travail en 1999	43:36	41:11	100,0%	100,0%	2:25		51,4%
Travail rémunéré	15:28	26:13	35,5%	63,7%		28,2	37,1%
Tâches ménagères	25:02	13:46	57,4%	33,4%	24,0		64,5%
Soins et éducation des enfants	3:06	1:12	7,1%	2,9%	4,2		72,1%
Charge de travail en 2005	42:08	40:01	100,0%	100,0%	2:07		50,6%
Travail rémunéré	15:27	25:02	36,7%	62,6%		25,9	38,2%
Tâches ménagères	23:47	13:52	56,4%	34,7%	21,7		63,2%
Soins et éducation des enfants	2:54	1:07	6,9%	2,8%	4,1		72,2%

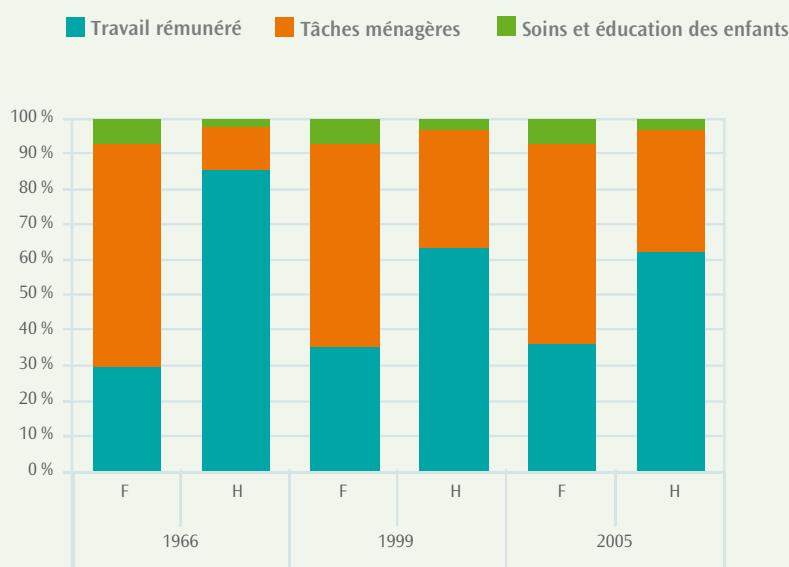
a en heures pour le total et en points de pourcent

Le premier chapitre nous a appris qu'au cours des 40 dernières années, le temps consacré (par les hommes) au travail rémunéré et celui consacré (par les femmes) au travail ménager s'est considérablement réduit, entraînant une réduction de la charge de travail totale. Cela étant, nous pouvons nous demander si ce mouvement s'est accompagné d'une évolution de la composition de la charge de travail totale. Le tableau 2.8 montre l'importance et la composition de la charge de travail en 1966, 1999 et 2005. Nous précisons que pour les besoins de ce tableau, l'échantillon a été réduit aux femmes et aux hommes de 19 à 65 ans de façon à pouvoir effectuer des comparaisons valides avec la situation de 1966.

Les différences liées aux stéréotypes sexuels étaient plus fortement marquées il y a 40 ans qu'en 1999 et en 2005. En d'autres termes, la composition de la charge de travail des femmes et des hommes en est venue à se ressembler davantage au cours des 40 dernières années. On constate que la réduction de la différence du temps passé au travail rémunéré est à attribuer exclusivement au fait que les hommes y consacrent aujourd'hui nettement moins de temps. L'écart en temps consacré au travail ménager par les femmes et les hommes s'amenuise au fil du temps, ce qu'il faut lier au fait que les femmes y consacrent aujourd'hui moins de temps et les hommes un temps relativement beaucoup plus important. Dans la composition de la charge de travail des hommes, la fraction occupée par le travail rémunéré a fortement baissé au cours des 40 dernières années, alors que la part prise par le travail ménager a presque triplé au cours de la même période et que celle consacrée aux soins et à l'éducation des enfants a doublé. De cela se dégage une conclusion importante : la moindre inégalité désormais liée à l'appartenance sexuelle pour la composition de la charge de travail est à attribuer essentiellement à une modification de l'emploi du temps des hommes, et dans une bien moindre mesure à un changement dans celui des femmes. La figure 2.7 présente cette évolution sous forme graphique.

Cependant, d'importantes différences persistent également en 2005 dans la répartition des tâches qui constituent la charge de travail. C'est ce qui ressort de la dernière colonne du tableau 2.8. Lorsque nous regardons le temps total que les femmes et les hommes ont consacré aux tâches ménagères en 2005, nous constatons que la part des femmes s'élève toujours à 63,2%. Au niveau des soins et de l'éducation des enfants, ce pourcentage est même de 72,2%. La part des femmes dans le total du temps de travail rémunéré n'atteint encore que 38,2%.

Figure 2.7 : Évolutions de la composition de la charge de travail des femmes et des hommes appartenant à la population belge d'âge compris entre 19 et 65 ans (EET'66 – n=2.076 ; EET'99 – n=6.010 ; EET'05 – n=4.496)



2.4 COUPLES

Pour mieux cerner la répartition de la charge de travail entre les femmes et les hommes, nous examinerons dans ce paragraphe la charge de travail totale de 1 784 couples femme/homme que l'on peut distinguer dans l'enquête EET'05. Ces couples, nous les avons ventilés par situation professionnelle. Le tableau 2.9 montre le temps que ces femmes et ces hommes consacrent en moyenne au travail rémunéré, au travail ménager et aux soins et à l'éducation des enfants. Par type de couple, le tableau indique également les totaux ainsi que la fraction qu'y représentent les femmes et les hommes.

La charge totale de travail est la plus inégalement répartie chez les couples où la femme a un travail rémunéré et l'homme est sans emploi. On peut attribuer cela au fait que les hommes sans emploi consacrent environ 21 heures par semaine aux tâches ménagères, que leur partenaire travaille ou non. Dans la situation inverse – la femme est sans emploi, l'homme a un travail rémunéré –, on voit que les femmes consacrent par semaine 3,5 heures de plus au travail ménager lorsque leur partenaire a un emploi rémunéré. Dans cette dernière situation, on constate qu'en temps, les femmes n'assument pas moins de 3/4 des tâches ménagères et 3/4 des soins des enfants. De ce fait, la charge de travail totale des femmes et des hommes est bien plus également répartie dans les couples où la femme n'a pas d'emploi et où l'homme travaille que dans les couples où l'homme est sans emploi et où la femme travaille. Dans les couples où ni la femme ni l'homme n'a d'emploi rémunéré, on constate également que les femmes assument une plus grande partie des tâches ménagères et des soins des enfants que les hommes.

La répartition la plus égalitaire de la charge de travail s'observe chez les couples où tant l'homme que la femme ont un travail rémunéré. Cela n'empêche pas que la composition de la charge de travail continue à présenter des différenciations liées aux stéréotypes sexuels. L'homme y consacre toujours un temps plus long au travail rémunéré, alors que la femme passe plus de temps aux tâches ménagères et beaucoup plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants. Cela s'explique en partie par le fait que l'enquête n'opère pas de distinction selon la durée de travail des femmes et des hommes : plus de 40 % des femmes travaillent à temps partiel, contre moins de 8 % des hommes. Très logiquement, les hommes consacrent donc en moyenne plus de temps au travail rémunéré. La charge de travail totale des ménages à deux revenus est presque deux fois plus grande que celle des autres ménages, malgré que les ménages à deux revenus consacrent en moyenne 15h15' de moins aux tâches ménagères – ce qui représente une différence de plus de deux heures par jour.

La répartition la plus inégalitaire de la charge de travail s'observe chez les couples où la femme a un travail rémunéré et l'homme non. Dans ce cas, les femmes assument en moyenne 63,8 % de l'ensemble du travail à effectuer. Paradoxalement, c'est chez ces couples que la répartition du travail non rémunéré est la plus égalitaire : les femmes et les hommes consacrent autant de temps aux soins et à l'éducation des enfants, alors que les femmes n'y passent, en moyenne et par semaine, « que » 3h40' de plus aux tâches ménagères que leur partenaire. Dans toutes les autres situations, cet écart est nettement plus important.

Le cas inverse, celui où la femme ne travaille pas à l'extérieur mais où l'homme le fait, donne lieu à la répartition la plus inégale du travail ménager et des soins et de l'éducation des enfants. La part prise par les femmes dans la charge totale de travail passe alors respectivement à 73,0 % et à 77,5 %. Dans cette situation, la répartition de la charge totale de travail est au détriment des hommes : en moyenne,

ils travaillent 6h26' de plus par semaine que leur partenaire.

Dans les couples où aucun des deux partenaires n'a d'emploi rémunéré, le travail ménager représente 93,9 % de la charge de travail totale. Dans ce cas, les femmes assument en moyenne près de 60% de l'ensemble du travail à effectuer.

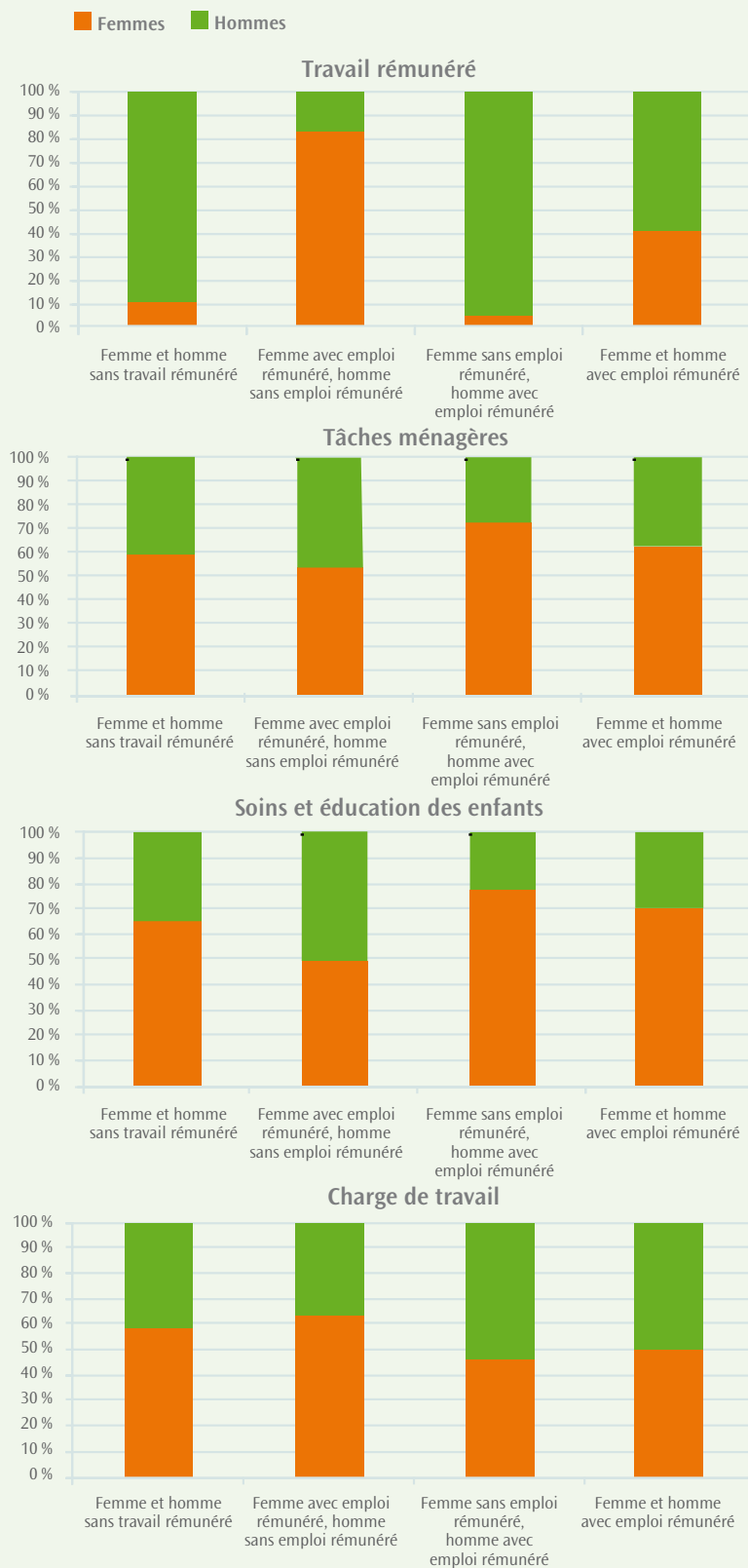
Tableau 2.9 : Répartition et composition de la charge de travail chez les couples femme/homme dans la population belge, selon la situation professionnelle (EET'05 – n=1.784)

		Travail rémunéré ^a		Tâches ménagères		Soins des enfants		Charge de travail	
		Durée	Fraction de la durée totale	Durée	Fraction de la durée totale	Durée	Fraction de la durée totale	Durée	Fraction de la durée totale
Femme et homme sans travail rémunéré (n=627)	Femmes	0:06	10,5%	30:38	59,7%	1:32	65,2%	32:17	59,0%
	Hommes	0:51	89,5%	20:43	40,3%	0:49	34,8%	22:24	41,0%
	Total	0:57		51:21		2:21		54:41	
Femme avec emploi rémunéré, homme sans emploi rémunéré (n=73)	Femmes	20:25	83,6%	24:39	54,0%	1:26	50,0%	46:31	63,8%
	Hommes	4:00	16,4%	20:59	46,0%	1:26	50,0%	26:26	36,2%
	Total	24:25		45:38		2:52		72:57	
Femme sans emploi rémunéré, homme avec emploi rémunéré (n=306)	Femmes	2:04	5,7%	34:08	73,0%	5:45	77,5%	41:58	46,4%
	Hommes	34:04	94,3%	12:39	27,0%	1:40	22,5%	48:24	53,6%
	Total	36:08		46:47		7:25		90:22	
Femme et homme avec emploi rémunéré (n=732)	Femmes	23:31	40,8%	22:40	62,8%	3:52	71,2%	50:05	50,5%
	Hommes	34:09	59,2%	13:26	37,2%	1:34	28,8%	49:10	49,5%
	Total	57:40		36:06		5:26		99:15	

^a En raison de la teneur des questions de l'enquête, ce résultat ne correspond pas à la durée de travail au sens habituel, mais au nombre d'heures de travail effectivement prestées. En moyenne, ce nombre d'heures est moins élevé que l'horaire proprement dit en raison de congés, congés de maladie, etc.

La figure 2.8 donne une représentation graphique de la répartition de la charge de travail et de celle du travail rémunéré, du travail ménager et des soins et de l'éducation des enfants.

Figure 2.8 : Répartition de la charge de travail et de ses composantes chez les couples femme/homme dans la population belge, selon la situation professionnelle (EET'05 – n=1.784)



2.5

TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

Le fait qu'un nombre relativement important de femmes travaillent à temps partiel (43 %) donne à penser que le travail à temps partiel est pour un grand nombre d'entre elles une solution permettant de combiner travail et famille. Nous soulignons néanmoins qu'il ne s'agit pas là du seul facteur qui motive les femmes à opter pour le travail à temps partiel. On peut également travailler à temps partiel parce qu'il n'y a pas d'emploi à temps plein disponible, ou parce que l'intéressé(e) n'est pas en mesure de travailler à temps plein, par exemple en raison d'une limitation physique. Cependant, beaucoup d'indications vont dans le sens d'un choix de travail à temps plein en vue de combiner travail et famille.

Le tableau 2.7 du paragraphe 2.3 nous a permis de constater que la charge de travail moyenne d'une femme travaillant à temps partiel – 47h03' – est loin d'être mince. Par comparaison, la charge de travail d'un homme travaillant à temps plein est de 48h49' et celle d'une femme travaillant à temps plein est de 50h54', alors que le temps consacré au travail rémunéré n'est en moyenne que de 20 heures par semaine pour les femmes travaillant à temps partiel contre 31 heures en moyenne pour celles qui travaillent à temps plein et 35 heures en moyenne pour les hommes travaillant à temps plein.

Le tableau 2.10 donne un aperçu de la charge de travail et de sa composition pour les femmes travaillant à temps partiel ayant des enfants et celles sans enfants. Aux fins de comparaison, le tableau reprend également les moyennes pour les femmes et les hommes (avec et sans enfants) travaillant à temps plein. Afin d'obtenir une image aussi précise que possible, l'âge a été ramené à l'âge professionnel, soit de 19 à 65 ans.

5 En raison de la teneur des questions de l'enquête, ce résultat ne correspond pas à la durée de travail au sens habituel, mais au nombre d'heures de travail effectivement prestées. En moyenne, ce nombre d'heures est moins élevé que l'horaire proprement dit en raison de congés, congés de maladie, etc.

Tableau 2.10 : Charge de travail et sa composition pour les femmes travaillant à temps partiel et les femmes et les hommes travaillant à temps plein, avec et sans enfants, appartenant à la population belge.

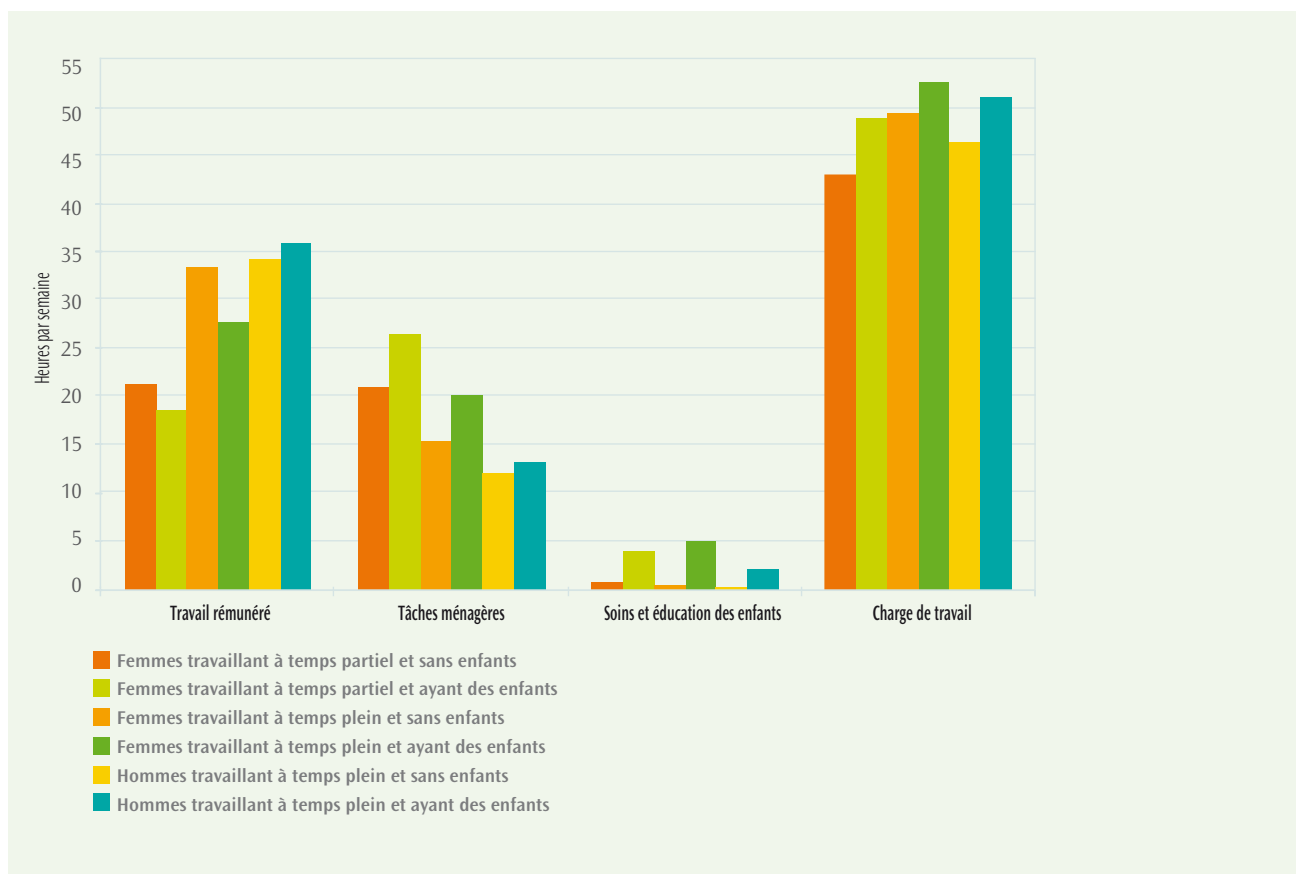
	n	Travail rémunéré	Tâches ménagères	Soins et éducation des enfants	Charge de travail
Femmes travaillant à temps partiel et sans enfants	176	21:21	21:07	0:48	43:08
Femmes travaillant à temps partiel et ayant des enfants	363	18:32	26:28	3:56	48:57
Femmes travaillant à temps plein et sans enfants	397	33:23	15:27	0:33	49:24
Femmes travaillant à temps plein et ayant des enfants	346	27:44	20:08	4:56	52:48
Hommes travaillant à temps plein et sans enfants	672	34:24	11:57	0:08	46:30
Hommes travaillant à temps plein et ayant des enfants	772	35:56	13:15	1:59	51:11

Le tableau 2.10 fait apparaître que le travail à temps partiel chez les femmes implique que celles-ci consacrent beaucoup plus de temps aux tâches ménagères. Cela pourrait nous amener à conclure que le travail à temps partiel est effectivement une manière de mieux combiner travail rémunéré et travail non rémunéré. Mais il y a un fait remarquable : les femmes travaillant à temps plein et ayant des enfants

consacrent, par semaine, une heure de plus aux soins et à l'éducation de ceux-ci que les femmes travaillant à temps partiel et ayant des enfants. On pourrait l'expliquer par le fait que les femmes travaillant à temps plein auraient davantage tendance à recourir à une aide pour les tâches ménagères ou, tout simplement, y investiraient moins d'efforts si ces tâches devaient aller au détriment du temps passé à s'occuper de leurs enfants. Les femmes travaillant à temps partiel et sans enfants ont une charge de travail relativement peu importante. En revanche, la charge de travail des femmes travaillant à temps partiel et ayant des enfants est à peu près aussi importante que celle des femmes et des hommes qui travaillent à temps plein.

La figure 2.9 présente sous forme graphique les différences pour la charge de travail et sa composition.

Figure 2.9 : Charge de travail et sa composition pour les femmes travaillant à temps partiel et les femmes et les hommes travaillant à temps plein, avec et sans enfants, appartenant à la population belge (EET'05).



2.6

AIDE AUX TÂCHES MÉNAGÈRES ET AUX SOINS ET À L'ÉDUCATION DES ENFANTS

En Belgique, 27,3 % des ménages disposent, sous une forme ou une autre, d'une aide rémunérée aux tâches ménagères et 5,7 % des ménages se font aider pour les soins aux enfants. Ce poste n'inclut pas la garde quotidienne payante des enfants. L'aide au ménage est définie ici comme celle fournie par des personnes n'appartenant pas au ménage ; elle comprend donc tant l'aide professionnelle et rémunérée que l'aide fournie sans rémunération par les voisins ou d'autres membres de la famille. Le tableau 2.11 montre le pourcentage de ménages disposant et ne disposant pas d'aide pour les différentes tâches ménagères.

Tableau 2.11 : Répartition en pourcentages de l'aide aux tâches ménagères et aux soins des enfants chez les ménages belges (EET'05 – n=3.474)

Tâche ménagère	Aide au ménage	Dont aide payante
Préparation des repas	5,4%	16,5%
Nettoyage (y compris vaisselle)	15,4%	80,1%
Lessive et repassage	9,6%	33,4%
Bricolage (hors jardinage)	7,9%	62,3%
Jardinage	3,4%	100,0%
Courses	3,4%	9,8%
Administration	1,7%	17,3%
Tâches ménagères ^a	27,3%	100,0%
Soins des enfants	5,7%	23,0%

a Pourcentage total de ménages disposant d'une aide pour au moins 1 des tâches ménagères (hors aide aux soins des enfants)

Dans les ménages belges, l'aide la plus fréquente est celle d'une personne qui vient nettoyer ou faire la lessive et le repassage, suivie de l'aide au bricolage. L'aide au nettoyage est rémunérée dans 80 % des cas ; l'aide à la lessive et au repassage l'est dans 33 % des cas. L'aide au bricolage est fournie contre paiement dans 62 % des cas ; l'aide au jardinage est toujours payante. L'aide aux soins des enfants se fait contre paiement dans un quart des cas.

Lorsqu'on prend en considération la situation professionnelle pour les couples femme/homme, on constate que l'aide aux tâches ménagères est la plus fréquente chez les ménages à deux revenus (tableau 2.12). Près de 1/3 des ménages à deux revenus dispose d'une aide rémunérée aux tâches ménagères : c'est pratiquement deux fois plus que pour les autres situations professionnelles. L'aide en question concerne avant tout le nettoyage et le bricolage, ainsi que la lessive et le repassage. Pour toutes les situations professionnelles, l'aide au nettoyage est la plus fréquente. On n'observe que des différences minimales entre les ménages à un seul revenu où soit la femme, soit l'homme travaille.

Qu'un ménage sur dix dans lesquels ni la femme ni l'homme ne travaille se fasse aider pour le nettoyage peut s'expliquer par le fait que cette catégorie englobe aussi les retraités.

Tableau 2.12 : Pourcentage de ménages belges ayant une aide pour les tâches ménagères et les soins des enfants selon la situation professionnelle (EET'05 – n=1.643)

Tâche ménagère	Aide au ménage			
	Femme et homme sans travail rémunéré (n=486)	Femme avec emploi rémunéré, homme sans emploi rémunéré (n=87)	Femme sans emploi rémunéré, homme avec emploi rémunéré (n=272)	Femme et homme avec emploi rémunéré (n=798)
Préparation des repas	1,2%	0,0%	2,3%	5,4%
Nettoyage (y compris vaisselle)	10,9%	8,0%	7,0%	20,1%
Lessive et repassage	2,1%	2,3%	4,0%	9,6%
Bricolage (hors jardinage)	4,7%	5,7%	5,1%	10,4%
Jardinage	2,7%	1,1%	2,6%	2,4%
Courses	0,8%	0,0%	1,8%	0,9%
Administration	0,6%	1,1%	1,1%	1,0%
Tâches ménagères ^a	16,5%	13,8%	15,8%	31,0%
Soins des enfants	1,0%	2,3%	6,3%	15,0%

a Pourcentage total de ménages disposant d'une aide pour au moins 1 des tâches ménagères (hors aide aux soins des enfants)

Au paragraphe 2.4, nous avons vu que, bien que ce soit dans les ménages à deux revenus que la charge de travail est répartie de la façon la plus égalitaire, cette répartition n'en reste pas moins marquée par les stéréotypes sexuels. Le tableau 2.12 montre que 31 % de ces ménages à deux revenus dispose d'une aide au ménage et 15 % d'une aide aux soins des enfants. On peut dès lors se demander si cette aide contribue à créer une répartition (encore) plus égalitaire de la charge de travail entre femmes et hommes. Le tableau 2.13 indique le temps que ces femmes et ces hommes consacrent au travail rémunéré, au travail ménager et aux soins et à l'éducation des enfants en fonction du type d'aide dont ils disposent.

Pour les ménages à deux revenus, la présence d'une aide au ménage n'implique pas une réduction de la charge de travail totale. Mieux, lorsqu'il y a une aide au ménage, la charge de travail totale tant des femmes que des hommes est supérieure de 4 à 6 heures à celle des ménages à deux revenus ne disposant pas d'une telle aide. En outre, l'aide au ménage n'entraîne pour ainsi dire pas plus d'égalitarisme dans la répartition de cette charge de travail. Les hommes disposant d'une aide ménagère (combinée ou non à une aide aux soins des enfants) consacrent en moyenne 8 à 10 heures de plus au travail rémunéré, alors que les femmes consacrent en moyenne de 6 à plus de 8 heures de plus aux tâches ménagères et plus de deux fois plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants.

Le paragraphe 2.2 nous a appris que les femmes ayant de jeunes enfants consacrent en moyenne plus de 12,5 heures par semaine aux soins et à l'éducation de ceux-ci. Pour les hommes, ce temps s'élève à près de 5 heures. Le tableau 2.13 nous permet de conclure que l'aide aux soins et à l'éducation des enfants (combinée ou non à une aide aux tâches ménagères) n'induit qu'un très faible effet de remplacement : les femmes disposant d'une aide pour les soins et l'éducation des enfants n'en consacrent pas moins elles-mêmes de 9 à 11 heures par semaine à ces activités, ce temps étant de 4,5 heures pour les hommes.

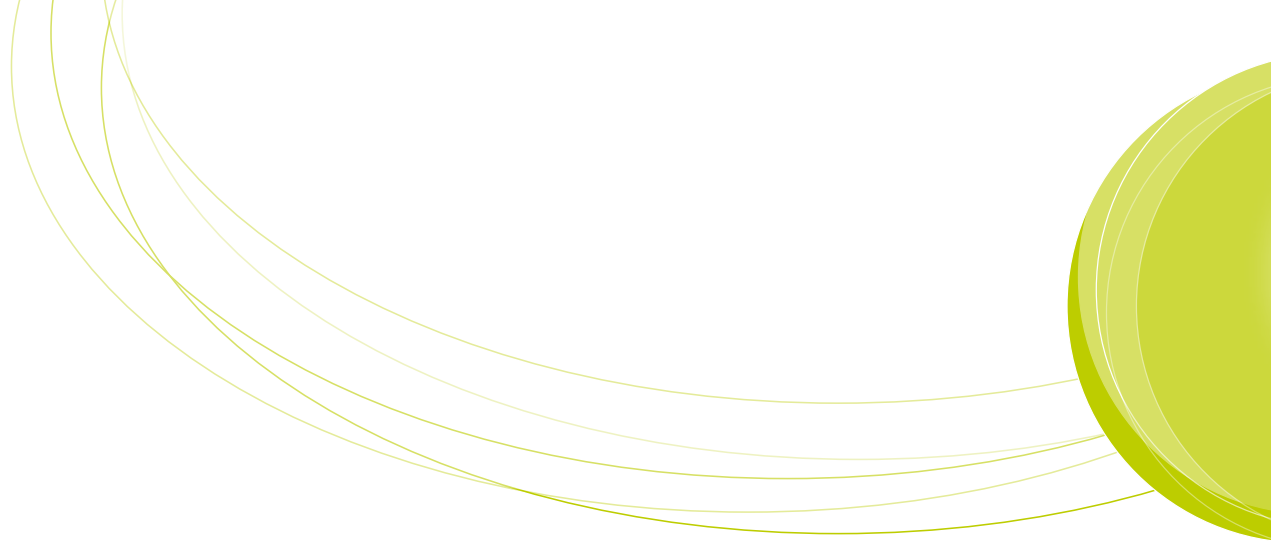
Si l'aide au ménage ne contribue pas à une réduction ou à une répartition plus égalitaire de la charge de travail, elle permet cependant, dans une certaine mesure, une augmentation du temps de travail. Les hommes des ménages à deux revenus disposant d'une aide au ménage uniquement consacrent en

Tableau 2.13 : Temps consacré au travail rémunéré et au travail familial par les femmes et les hommes de la population belge appartenant à un ménage à deux revenus, selon le type d'aide au ménage (EET'05 – n=798)

	Travail rémunéré		Tâches ménagères		Soins et éducation des enfants		Charge de travail
	Durée (hh:mm)	Pourcentage de la charge de travail totale	Durée (hh:mm)	Pourcentage de la charge de travail totale	Durée (hh:mm)	Pourcentage de la charge de travail totale	Durée (hh:mm)
Pas d'aide (n=500)							
Femmes	25:08	50,5%	21:23	43,1%	3:10	6,4%	49:42
Hommes	32:49	69,8%	13:21	28,6%	1:45	3,8%	47:57
Les femmes consacrent plus de temps à l'activité			8:02		1:25		1:45
Les hommes consacrent plus de temps à l'activité	7:41						
Aide au ménage uniquement (n=178)							
Femmes	27:50	52,0%	21:13	39,8%	4:24	8,2%	53:29
Hommes	37:49	71,9%	12:53	24,5%	1:55	3,6%	52:38
Les femmes consacrent plus de temps à l'activité			8:20		2:31		0:51
Les hommes consacrent plus de temps à l'activité	9:59						
Aide au soins et à l'éducation des enfants uniquement (n=51)							
Femmes	24:12	42,9%	21:11	37,6%	11:00	19,5%	56:24
Hommes	34:03	70,0%	10:42	21,7%	4:33	9,3%	49:19
Les femmes consacrent plus de temps à l'activité			10:29		6:27		7:15
Les hommes consacrent plus de temps à l'activité	9:51						
Aide au ménage et aide aux soins et à l'éducation des enfants (n=69)							
Femmes	26:26	47,7%	19:52	35,9%	9:06	16,4%	55:25
Hommes	34:43	65,6%	13:41	26,1%	4:26	8,3%	52:51
Les femmes consacrent plus de temps à l'activité			6:11		4:40		2:34
Les hommes consacrent plus de temps à l'activité	8:17						

moyenne 5 heures de plus au travail rémunéré que les hommes dans la même situation mais sans aide au ménage. Pour les femmes, cette différence est de 2h42' en moyenne. L'aide aux soins et à l'éducation des enfants n'a pas le même effet – ce qui ne devrait pas étonner, étant donné que cette catégorie n'englobe que des ménages ayant des enfants nécessitant des soins. Le temps consacré au travail familial par les femmes et les hommes ne disposant que d'une aide au ménage diffère à peine de celui qu'y consacrent les couples sans aide au ménage.

Nous pouvons dès lors affirmer que l'aide aux tâches ménagères, dans les ménages à deux revenus, s'accompagne d'un allongement du temps consacré au travail rémunéré. Le lien de cause à effet est ici sans doute inverse : à mesure que la femme et l'homme travaillent davantage, le revenu du ménage est plus élevé ; l'aide rémunérée devient alors plus accessible et aussi plus souhaitable. Cependant, il n'y a pratiquement pas d'effet perceptible de l'aide aux tâches ménagères sur le nombre d'heures que les femmes et les hommes des ménages à deux revenus consacrent eux-mêmes au travail familial.





3 TEMPS REPRODUCTIF

Nous consacrons près de la moitié de notre temps à maintenir notre corps en condition et à lui donner des soins – en d'autres mots, à le « reproduire ». Ces activités vont des plus élémentaires, comme aller aux toilettes, prendre le déjeuner ou nous brosser les dents, jusqu'à des formes moins immédiates, comme nous prélasser dans notre bain ou faire une sieste au jardin. Toutes ces activités sont nécessaires pour assurer notre bon fonctionnement. Eu égard au fait que la nourriture, le sommeil et les soins personnels sont des activités dans une grande mesure indispensables, on les considère comme des constantes relatives dans le profil d'emploi du temps. Pourtant, il est possible de mordre sur ce temps reproductif pour l'affecter à autre chose : c'est ce que nous examinerons dans le présent chapitre. Dans quelle mesure les femmes et les hommes renoncent-ils à ce temps reproductif et pourquoi ? La situation professionnelle ou les enfants jouent-ils un rôle à cet égard ? Et dans quelle mesure le week-end est-il mis à profit pour des « manœuvres de rattrapage » ?

Le temps reproductif comprend quatre catégories d'activités : manger et boire ; soins corporels ; sommeil et repos ; détente et farniente. Cette dernière catégorie ne doit pas être confondue avec le temps récréatif, qui comprend des formes de détente plus actives telles que lire un livre, regarder la télévision ou faire du sport.

3.1

MANGER ET BOIRE, SOINS CORPORELS

Le tableau 3.1 montre les différences entre les femmes et les hommes pour le temps qu'ils passent à manger et à boire ; le tableau 3.2 fait de même pour les soins corporels, qui incluent également les soins professionnels. Par soins professionnels, il faut entendre des activités comme une visite à un institut de beauté ou un passage chez le coiffeur.

D'une façon générale, les femmes et les hommes ne diffèrent guère quant au temps passé à manger et à boire ; les écarts ne sont significatifs que dans un nombre réduit de cas. Ce n'est pas étonnant, puisque manger et boire sont des besoins vitaux élémentaires que personne ne peut ignorer.

Les femmes de la classe d'âge des 19-40 ans passent, par semaine, 3 à 5 quarts d'heure de plus à table que les hommes. Ce fait pourrait s'expliquer partiellement par le grand nombre de femmes sans emploi ou ayant un emploi à temps partiel ; celles-ci disposent probablement de plus de temps pour le repas de midi.

Tableau 3.1 : Temps consacré par semaine à manger et à boire par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)

	n		Manger et boire (hh:mm)			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité
Tous	3.289	3.111	10:22	10:09	0:13 ^{n.s.}	
Age						
<19 ans	355	345	9:44	9:41	0:03 ^{n.s.}	
19-25 ans	324	340	9:56	8:36	1:20*	
26-40 ans	739	634	9:51	9:08	0:43*	
41-55 ans	865	820	10:18	10:10	0:08 ^{n.s.}	
56-70 ans	664	647	10:57	11:08		0:11 ^{n.s.}
>70 ans	342	324	11:31	12:20		0:49*
Formation						
Écoliers/étudiants	518	483	9:58	9:28	0:30*	
Pas de diplôme ou enseignement (secondaire) inférieur	1.234	1.111	10:29	10:17	0:12 ^{n.s.}	
Enseignement secondaire supérieur	749	843	10:11	9:59	1:12 ^{n.s.}	
Enseignement supérieur non universitaire / Université	688	612	10:39	10:44		0:05 ^{n.s.}
Situation professionnelle						
Sans travail	1.993	1.546	10:43	10:42	0:01 ^{n.s.}	
Travail à temps partiel ^a	543	88	9:52	-	-	
Travail à temps plein	752	1.461	9:46	9:37	0:09 ^{n.s.}	
Age du plus jeune enfant						
Pas d'enfants ou > 25 ans	2.175	2.147	10:25	10:14	0:11 ^{n.s.}	
<7 jaar	349	313	9:56	9:32	0:24 ^{n.s.}	
>7 et <25 ans	698	621	10:17	9:59	0:18 ^{n.s.}	

a L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Les différences entre les femmes et les hommes sont bien plus marquées pour les soins corporels, et significatives pour pratiquement toutes les catégories sociales. En moyenne, les femmes consacrent aux soins corporels 47 minutes de plus par semaine que les hommes.

Si l'on considère les différentes catégories d'âge, on observe que les écarts entre les femmes et les hommes sont les plus réduits pendant la première phase de l'âge actif (de 26 à 40 ans). Il est frappant de constater que c'est pendant la deuxième phase de l'âge actif (de 40 à 55 ans) que les différences en temps passé aux soins corporels sont les plus grandes. Cela pourrait s'expliquer par le fait que pendant la première phase de l'âge actif, les soins des enfants entament largement le budget-temps. Au bas du

tableau, on voit en effet que les femmes ayant de jeunes enfants sont celles qui ont le moins de temps à consacrer aux soins corporels ; de ce fait, c'est pour ce groupe que l'écart entre les femmes et les hommes est le moins important.

Chez les femmes, la situation professionnelle n'a pratiquement pas d'incidence sur le temps qu'elles consacrent aux soins corporels : quelle que soit leur situation professionnelle, elles y consacrent en moyenne 6 heures par semaine, soit une heure de plus que les hommes travaillant à temps plein, qui sont aussi ceux qui consacrent le moins de temps aux soins corporels.

Tableau 3.2: Temps consacré par semaine aux soins corporels par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)

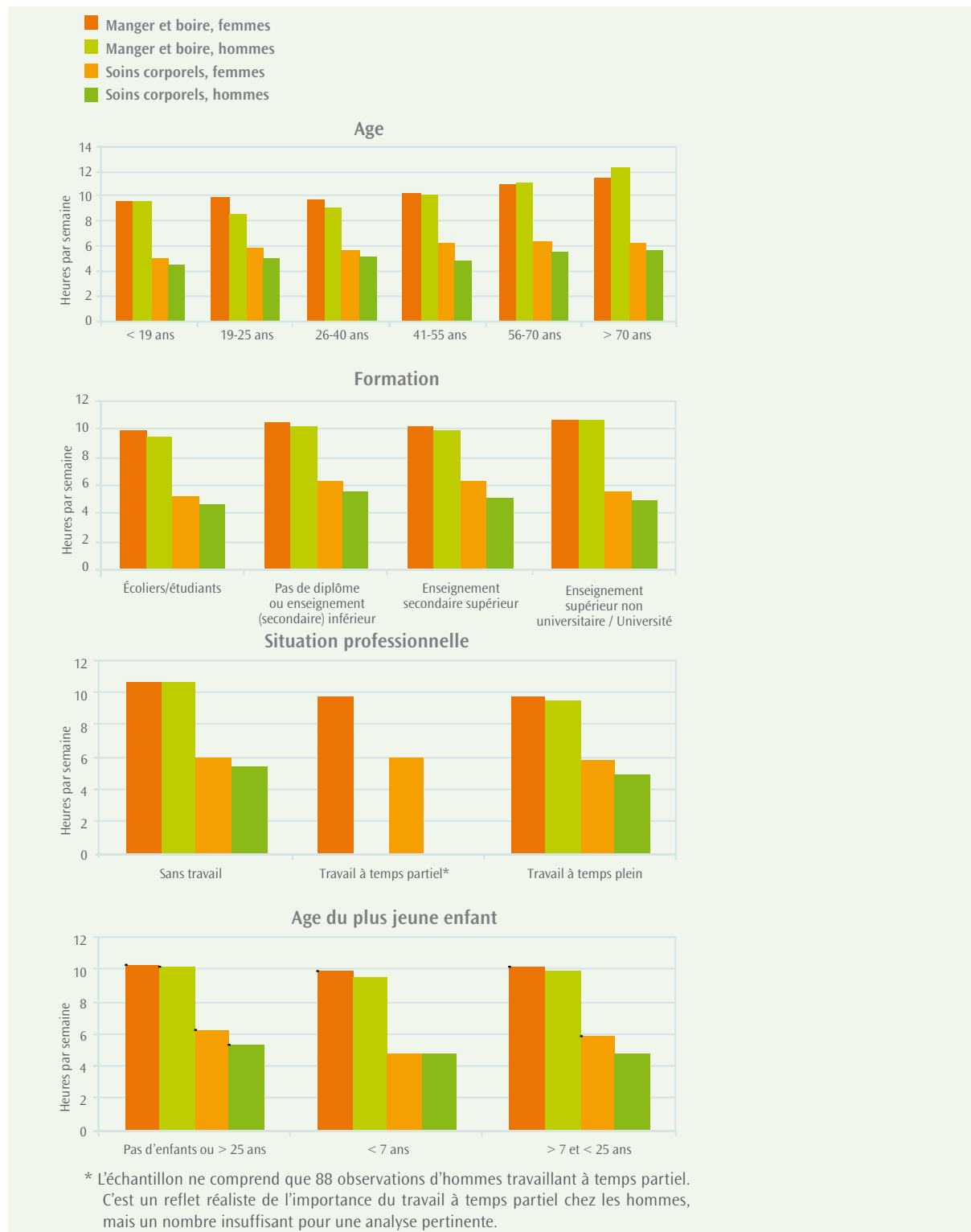
	n		Soins corporels (hh:mm)			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité
Tous	3.289	3.111	6:00	5:13	0:47**	
Age						
<19 ans	355	345	5:09	4:35	0:34*	
19-25 ans	324	340	6:00	5:05	0:55*	
26-40 ans	739	634	5:45	5:18	0:27*	
41-55 ans	865	820	6:12	4:57	1:15*	
56-70 ans	664	647	6:23	5:40	0:43*	
>70 ans	342	324	6:13	5:42	0:31 ^{n.s.}	
Formation						
Écoliers/étudiants	518	483	5:19	4:42	0:37*	
Pas de diplôme ou enseignement (secondaire) inférieur	1.234	1.111	6:19	5:40	0:39*	
Enseignement secondaire supérieur	749	843	6:19	5:07	1:12*	
Enseignement supérieur non universitaire / Université	688	612	5:40	5:00	0:40*	
Situation professionnelle						
Sans travail	1.993	1.546	6:03	5:27	0:36*	
Travail à temps partiel ^a	543	88	5:57	-	-	
Travail à temps plein	752	1.461	5:55	5:00	0:55*	
Age du plus jeune enfant						
Pas d'enfants ou > 25 ans	2.175	2.147	6:14	5:22	0:52*	
<7 jaar	349	313	4:48	4:51		0:03 ^{n.s.}
>7 et <25 ans	698	621	5:52	4:54	0:58*	

a L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

La figure 3.1 donne une représentation graphique des écarts entre les femmes et les hommes pour le temps passé à manger et à boire et celui consacré aux soins corporels.

Figure 3.1 : Consacré le temps consacré à boire et à manger et celui consacré aux soins corporels pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)



3.2

SOMMEIL ET REPOS, DÉTENTE ET FARNIENTE

En moyenne, les femmes dorment et se reposent plus de 2 heures de plus par semaine que les hommes (cf. tableau 3.3). Au cours de l'âge actif (de 26 à 55 ans), tant les femmes que les hommes dorment le moins. Néanmoins, même alors, le temps de sommeil et de repos est plus long de 2 à presque 3 heures chez les femmes que chez les hommes. L'idée que le besoin de sommeil devient moindre avec l'âge ne se vérifie pas : une fois passé l'âge actif, on dort à nouveau plus longtemps. La différence la plus grande entre les femmes et les hommes s'observe chez les plus de 70 ans : dans ce groupe, les femmes dorment en moyenne plus de 4 heures de plus que les hommes.

Les femmes comme les hommes dorment moins à mesure que leur niveau de formation est plus élevé ; toutefois, l'écart entre les femmes et les hommes reste élevé même dans ce cas (l'excédent se trouvant toujours chez les femmes). Il en va de même lorsqu'on rapporte les temps de sommeil et de repos à la situation professionnelle. Les temps de sommeil et de repos sont les moins longs chez les femmes et les hommes ayant un emploi à temps plein, mais dans ce groupe aussi, les femmes ayant un emploi à temps plein dorment plus de 2 heures de plus que les hommes dans la même situation. Cette différence se vérifie également lorsqu'on considère les différentes situations familiales. Les femmes et les hommes ayant des enfants disposent, par semaine, d'au moins 2 heures de sommeil et de repos de moins que les femmes et les hommes sans enfants. Néanmoins, les femmes ayant un enfant de moins de 7 ans consacrent elles aussi pratiquement 2 heures de plus par semaine au sommeil et au repos que les hommes. Lorsque l'âge de l'enfant le plus jeune est compris entre 7 et 25 ans, cet écart se creuse même jusqu'à plus de 3 heures.

Tableau 3.3 : Temps consacré par semaine au sommeil et au repos par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – N=6.400)

	n		Sommeil et repos (hh:mm)		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité ^a
Tous	3.289	3.111	61:02	58:44	2:18*
Age					
<19 ans	355	345	66:37	64:39	1:58*
19-25 ans	324	340	61:25	60:30	0:55
26-40 ans	739	634	58:56	57:02	1:54*
41-55 ans	865	820	58:48	56:00	2:48*
56-70 ans	664	647	60:55	58:41	2:14*
>70 ans	342	324	65:17	61:00	4:17*
Formation					
Écoliers/étudiants	518	483	64:01	63:26	0:35 ^{n.s.}
Pas de diplôme ou enseignement (secondaire) inférieur	1.234	1.111	62:45	58:29	4:26*
Enseignement secondaire supérieur	749	843	58:53	57:55	0:58*
Enseignement supérieur non universitaire / Université	688	612	58:20	56:44	1:36*
Situation professionnelle					
Sans travail	1.993	1.546	62:49	61:23	1:26*
Travail à temps partiel ^b	543	88	58:46	-	-
Travail à temps plein	752	1.461	57:57	55:45	2:12*
Age du plus jeune enfant					
Pas d'enfants ou > 25 ans	2.175	2.147	61:44	59:48	1:56*
<7 ans	349	313	59:40	57:46	1:54*
>7 et <25 ans	698	621	58:33	55:26	3:07*

a Quelle que soit la catégorie sociale, les femmes consacrent autant ou plus de temps au sommeil et au repos que les hommes.

b L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Se détendre ou ne rien faire n'occupe qu'une toute petite fraction du temps des femmes et des hommes en cours de journée (cf. tableau 3.4). La détente et le farniente comprennent l'ensemble des temps pour lesquels les répondants ont noté qu'ils ne faisaient effectivement rien, qu'ils rêvassaient, qu'ils méditaient ou pensaient, qu'ils fumaient ou prenaient un bain de soleil. Les femmes y passent en moyenne une demi-heure de plus par semaine que les hommes. A mesure qu'ils avancent en âge, les femmes et les hommes prennent plus de temps pour se détendre ou simplement ne rien faire. Les personnes ayant une formation supérieure, travaillant à temps plein ou ayant des enfants ont moins de temps pour ces activités. Les différences entre femmes et hommes ne sont pas très marquées et elles ne sont souvent pas statistiquement significatives. On observe des écarts significatifs dans la catégorie d'âge des 26-40 ans et chez les plus de 70 ans, chez les personnes ayant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et chez le groupe sans enfants ou ayant de jeunes enfants.

Tableau 3.4 : Temps consacré par semaine à la détente ou au farniente par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)

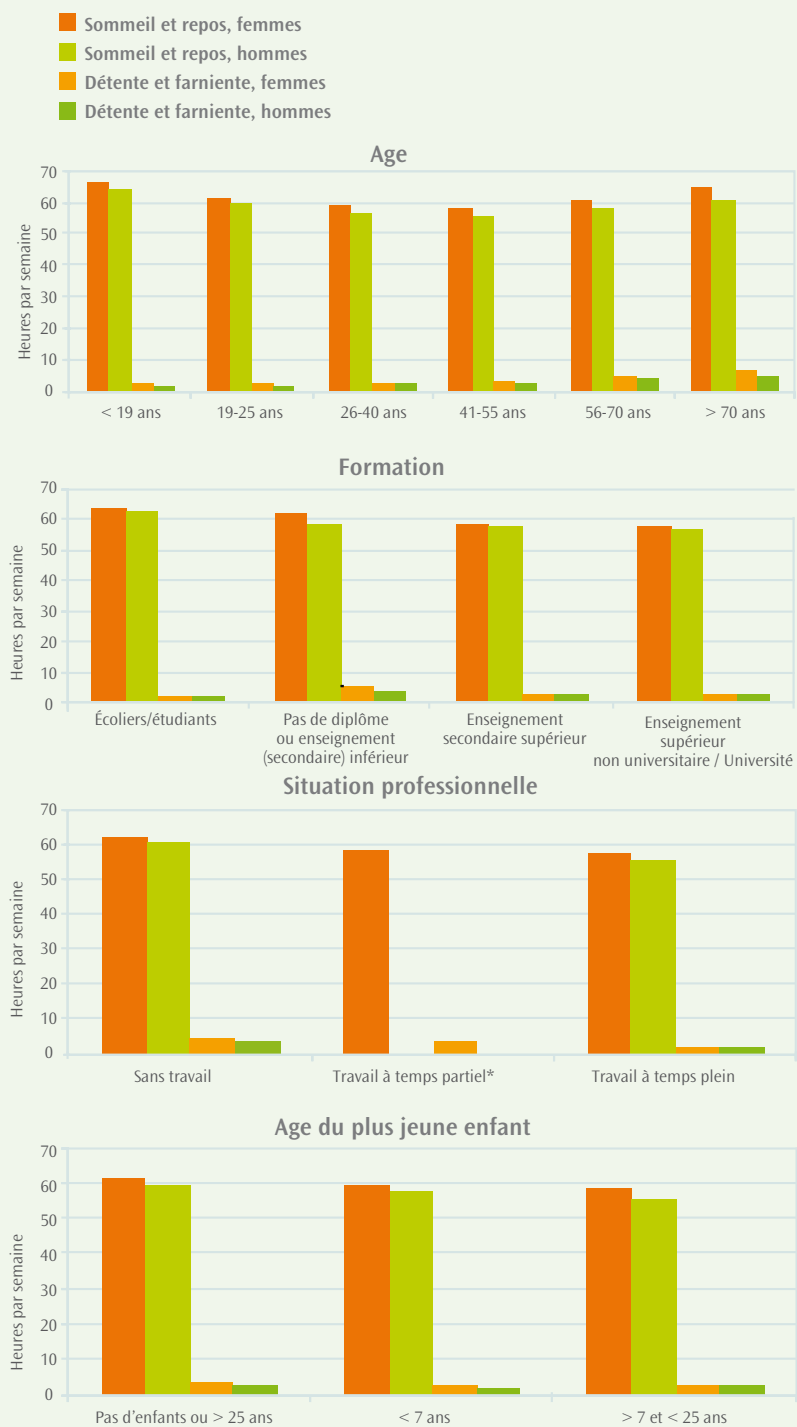
	n		Détente ou farniente (hh:mm)			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité
Tous	3.289	3.111	3:42	3:11	0:31*	
Age						
<19 ans	355	345	2:16	2:01	0:15 ^{n.s.}	
19-25 ans	324	340	2:18	2:05	0:13 ^{n.s.}	
26-40 ans	739	634	2:52	2:12	0:40*	
41-55 ans	865	820	3:14	2:51	0:23 ^{n.s.}	
56-70 ans	664	647	4:55	4:25	0:30 ^{n.s.}	
>70 ans	342	324	7:13	5:31	1:42*	
Formation						
Écoliers/étudiants	518	483	2:15	2:04	0:11 ^{n.s.}	
Pas de diplôme ou enseignement (secondaire) inférieur	1.234	1.111	5:16	4:18	0:58*	
Enseignement secondaire supérieur	749	843	3:08	2:48	0:20 ^{n.s.}	
Enseignement supérieur non universitaire / Université	688	612	2:38	2:39		0:01 ^{n.s.}
Situation professionnelle						
Sans travail	1.993	1.546	4:16	3:57	0:19 ^{n.s.}	
Travail à temps partiel ^a	543	88	3:22	-	-	
Travail à temps plein	752	1.461	2:28	2:25	0:03 ^{n.s.}	
Age du plus jeune enfant						
Pas d'enfants ou > 25 ans	2.175	2.147	4:00	3:18	0:42*	
<7 ans	349	313	3:05	2:17	0:48*	
>7 et <25 ans	698	621	2:51	2:41	0:10 ^{n.s.}	

a L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

La figure 3.2. montre le temps consacré par les femmes et les hommes au sommeil et au repos ainsi qu'à la détente et au loisir. Les écarts décrits ci-dessus s'y lisent clairement.

Figure 3.2 : Temps consacré au sommeil et au repos ainsi qu'à la détente ou au loisir pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – n=6.400)



* L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

3.3

RATTRAPAGE PENDANT LE WEEK-END?

On suppose souvent que le week-end est davantage placé sous le signe de la reproduction des fonctions organiques du corps que les jours de semaine. Le dimanche en particulier – le jour de repos hebdomadaire –, on a le temps de faire la grasse matinée, de rester plus longtemps à table et de se reposer l'après-midi, puisque la plupart des gens ne sont pas tenus au travail ce jour-là. S'il est question de manœuvres de rattrapage pendant le week-end, on peut se demander si celles-ci sont le fait des femmes et des hommes à parts égales.

Le tableau 3.5 montre le temps moyen consacré aux différentes formes de temps reproductif par les femmes et les hommes les jours de semaine, les samedis et les dimanches. On est immédiatement frappé par le fait que, le samedi et le dimanche, les écarts entre femmes et hommes ne varient pratiquement pas par rapport aux jours de semaine. Les week-end, les femmes continuent à consacrer davantage de temps au sommeil et aux soins corporels que les hommes. Les écarts pour le temps passé à manger et à boire et pour celui consacré au sommeil et à la détente ne sont pas toujours significatifs.

Pendant le week-end, tant les femmes que les hommes passent un peu plus de temps à table ; de même, ils se reposent un peu plus longtemps. C'est le samedi que les femmes comme les hommes consacrent le plus de temps aux soins corporels. Ceci pourrait être lié au fait que le samedi soir est par excellence la soirée des sorties et des visites entre amis et familiales. Le samedi soir, on regarde moins la télévision que les soirs du vendredi ou du dimanche. Le dimanche reste le jour de repos par excellence. Tant les femmes (1h15') que les hommes (1h24') dorment bien plus longtemps le dimanche que les jours de semaine. Ce jour-là, les hommes récupèrent un peu plus de sommeil que les femmes, de sorte que la différence entre les deux groupes se réduit quelque peu.

Tableau 3.5 : Temps consacré à manger et à boire, aux soins corporels, au sommeil et au repos ainsi qu'à la détente ou au farniente, un jour de semaine, un samedi et un dimanche, par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – n=6.400)

	n		Manger et boire (hh:mm)			Soins corporels (hh:mm)		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité ^a	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité ^a
Un jour de semaine	3.289	3.111	1:23	1:22	0:01 ^{n.s.}	0:51	0:44	0:07*
Samedi	1.668	1.532	1:40	1:39	0:01 ^{n.s.}	0:56	0:47	0:09*
Dimanche	1.621	1.579	1:42	1:37	0:05*	0:48	0:41	0:07*

	n		Sommeil et repos (hh:mm)			Détente ou farniente (hh:mm)		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité ^a	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité ^a
Un jour de semaine	3.289	3.111	8:30	8:09	0:21*	0:31	0:25	0:06*
Samedi	1.668	1.532	8:43	8:22	0:21*	0:29	0:27	0:02 ^{n.s.}
Dimanche	1.621	1.579	9:45	9:33	0:12*	0:38	0:33	0:05*

a Tant les jours de semaine que les samedis et les dimanches, les femmes passent plus de temps à manger et à boire et consacrent plus de temps aux soins corporels, au sommeil/repos et à la détente/farniente que les hommes.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.



4 TEMPS RÉCRÉATIF

Le temps productif et le temps reproductif ont tous deux un caractère plus ou moins contraignant. Les personnes qui ont un travail doivent s'y rendre. Lorsqu'il n'y a plus rien dans l'armoire à provisions, il faut aller faire des courses. La fatigue nous impose de dormir. Le temps récréatif, par contre, se répartit plus librement. Aller rendre visite à des amis (participation sociale) constitue un choix personnel, tout comme l'est la décision de lire un livre (activité de loisirs).

Le temps récréatif est généralement défini comme étant du temps résiduel : c'est le temps qui reste lorsque le travail rémunéré est terminé, les tâches ménagères accomplies et les besoins personnels satisfaits. Nous savons maintenant que certaines positions sociales s'accompagnent d'une charge de travail élevée. La littérature souligne que ces groupes qui travaillent beaucoup, et principalement les femmes, disposent de moins de loisirs de qualité (Shaw, 1994 ; Bittman et Wajcman, 1999). Dans ce chapitre, nous considérons ce qui différencie le temps récréatif des femmes et des hommes. En outre, nous examinerons de plus près deux thèmes sociétaux : le bénévolat et la pression du temps.

4.1

PARTICIPATION SOCIALE

La première partie du tableau 4.1 montre que les femmes et les hommes consacrent en moyenne près de 11 heures par semaine à des activités de participation sociale. Celle-ci englobe les contacts sociaux (téléphoner, envoyer des e-mails, aller à une fête, prendre le café avec quelqu'un, etc.), la vie associative (activités en tant que membre d'une association, bénévolat, etc.) ainsi que les soins et l'aide aux membres de la famille (soins en cas de maladie, accompagnement pour une visite chez le médecin, conseils, etc.). En général, on n'observe guère de différences entre les femmes et les hommes pour ce qui concerne le temps consacré aux activités de participation sociale (cf. aussi la figure 4.1). De plus, ces différences ne sont que rarement significatives.

Au cours de la dernière phase de l'âge actif, les femmes consacrent un temps considérablement plus important (1h45' de plus) à la participation sociale que les hommes. Le chapitre 2 nous a appris que pendant cette période de la vie, les hommes continuent de consacrer beaucoup de temps à leur travail. D'autres différences significatives sont liées au fait d'avoir ou non des enfants dont il faut s'occuper. Lorsqu'elles ont un enfant de moins de 7 ans, les femmes ont significativement moins de temps à consacrer aux activités de participation sociale.

De même, le temps consacré à la participation sociale par les femmes et les hommes reste relativement constant lorsqu'on le rapporte aux différentes catégories sociales. Ce temps se situe pratiquement toujours entre 10 et 12 heures par semaine. Ce n'est que chez les jeunes de moins de 19 ans et les plus de 70 ans (pour les femmes seulement), chez les personnes ayant un emploi à temps plein et chez celles ayant des enfants, que le temps consacré aux activités de participation sociale est inférieur à 10 heures par semaine.

Tableau 4.1 : Temps consacré par semaine à la participation sociale par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)

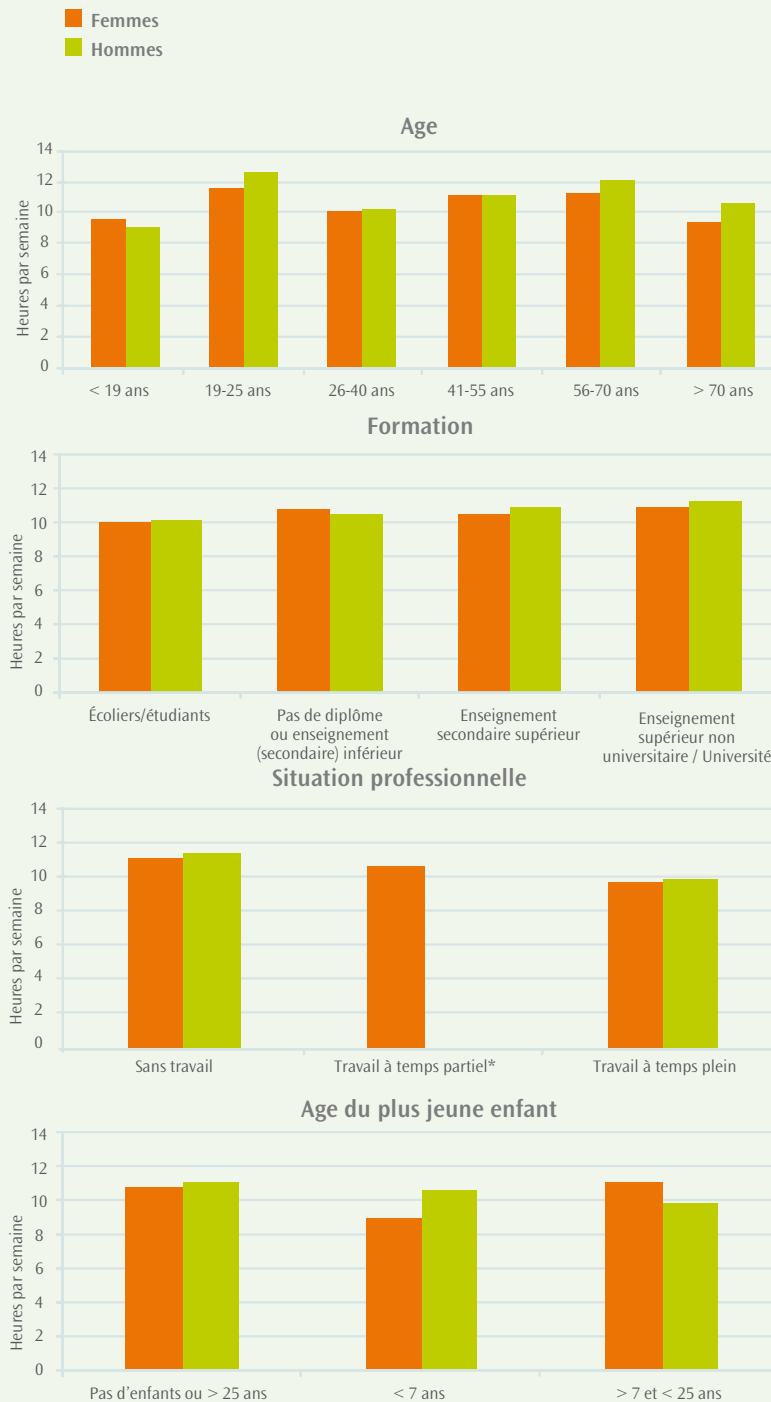
	n		Participation sociale (hh:mm)			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité
Tous	3.289	3.111	10:43	10:49		0:06 ^{n.s.}
Age						
<19 ans	355	345	9:35	9:05	0:30 ^{n.s.}	
19-25 ans	324	340	11:42	12:44		1:02 ^{n.s.}
26-40 ans	739	634	10:06	10:15		0:09 ^{n.s.}
41-55 ans	865	820	11:16	10:12	1:04*	
56-70 ans	664	647	11:25	12:10		0:45 ^{n.s.}
>70 ans	342	324	9:32	10:40		1:08 ^{n.s.}
Formation						
Écoliers/étudiants	518	483	10:10	10:12		0:02 ^{n.s.}
Pas de diplôme ou enseignement (secondaire) inférieur	1.234	1.111	10:50	10:32	0:18 ^{n.s.}	
Enseignement secondaire supérieur	749	843	10:38	11:05		0:27 ^{n.s.}
Enseignement supérieur non universitaire / Université	688	612	10:59	11:20		0:21 ^{n.s.}
Situation professionnelle						
Sans travail	1.993	1.546	11:05	11:28		0:23 ^{n.s.}
Travail à temps partiel ^a	543	88	10:38	-		-
Travail à temps plein	752	1.461	9:47	9:56		0:09 ^{n.s.}
Age du plus jeune enfant						
Pas d'enfants ou > 25 ans	2.175	2.147	10:49	11:05		0:16 ^{n.s.}
<7 ans	349	313	9:01	10:46		1:45*
>7 et <25 ans	698	621	11:05	9:54	1:11*	

a L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Bien qu'il n'y ait que peu ou pas du tout de différences significatives entre les femmes et les hommes pour ce qui est du temps total consacré à la participation sociale, des écarts significatifs s'observent lorsqu'on considère plus en détail les diverses activités qui en relèvent. Le tableau 4.2. fait apparaître que les hommes, avec 1h12', consacrent presque une demi-heure de plus par semaine à la vie associative que les femmes. (cf. aussi la figure 4.2) Cela correspond à la constatation établie par Elchardus, Huyse et Hooghe (2001), à savoir que la société civile est dominée par les hommes. Quant aux femmes,

Figure 4.1 : Temps consacré à la participation sociale par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)



* L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

avec 0h44', elles sont occupées 10 minutes de plus aux soins et à l'aide aux membres de la famille – à nouveau, c'est un écart significatif. Par ailleurs, les femmes comme les hommes consacrent l'essentiel de leur temps de participation sociale (largement plus de 80 %) aux contacts sociaux (bavarder, téléphoner, rendre des visites, ...), sans que l'on n'observe d'écarts temporels significatifs entre les deux sexes pour ces activités.

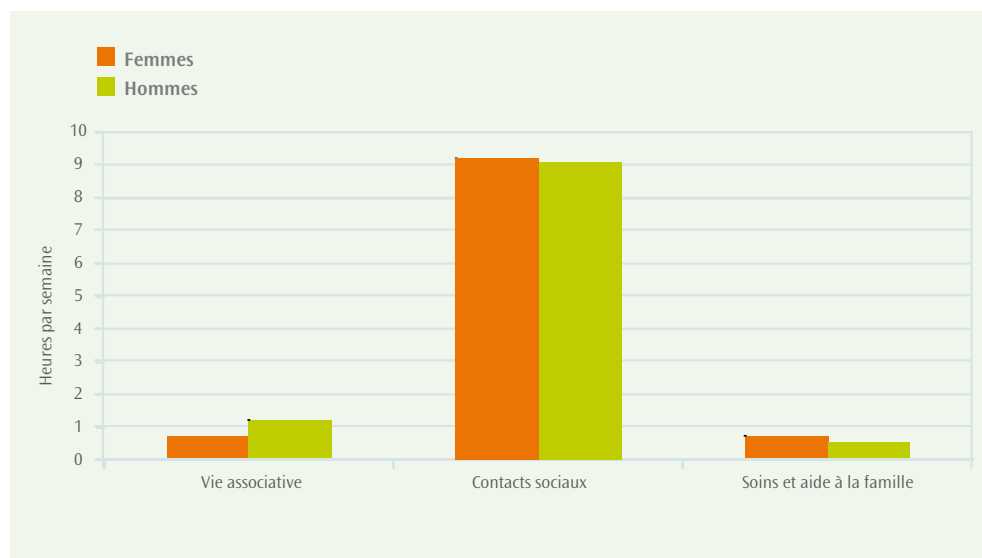
Tableau 4.2 : Temps consacré par semaine aux activités de participation sociale par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – n=6.400)

	Femmes (n=3.289)		Hommes (n=3.111)		Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité
	hh:mm	%	hh:mm	%		
Vie associative	0:43	6,7%	1:12	11,1%		0:29**
Contacts sociaux	9:15	86,3%	9:04	83,8%	0:11	
Soins et aide aux membres de la famille	0:44	6,8%	0:33	5,1%	0:11**	
Total	10:43	100,0%	10:49	100,0%		0:06^{n.s.}

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; ** : la différence est significative pour $p \leq 0.01$;

n.s. : la différence n'est pas significative

Figure 4.2 : Temps consacré aux activités de participation sociale par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – n=6.400)



4.2

BÉNÉVOLAT

Dans l'enquête complétée par tous les répondants qui consignent leur emploi du temps dans un journal, l'une des questions portait sur le nombre de fois qu'ils ont effectué une activité de bénévolat (c'est-à-dire à titre gratuit) pendant le mois précédant l'enquête. Le tableau 4.3 montre le pourcentage de femmes et d'hommes qui, au cours de ce mois, ont effectué au moins une fois du travail bénévole sous une forme ou une autre.

Le tableau fait apparaître qu'un cinquième des femmes a fait du bénévolat au cours du mois concerné, contre un peu plus d'un quart des hommes. Les différences entre les types de bénévolat exercés par les femmes et les hommes sont minimes, et la plupart d'entre elles ne sont pas significatives. Font exception la participation bénévole à des mouvements de jeunesse et des associations sportives, ainsi que le travail bénévole pour un parti politique, un syndicat ou une association caritative : ces activités sont, de façon significative, davantage le fait des hommes.

Tableau 4.3 : Pourcentage de femmes et d'hommes appartenant à la population belge et ayant effectué du travail bénévole au cours du mois de référence (EET'05)

Bénévolat	Femmes en % (n=3.288)	Hommes en % (n=3.124)	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité ^a	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité ^a
Mouvements de jeunesse / clubs de jeunes	2,8	3,5		0,7*
Clubs sportifs / associations sportives	3,8	8,0		4,2*
Communautés religieuses	3,0	2,8	0,2 ^{n.s.}	
Groupes d'aide (aux personnes handicapées, aux personnes aveugles, ...)	1,2	1,2	-	-
Partis politiques / syndicats	1,0	2,4		1,4*
Associations de retraités	0,8	1,3		0,5 ^{n.s.}
Croix-rouge / hôpitaux	1,2	1,4		0,2 ^{n.s.}
Associations de protection de la nature	0,5	0,8		0,3 ^{n.s.}
Groupes locaux (comité des fêtes, maison de quartier, ...)	0,7	0,5	0,2 ^{n.s.}	
Cercles artistiques et autres associations culturelles	2,5	3,1		0,6 ^{n.s.}
Sociétés de type Rotary, Lion's Club, ...	4,3	4,3	-	-
Institutions caritatives	0,3	0,7		0,4*
Associations pédagogiques	1,4	1,2	0,2 ^{n.s.}	
Autres	4,9	4,9	-	-
Total	20,6	26,2		5,6*

a En points de pourcent

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative

Le tableau 4.4 donne le temps moyen consacré au bénévolat par les femmes et les hommes les jours de semaine, le samedi et le dimanche.

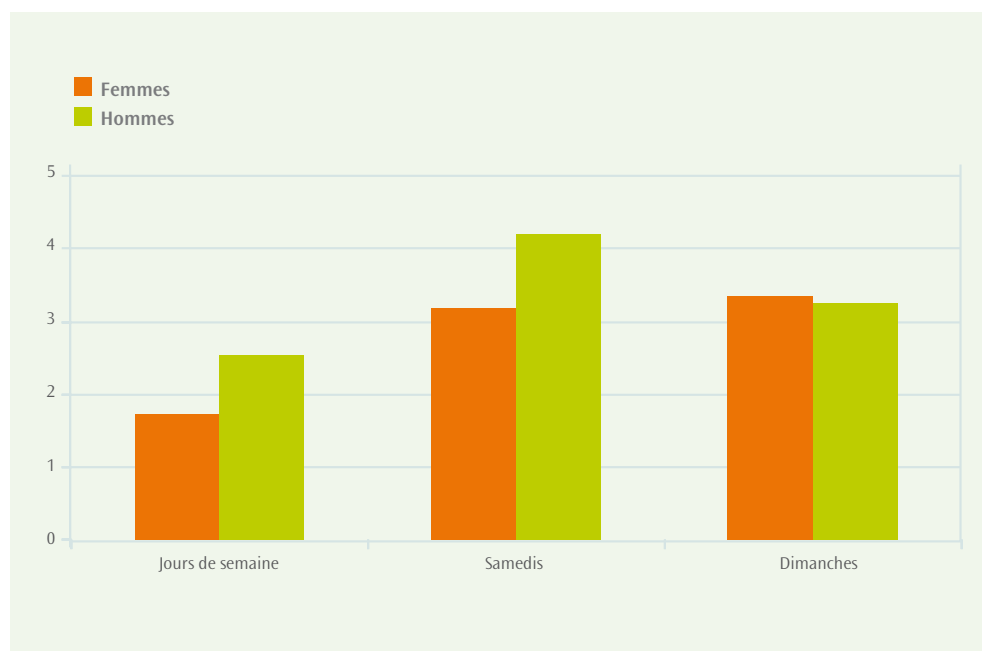
Tableau 4.4 : Temps consacré par semaine au bénévolat (EET'05)

	n		Durée par participant (hh:mm)			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité
Les jours de semaine	46	108	1:45	2:33		0:52*
Les samedis	33	59	3:18	4:13		0:55 ^{n.s.}
Les dimanches	41	49	3:21	3:15	0:06 ^{n.s.}	

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. la différence n'est pas significative.

Le nombre de femmes et d'hommes indiquant avoir participé à des activités bénévoles donne peut-être un reflet réaliste de l'importance du bénévolat, mais le taux de participation est trop petit pour tirer des conclusions sur le temps consacré au bénévolat (tableau 4.4). Seules les différences intervenant les jours de semaine sont significatives. La durée des activités bénévoles peut être l'indication que tant les femmes que les hommes qui s'y consacrent y passent alors un temps important. En outre, les données semblent indiquer que les femmes et les hommes ont plus de temps pour le bénévolat le week-end qu'en semaine (cf. aussi la figure 4.3).

Figure 4.3 : Temps consacré au bénévolat par les femmes et les hommes ayant effectué au moins 1 activité bénévole au cours du mois de référence (EET'05)



4.3 LOISIRS

Le tableau 4.5 montre que les femmes consacrent en moyenne 25h49' par semaine aux activités de loisirs, contre 32h14' pour les hommes. Par semaine, les femmes ont donc en moyenne presque 6,5 heures de loisirs de moins que les hommes.

En considérant les différentes catégories sociales, on constate que pour toutes les catégories, les hommes disposent de considérablement plus de temps libre que les femmes (cf. aussi le graphique 4.4). Les écarts sont les plus réduits pendant l'âge actif et lorsqu'il y a de jeunes enfants. Dans ces cas, le temps de loisirs des femmes par rapport aux hommes ne présente « plus » qu'un déficit de 4,5 heures environ. C'est également dans ces positions sociales que le temps libre est le plus réduit tant pour les femmes que pour les hommes. L'écart le plus important s'observe pour les femmes et les hommes sans emploi rémunéré et vers la fin de l'âge professionnel (plus de 55 ans). Pour la première de ces catégories, la différence de temps de loisirs s'élève à plus de 10 heures par semaine ; pour la deuxième, à plus de 8 heures par semaine.

Tableau 4.5 : Temps consacré par semaine aux loisirs par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)

	n		Loisirs (hh:mm)		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité ^a
Tous	3.289	3.111	25:49	32:14	6:25*
Age					
<19 ans	355	345	29:44	37:36	7:52*
19-25 ans	324	340	23:50	30:37	6:47*
26-40 ans	739	634	20:06	24:31	4:25*
41-55 ans	865	820	21:37	26:52	5:15*
56-70 ans	664	647	31:29	39:40	8:11*
>70 ans	342	324	35:32	42:06	6:34*
Formation					
Écoliers/étudiants	518	483	27:58	35:13	7:15*
Pas de diplôme ou enseignement (secondaire) inférieur	1.234	1.111	29:14	35:07	5:53*
Enseignement secondaire supérieur	749	843	24:28	30:37	6:09*
Enseignement supérieur non universitaire / Université	688	612	19:52	26:32	6:40*
Situation professionnelle					
Sans travail	1.993	1.546	30:04	40:10	10:06*
Travail à temps partiel ^b	543	88	20:34	-	-
Travail à temps plein	752	1.461	18:18	24:05	5:47*
Age du plus jeune enfant					
Pas d'enfants ou > 25 ans	2.175	2.147	28:25	35:32	7:07*
<7 ans	349	313	18:21	22:38	4:17*
>7 et <25 ans	698	621	20:47	25:54	5:07*

a Pour toutes les catégories sociales, on vérifie que les hommes disposent de plus de temps libre que les femmes.

b L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Figure 4.4 : Temps consacré aux loisirs par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)



Malgré des écarts importants, on constate que l'évolution du temps disponible pour les loisirs au cours de la vie est plus ou moins identique pour les femmes et pour les hommes. Au jeune âge, le temps disponible pour les loisirs est important ; toutefois, celui-ci se réduit rapidement pour atteindre un point bas pendant l'âge actif. Ensuite, le temps disponible pour les loisirs augmente à nouveau. Une formation supérieure implique moins de temps libre, cela tant pour les femmes que pour les hommes. Il en va de même pour le fait d'avoir un emploi (à temps plein) et des enfants.

Nous avons réparti le contenu des loisirs en neuf activités différentes. Le tableau 4.6 montre le temps moyen consacré à ces activités par les femmes et les hommes. Les hommes passent plus de temps à toutes les activités que nous avons distinguées. C'est pourquoi, sous les intitulés « Femmes » et « Hommes », nous indiquons dans une deuxième colonne la fraction de temps (en pour cent) consacrée à chacune des activités de loisirs rapportée au temps total de loisirs disponible. La comparaison de ces pourcentages nous apprend les activités plutôt privilégiées par les femmes ou par les hommes quant au temps qu'ils y consacrent.

Tableau 4.6 : Temps consacré par semaine aux activités de loisirs par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – N=6.400)

Activité de loisirs	Femmes (n=3.289)		Hommes (n=3.111)		Les hommes consacrent plus de temps à l'activité ^a	Les femmes consacrent relativement plus de temps à l'activité ^b	Les hommes consacrent relativement plus de temps à l'activité ^b
	hh:mm	%	hh:mm	%			
Hobbies et jeux	1:58	7,6	2:52	8,9	0:54*		1,3
Sport	0:43	2,8	1:42	5,2	0:59*		2,4
Activités récréatives	2:12	8,5	2:37	8,1	0:25*	0,4	
Sorties	0:21	1,4	0:44	2,3	0:23*		0,9
Culture et divertissement	0:51	3,3	0:54	2,8	0:03 ^{n.s.}	0,5	
TV et vidéo	15:47	61,1	18:00	55,8	2:13*	5,3	
Écoute musicale	0:28	1,8	0:37	1,9	0:09*		0,1
Lecture	2:50	11,0	3:14	10,0	0:24*	1,0	
Nouveaux médias	0:33	2,1	1:26	4,4	0:53*		2,3
Total	25:49	100,0	32:14	100,0	6:25*		

a Les hommes passent autant ou plus de temps que les femmes à toutes les activités de loisirs.

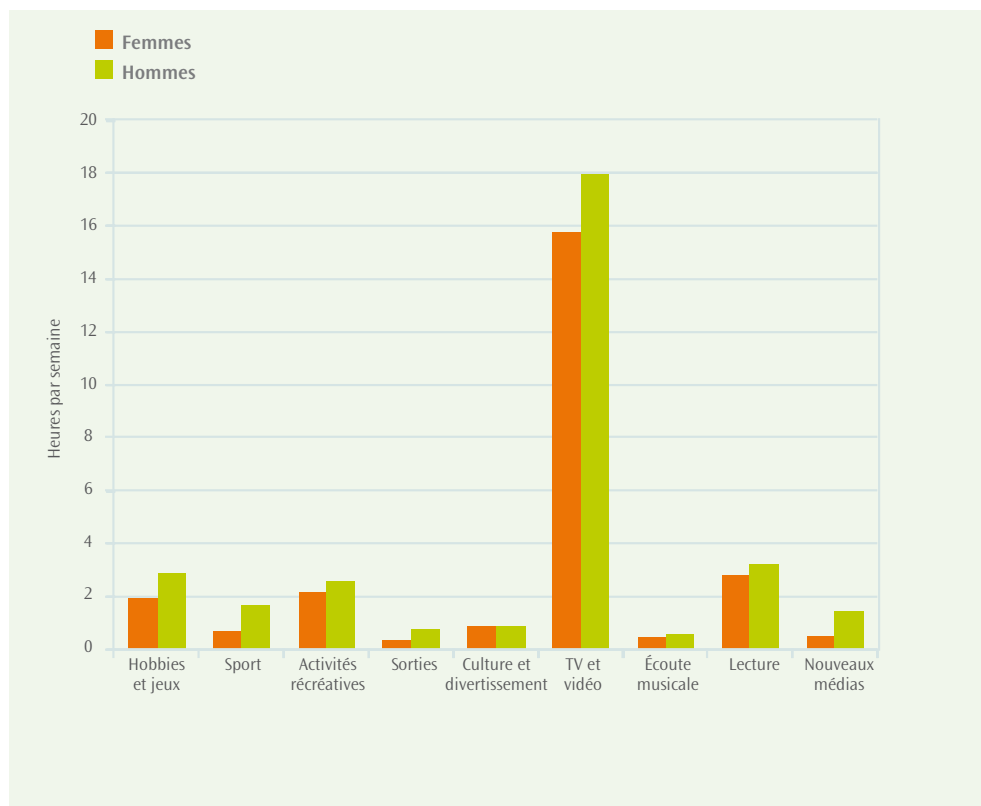
b En pourcentage

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

On constate tout d'abord que tant pour les femmes que pour les hommes, plus de la moitié du temps de loisirs disponible se passe à regarder la télévision. En pourcentage, les femmes y consacrent une fraction plus importante de leur temps libre que les hommes. Néanmoins, en temps absolu, ces derniers passent plus de 2h de plus devant le petit écran que les femmes.

Après la télévision, c'est aux hobbies et aux jeux, aux activités récréatives et à la lecture que les femmes consacrent le plus de temps libre. La lecture est comprise ici en un sens très large : il peut s'agir autant de livres que de journaux, de magazines et même de brochures publicitaires. Les hommes consacrent la plus grande partie de leur temps libre aux mêmes activités que les femmes. En outre, les hommes consacrent également un temps relativement important au sport et aux nouveaux médias (cf. aussi la figure 4.5).

Figure 4.5 : Temps consacré aux différentes activités de loisirs par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – n=6.400)



4.4 PRESSION SUBJECTIVE DU TEMPS

Au paragraphe précédent, nous avons vu que les femmes et les hommes ont le moins de temps de loisirs pendant l'âge actif et lorsqu'ils ont de jeunes enfants. Selon Shaw (1994) et Bittman & Wajcman (1999), ces groupes qui travaillent beaucoup (et principalement les femmes) connaissent souvent des temps de loisirs fragmentés et, de ce fait, ont insuffisamment l'occasion de se détendre et d'avoir des activités récréatives. Cette situation se traduit souvent par un sentiment de manque de temps. L'enquête comportait une série de questions destinées à sonder cette pression subjective du temps.

Tout d'abord, on a demandé aux femmes et aux hommes s'ils se sentent débordés par rapport à leurs tâches quotidiennes qui ont trait au travail rémunéré et au travail ménager. Le tableau 4.7 distingue les femmes et les hommes, ainsi que les différentes situations professionnelles.

Comme il ressort du tableau, 60 % des femmes indiquent se sentir de temps à autre en surcharge du fait des activités quotidiennes (cf. aussi le graphique 4.6). Pour les hommes, ce pourcentage est de 47,0 %, soit un peu moins de la moitié de ce groupe. Plus de 40 % des femmes se sentent débordées au moins une fois par semaine en raison des tâches quotidiennes. Chez les hommes, ce pourcentage est de 30 %. Plus de 6 % des femmes et plus de 3,5 % des hommes éprouvent tous les jours un sentiment de surcharge.

En règle générale, les femmes se sentent plus souvent surchargées du fait des activités quotidiennes que les hommes. S'il existe des différences importantes selon la situation familiale, les écarts entre les femmes et les hommes restent cependant relativement constants pour chaque type de ménage. La pression du temps est le moins ressentie dans les ménages où ni la femme, ni l'homme n'ont d'emploi rémunéré. Dans ce type de ménage, environ 60 % des femmes et 75% des hommes indiquent ne jamais se sentir en surcharge. Dans les ménages à deux revenus, par contre, la pression du temps est ressentie le plus : trois quarts des femmes et un peu plus de deux tiers des hommes y éprouvent de temps à autre un sentiment de surcharge du fait des activités quotidiennes. Ce sentiment de surcharge par le quotidien est le plus vif chez les femmes qui n'ont pas elles-mêmes un emploi rémunéré mais dont le partenaire travaille (11,7 %). Il est probable qu'il faille interpréter cela comme un effet direct d'une conception stéréotypée des rôles sexuels. Ce pourcentage élevé pourrait en effet s'expliquer par l'idée, chez les femmes concernées, que la journée de travail des hommes s'achève dès qu'ils rentrent de leur travail, alors que pour les femmes, le travail ménager ne se termine que bien plus tard (cf. aussi le chapitre 6).

Tableau 4.7 : Sentiment de surcharge en raison des tâches quotidiennes chez les femmes et les hommes et chez les couples femme/homme appartenant à la population belge, en pourcentages et selon la situation professionnelle (enquête individuelle EET'05)

Degré de surcharge perçue	Tous		Femme et homme sans emploi rémunéré		Femme avec emploi rémunéré, homme sans emploi rémunéré		Femme sans emploi rémunéré, homme avec emploi rémunéré		Femme et homme avec emploi rémunéré	
	Femmes (n=2.443)	Hommes (n=2.583)	Femmes (n=301)	Hommes (n=495)	Femmes (n=99)	Hommes (n=91)	Femmes (n=178)	Hommes (n=300)	Femmes (n=824)	Hommes (n=844)
Jamais	40,1	53,0	59,8	74,3	38,4	63,7	41,6	47,3	25,6	37,0
Moins de 1x par mois	19,4	17,0	15,0	12,1	20,2	11,0	12,4	18,3	20,9	22,6
Environ 1x par semaine	19,6	16,4	10,3	6,5	19,2	13,2	20,2	17,0	27,2	22,6
Plus de 1x par semaine	14,4	9,8	8,6	4,8	16,2	5,5	14,6	13,0	19,9	13,0
Chaque jour	6,4	3,7	6,3	2,2	6,0	6,6	11,2	4,3	6,4	4,7

Figure 4.6 : Sentiment de surcharge en raison des tâches quotidiennes chez les femmes et les hommes et chez les couples femme/homme appartenant à la population belge, selon la situation professionnelle (enquête individuelle EET'05)



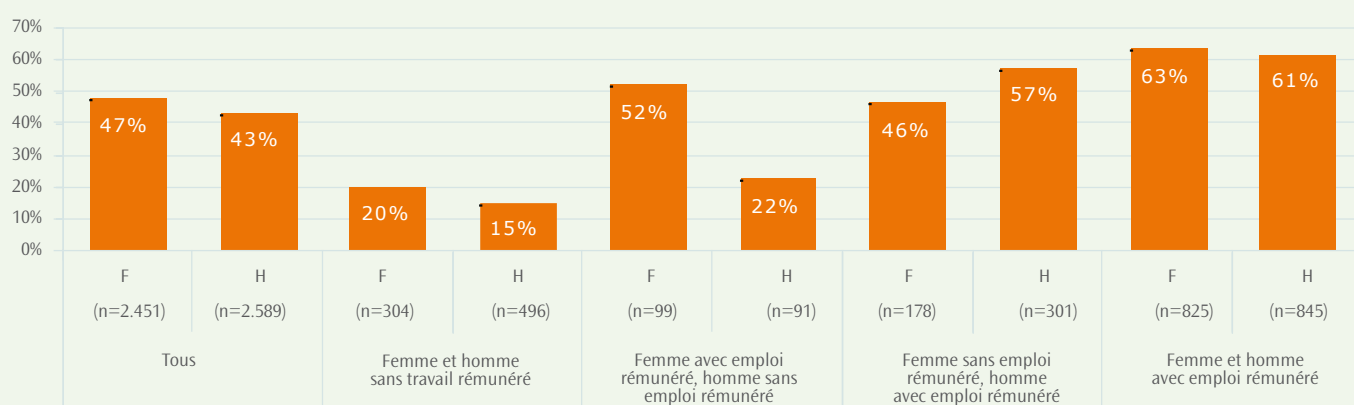
Bien que le week-end soit censé offrir une marge plus grande pour faire ce que l'on n'a pas eu le temps de faire pendant la semaine, nous verrons plus loin dans ce rapport que l'emploi du temps des samedis présente de grandes similitudes avec celui des jours de semaine (cf. chapitre 6). C'est pourquoi l'enquête individuelle demande aux femmes et aux hommes si, en week-end, ils avaient souvent le sentiment de ne pas disposer d'assez de temps pour faire tout ce qu'ils souhaiteraient.

La figure 4.7 montre qu'en moyenne, 47 % des femmes et 43 % des hommes éprouvent ce sentiment. Les femmes et les hommes des ménages à deux revenus sont ceux qui ont le plus l'impression de manquer de temps pendant le week-end. C'est également dans cette catégorie que l'écart entre les femmes et les hommes est le plus réduit. Les couples où aucun des deux partenaires n'a d'emploi rémunéré sont ceux qui éprouvent le moins un manque de temps.

C'est dans les ménages à un revenu que l'écart entre les femmes et les hommes est le plus grand, surtout lorsque la femme est le seul gagne-pain. Pour les femmes sans emploi rémunéré mais dont le partenaire travaille, le pourcentage de celles qui ont le sentiment de manquer de temps pendant le week-end est presque aussi grand. L'inverse ne se vérifie pas pour les hommes : près de 80 % des hommes sans emploi dont la partenaire a un emploi rémunéré n'a pas le sentiment de manquer de temps pendant le week-end.

Chez les hommes, il apparaît qu'avoir ou non un emploi rémunéré est le facteur déterminant pour qu'existe l'impression de manquer de temps pendant le week-end. L'incidence de la situation professionnelle de la partenaire – emploi rémunéré ou non – est beaucoup moindre. Pour les femmes, les relations sont plus complexes : tant la situation professionnelle de l'intéressée que celle du partenaire semblent avoir un effet sur le sentiment de manquer de temps pendant le week-end.

Figure 4.7 : Sentiment d'un manque de temps pendant le week-end chez les femmes et les hommes et chez les couples femme/homme appartenant à la population belge, selon la situation professionnelle (enquête individuelle EET'05)



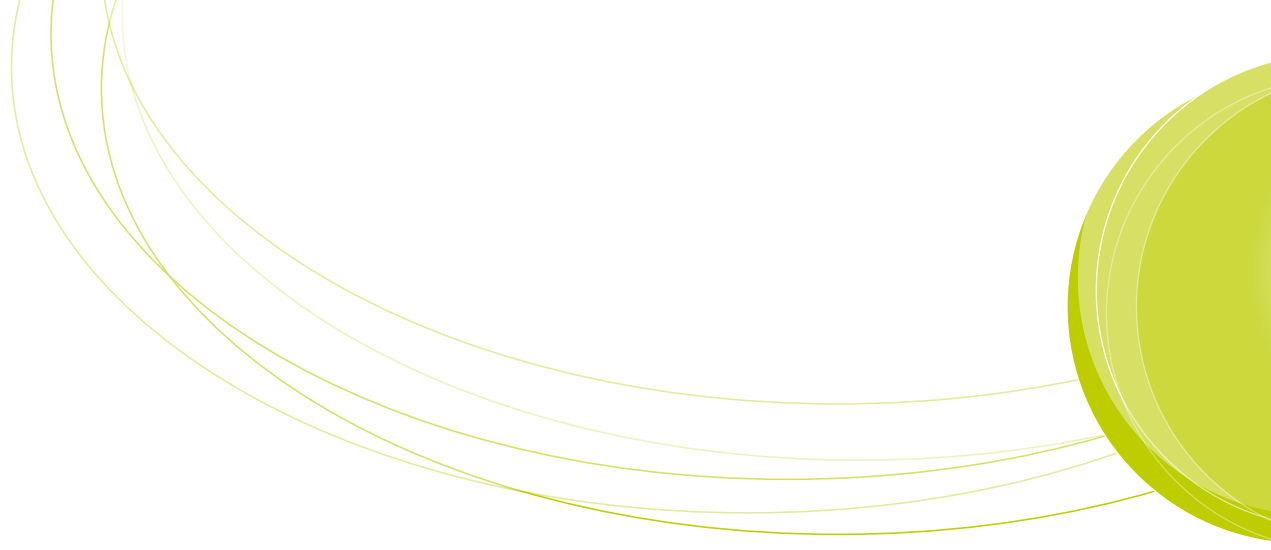
Enfin, l'enquête interrogeait également les participants sur l'activité à laquelle les femmes et les hommes souhaiteraient consacrer davantage de temps pendant le week-end s'ils en avaient l'occasion. Le tableau 4.8 donne le « top 3 » (si possible) des types d'activités souhaités pour les femmes et les hommes, rapportés à leur situation professionnelle. Dans leur très grande majorité, les activités souhaitées sont des activités de loisirs. La promenade est l'activité la plus souvent citée, tant par les femmes que par les hommes.

Le tableau comporte également deux activités non liées aux loisirs. Les femmes des ménages à deux revenus indiquent souhaiter consacrer plus de temps aux soins corporels ; les hommes des ménages où ils sont les seuls à avoir un travail rémunéré mentionnent qu'ils aimeraient disposer de plus de temps pour s'occuper de leur(s) enfant(s).

Tableau 4.8 : Le « top 3 » des types d'activités auxquelles les femmes et les hommes souhaiteraient consacrer plus de temps pendant le week-end, chez les couples femme/homme appartenant à la population belge et selon la situation professionnelle (enquête individuelle EET'05)

Tous	
Femmes (n=1.057)	Hommes (n=1.031)
1. Promenade	1. Promenade
2. Lecture de livres	2. Activités sportives
3. Repos, détente, farniente	
Femme et homme sans travail rémunéré	
Femmes (n=52)	Hommes (n=65)
1. Promenade	1. Recreatieve activiteiten
2. Lecture de livres	2. Promenade
3. Activités sportives	3. Activités sportives
Femme avec emploi rémunéré, homme sans emploi rémunéré	
Femmes (n=48)	Hommes (n=18) ^a
1. Promenade	
2. Activités culturelles	
3. Activités artistiques	
Femme sans emploi rémunéré, homme avec emploi rémunéré	
Femmes (n=69)	Hommes (n=159)
1. Promenade	1. Promenade
2. Activités culturelles	2. Activités récréatives
3. Activités sportives	3. Soins des enfants
Femme et homme avec emploi rémunéré	
Femmes (n=487)	Hommes (n=479)
1. Promenade	1. Promenade
2. Lecture de livres	2. Activités sportives
3. Soins corporels	

a Il n'y a pas eu assez de réponses d'hommes sans emploi rémunéré dont la partenaire a un emploi rémunéré pour calculer un « top 3 ».





5

TEMPS DE DÉPLACEMENT

La société belge actuelle est fortement différenciée sur le plan spatial. On habite, on travaille, on a des loisirs à des endroits bien distincts et parfois loin les uns des autres. De plus, ces activités sont associées à certains moments socialement normés, tels que le début ou la fin de la journée de travail. Les transitions entre ces lieux et ces moments s'accompagnent de déplacements, c'est-à-dire de mobilité. Dans le premier paragraphe de ce chapitre, nous nous pencherons sur les différences dans le temps que les femmes et les hommes consacrent à la mobilité.

Par ailleurs, cette mobilité s'exerce toujours dans un but : se rendre d'un endroit à un autre. C'est pourquoi ce temps de transition, nous l'appellerons aussi « temps de jonction ». Le deuxième paragraphe du chapitre sera consacré à un examen plus approfondi des différences de genre pour ce qui concerne les buts des déplacements.

5.1 MOBILITÉ

Au paragraphe 1.3, nous avons vu que le temps des déplacements s'est accru au cours des 40 dernières années de 6 heures pour les femmes et de 3,5 heures pour les hommes. Les femmes se déplacent en moyenne pendant 9h30' par semaine (cf. tableau 5.1) ; pour les hommes, ce temps est en moyenne de 10h16' par semaine. En d'autres termes, les hommes se déplacent, par semaine, 3 quarts d'heure de plus que les femmes. Les femmes ayant un emploi à temps plein, les femmes hautement qualifiées et celles appartenant à la catégorie d'âge allant de 19 à 25 ans ont les temps de déplacement les plus longs. Les hommes hautement qualifiés, les hommes ayant des enfants et les hommes ayant un emploi à temps plein sont ceux qui consacrent le plus de temps aux déplacements.

A considérer l'âge des femmes et des hommes, on observe que la différence en temps de déplacement pour les femmes et les hommes n'est significative que pour les personnes âgées de plus de 70 ans (cf. aussi la figure 5.1). Il s'agit probablement d'un effet de génération : au paragraphe 1.3, nous avons déjà constaté que les femmes consacrent de plus en plus de temps aux déplacements au fil des ans.

Lorsqu'on regarde le niveau de formation des femmes et des hommes, on voit que la différence en temps de déplacement pour les femmes et les hommes est la plus marquée pour celles et ceux sans

diplôme ou ayant au plus un diplôme du secondaire inférieur. Dans ce cas, le temps de déplacement des hommes excède celui des femmes de 1h50' en moyenne.

Les femmes et les hommes sans travail consacrent relativement peu de temps aux déplacements, bien que même dans ce cas, les hommes sans travail se déplacent pendant trois quarts d'heure de plus que les femmes sans travail. Pour les femmes et les hommes ayant un travail à temps plein, le temps consacré aux déplacements est pratiquement identique. L'écart n'est pas significatif.

La plus grande disparité dans le temps de déplacement des femmes et des hommes s'observe entre celles et ceux ayant de jeunes enfants : dans ce cas, les hommes passent presque 2 heures de plus par semaine en déplacements que les femmes.

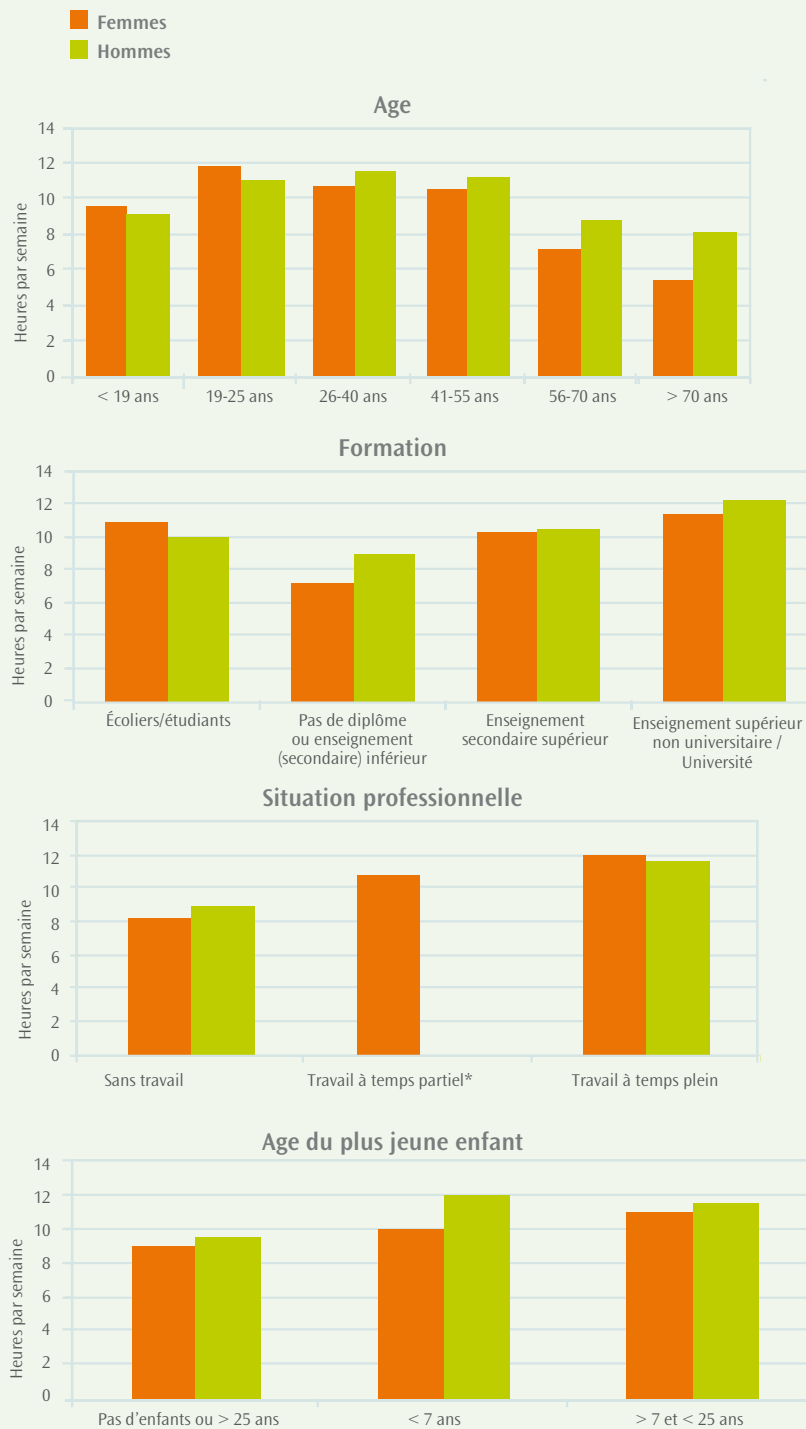
Tableau 5.1 : temps consacré par semaine aux déplacements par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)

	n		Déplacements (hh:mm)			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Les femmes consacrent plus de temps à l'activité	Les hommes consacrent plus de temps à l'activité
Tous	3.289	3.111	9:30	10:16		0:46*
Age						
<19 ans	355	345	9:42	9:09	0:33 ^{n.s.}	
19-25 ans	324	340	11:55	11:08	0:47 ^{n.s.}	
26-40 ans	739	634	10:51	11:32		0:41 ^{n.s.}
41-55 ans	865	820	10:37	11:21		0:44*
56-70 ans	664	647	7:19	8:49		0:30*
>70 ans	342	324	5:27	8:09		2:42*
Formation						
Écoliers/étudiants	518	483	10:52	10:05	0:47 ^{n.s.}	
Pas de diplôme ou enseignement (secondaire) inférieur	1.234	1.111	7:15	9:05		1:50*
Enseignement secondaire supérieur	749	843	10:26	10:30		0:04 ^{n.s.}
Enseignement supérieur non universitaire / Université	688	612	11:22	12:15		0:53*
Situation professionnelle						
Sans travail	1.993	1.546	8:11	8:55		0:44*
Travail à temps partiel ^a	543	88	10:53	-	-	-
Travail à temps plein	752	1.461	11:59	11:38	0:21 ^{n.s.}	
Age du plus jeune enfant						
Pas d'enfants ou > 25 ans	2.175	2.147	9:00	9:38		0:38*
<7 ans	349	313	10:08	12:01		1:53*
>7 et <25 ans	698	621	11:01	11:36		0:35 ^{n.s.}

a L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Figure 5.1 : Temps consacré aux déplacements par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant (EET'05 – n=6.400)



* L'échantillon ne comprend que 88 observations d'hommes travaillant à temps partiel. C'est un reflet réaliste de l'importance du travail à temps partiel chez les hommes, mais un nombre insuffisant pour une analyse pertinente.

5.2

BUTS DES DÉPLACEMENTS

Pratiquement tous les déplacements s'effectuent dans un but précis : nous nous mettons en route pour aller travailler, pour faire du sport, pour conduire les enfants ou aller les chercher, etc. Lorsque le but des déplacements est connu, il est possible de ventiler selon ce paramètre le temps total que l'on y consacre. C'est ce que nous faisons dans le tableau 5.2, où nous indiquons également l'importance relative des différents raisons de se déplacer par rapport au temps de jonction total.

C'est pour les activités de loisirs que les femmes et les hommes se déplacent le plus. Malgré le fait que les hommes consacrent par semaine un temps plus long aux déplacements dans ce but que les femmes, l'écart entre les temps consacrés à ces déplacements par les femmes et les hommes n'est pas significatif. Une explication possible à ce fait est que les hommes passent une partie plus grande de leur temps de loisirs à la maison ; cependant, il se pourrait aussi que les hommes aient des temps de trajet identiques à ceux des femmes, mais restent tout simplement plus longtemps hors de chez eux.

Sont significatifs, en revanche, les écarts entre femmes et hommes pour le temps consacré aux déplacements en vue du travail rémunéré, des tâches ménagères et des soins des enfants. Les hommes passent 0h52' de plus en déplacements pour le travail rémunéré, les femmes 0h22' de plus pour le travail familial.

Tableau 5.2 : Temps consacré aux déplacements selon le but du déplacement par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – n=6.400)

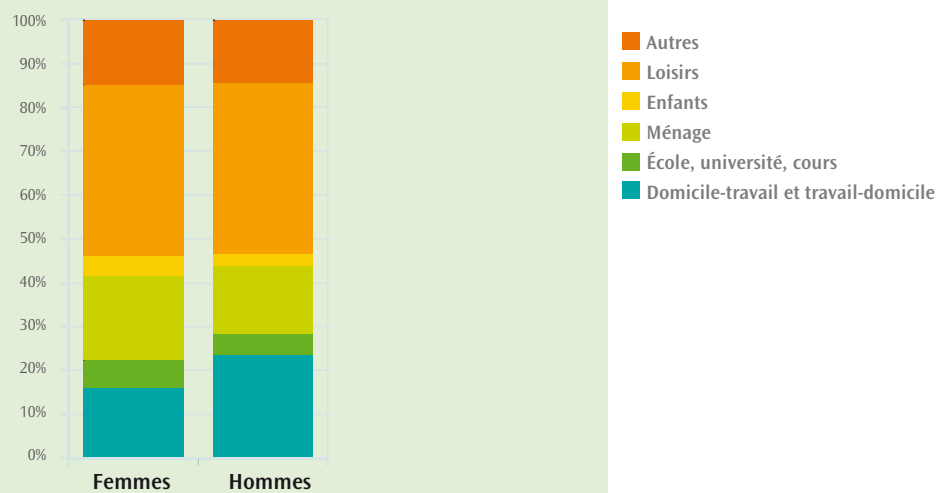
But du déplacement	Femmes (n=3.289)		Hommes (n=3.111)		Les fem- mes con- sacrent plus de temps à l'activité	Les hom- mes con- sacrent plus de temps à l'activité	Les fem- mes con- sacrent rela- tivement plus de temps à l'activité ^a	Les hom- mes con- sacrent rela- tivement plus de temps à l'activité ^a
	hh: mm	%	hh: mm	%				
Domicile-travail et travail-domicile	1:32	16,1	2:24	23,4		0:52*		7,3
École, université, cours	0:36	6,3	0:31	5,0	0:05 ^{n.s.}		1,3	
Loisirs	3:43	39,1	3:59	38,8		0:16 ^{n.s.}	0,3	
Ménage	1:49	19,1	1:35	15,4	0:14*		3,7	
Enfants	0:26	4,6	0:17	2,8	0:08*		1,8	
Autres	1:21	14,7	1:27	14,1		0:06 ^{n.s.}	0,6	
Total	9:30	100,0	10:16	100,0		0:46*		

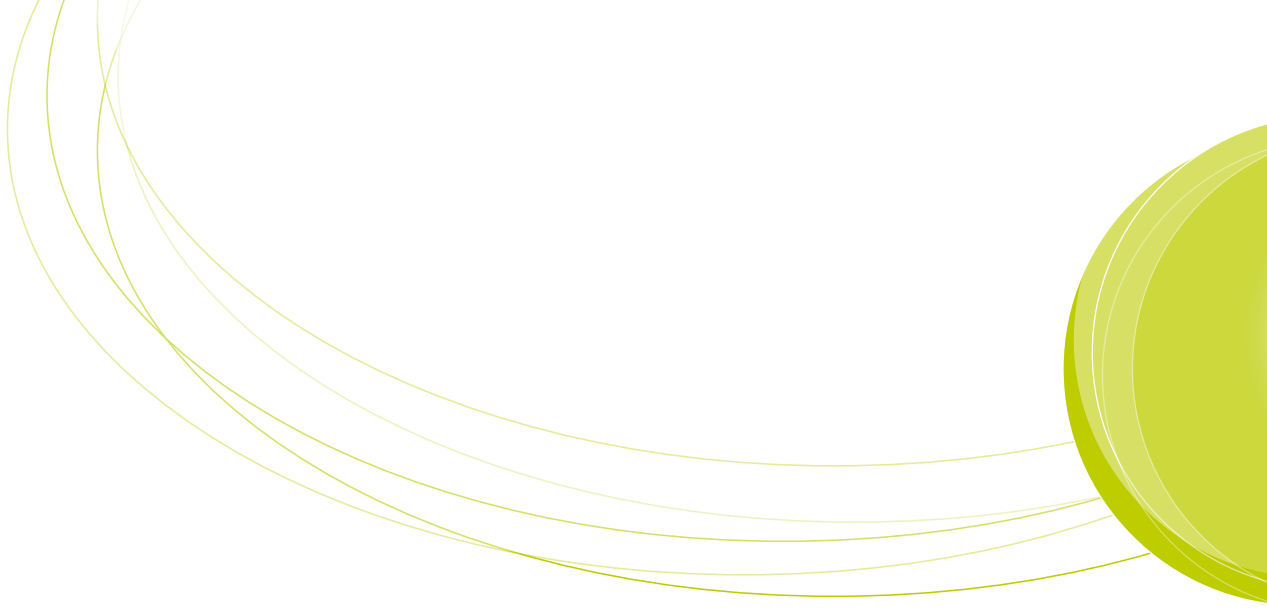
a En points de pourcent

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Pour les femmes, un quart du temps consacré aux déplacements l'est pour le ménage et les enfants ; pour les hommes, cette proportion n'est que de 18 % (cf. figure 5.2). A l'inverse, le temps total de déplacement des hommes est destiné pour un quart au travail rémunéré, alors que celui-ci ne concerne que 16 % du temps de déplacement des femmes. Les temps de déplacement des femmes et des hommes liés à leur temps productif reflète donc clairement la composition inégale de ce dernier.

Figure 5.2 : Composition du temps consacré aux déplacements par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans (EET'05 – n=6.400)







6

SEMAINE ET WEEK-END

On estime souvent que les rythmes collectifs sont en voie de disparition. La nuit est colonisée. L'économie fonctionne nuit et jour, tous les jours de la semaine. Nous vivons dans une société qui ne dort plus et où l'on ne sait plus distinguer un instant du jour ou de la semaine d'un autre (Presser, 2003). Selon Kreitzman (1999 : 156-157), la « société des 24 heures » va nous libérer des contraintes et des délais que nous impose notre dépendance rigide au temps. Nous abandonnerons l'idée qu'une journée comporte un nombre fixe d'heures, à réserver à un nombre limité d'activités. A mesure que notre société devient plus individualiste, nous aurons de moins en moins de rythmes collectifs. Nous ferons ce que nous avons à faire lorsque l'envie nous en prendra, et en disposant de moyens sans cesse plus nombreux pour cela. Glorieux et al. (2006) ont montré, pour la population flamande, qu'il s'agit là d'un tableau sans doute exagéré ; Glorieux, Minnen et Van Tienoven (2008) ont fait de même pour ce qui concerne les Belges dans leur ensemble. Nos rythmes de vie ne sont certes pas toujours réglés par le collectif ; pourtant, les constats des chapitres précédents ont sans doute de quoi nous faire supposer qu'il existe des différences entre le rythme collectif des femmes et celui des hommes. C'est ce que nous examinerons dans le présent chapitre. Dans les trois premiers paragraphes, nous comparerons les rythmes d'un jour de semaine, d'un samedi et d'un dimanche pour les femmes et pour les hommes. Notre quatrième paragraphe sera consacré à une analyse plus approfondie des rythmes journaliers tels qu'ils sont liés à la charge de travail des femmes et des hommes.

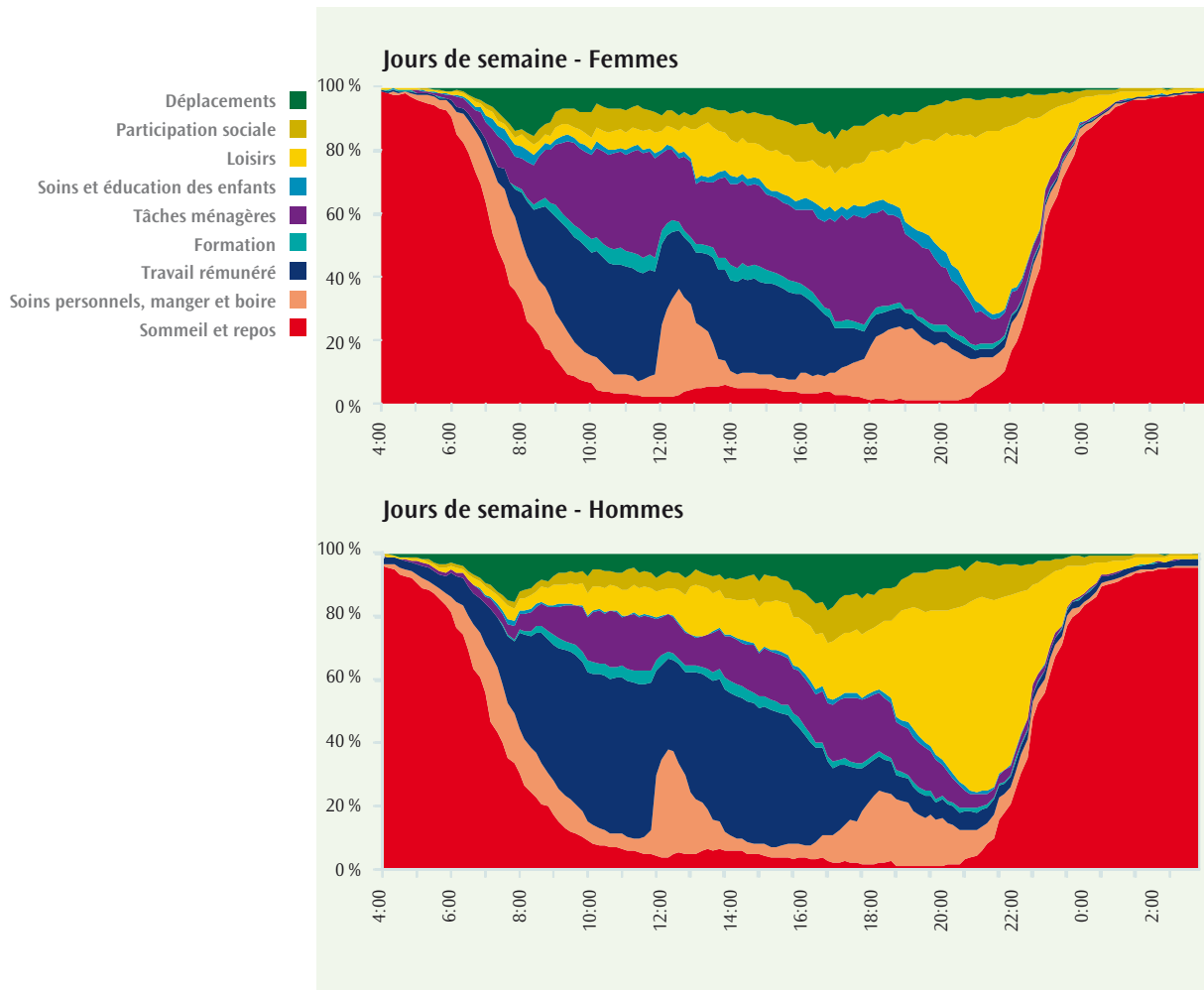
Les figures 6.1 à 6.3 représentent les rythmes journaliers des femmes et des hommes d'âge compris entre 19 et 65 ans pour un jour de semaine, un samedi et un dimanche. Les journées sont des journées de 24 heures, allant de 4h du matin à 4h du matin le lendemain. On enregistre, par tranches de 10 minutes, la proportion de femmes et d'hommes appartenant à la population belge et occupée à l'une des neuf activités principales. De la sorte, les graphiques indiquent le pourcentage de la population occupée à la même activité à un moment donné : les jours de semaine à 8 heures du matin par exemple, 20 % des femmes sont occupées à des soins personnels ou à manger et à boire (rose), alors que 30 % des hommes sont encore au lit (rouge).

6.1

LE RYTHME DES JOURS DE SEMAINE

Un premier examen du rythme des jours de semaine des femmes et des hommes fait apparaître que ceux-ci ont les mêmes occupations pendant de nombreuses plages hors week-end (figure 6.1). A certaines heures de la nuit, les femmes comme les hommes dorment. Pendant la matinée, et dans une

Figure 6.1 : rythme de l'emploi du temps les jours de semaine pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge âgée de 19 à 65 ans (EET'05 – femmes : n=2.390 / hommes : n=2.187)



moins mesure l'après-midi, les femmes et les hommes ont du temps productif (l'ensemble des nuances de bleu) ; en soirée, les loisirs et la participation sociale prédominent tant chez les femmes que chez les hommes. Il y a cependant des différences clairement observables. Les jours de semaine, beaucoup plus d'hommes que de femmes passent du temps en travail rémunéré (bleu foncé) ; à l'inverse, beaucoup plus de femmes que d'hommes s'occupent des tâches ménagères (violet). En outre, il semble bien qu'en soirée, le temps de loisirs (en jaune) débute plus tard pour beaucoup de femmes que ce n'est le cas pour les hommes. Dans ce paragraphe, nous examinerons plus en détail les différences entre les femmes et les hommes en ce qui concerne le rythme des jours de semaine.

A quatre heures du matin, pratiquement toute la population dort encore (98 %). Deux heures plus tard, les premières différences apparaissent : à 6 heures, presque 20 % des hommes sont levés, contre 10 % des femmes.

Les hommes comme les femmes déjeunent principalement entre 7h et 9h ; cependant, le pic des hommes (8,5 %) intervient dès 7h20', alors que le pic des femmes (10,9 %) s'observe une demi-heure plus tard. Ceci est notamment lié au fait que les femmes sont moins nombreuses à effectuer du travail rémunéré et qu'en moyenne, les femmes ayant un travail exercent celui-ci moins loin de leur domicile

que les hommes. Le matin, les femmes sont aussi plus nombreuses que les hommes à s'occuper des soins et de l'éducation des enfants. Entre 7h et 8h, ce sont en moyenne 4 % des femmes qui s'occupent des soins et de l'éducation des enfants, contre un peu plus de 1 % seulement des hommes. Les hommes quittent le domicile pour le travail plus tôt que les femmes. A 6h50', 8 % des hommes sont en route vers leur travail, le pic des déplacements intervenant une heure plus tard (7h 50'), lorsque plus de 15 % des hommes sont sur la route. Pour les femmes, on observe un pic de déplacements (15 %) à 8h20', qui correspond au moment où il faut conduire les enfants à l'école. A 8h20', plus des trois quarts des femmes et des hommes sont levés.

Chez les femmes, les matinées en semaine – soit la plage comprise entre 8 et 12 heures – sont occupées principalement par le travail rémunéré (30 %) ainsi que les tâches ménagères et les soins et l'éducation des enfants (26 %). Les hommes consacrent essentiellement les matinées en semaine au travail rémunéré (44 %), et dans une bien moins grande mesure aux soins et à l'éducation des enfants (13%). Au paragraphe 2.3, nous avons constaté que la charge de travail totale ne diffère guère pour les femmes et les hommes. Le rythme des jours de semaine des femmes et des hommes confirme ce fait : entre 8h et 12h, pratiquement autant de femmes (56 %) que d'hommes (57 %) sont occupés à des activités appartenant au « temps productif ». Seuls 10 % des femmes et des hommes sont alors occupés à des activités de loisirs ou de participation sociale.

« Entre 12h et 13h, tout le monde mange ! » Un quart des femmes et des hommes en moyenne sont à table en même temps, le pic de 32 % se situant pratiquement au même moment (12h20' pour les hommes, 12h30' pour les femmes). Chose frappante : tant pour les femmes que pour les hommes, on observe une légère augmentation (à 15 %) des activités de loisirs entre 13h et 14h. Après 14h, ce pourcentage est redescendu jusqu'à 10 % environ. A 14h, nous retrouvons le même profil que pour la matinée. 57 % des hommes consacrent alors à nouveau leur temps à des activités productives (travail rémunéré pour 44 %, tâches ménagères, soins et éducation des enfants 13 %) ; 56 % des femmes font de même (travail rémunéré pour 29 %, tâches ménagères, soins et éducation des enfants pour 27 %).

L'heure de pointe de fin de journée commence aux alentours de 16h pour les femmes et les hommes : plus de 11 % d'entre eux se trouvent alors sur la route. Pour les femmes comme pour les hommes, le pic se situe à 17h, lorsque près de 16 % des femmes et plus de 17,5 % des hommes sont en route. On constate cependant qu'en semaine, plus de 90 % des femmes ne sont plus en déplacement après 18h, ce qui n'est le cas qu'une heure plus tard pour les hommes ; cela peut s'expliquer partiellement par le fait que les femmes travaillent plus souvent plus près de leur domicile et partiellement aussi par le fait qu'elles arrêtent plus tôt le travail rémunéré. A partir de ce moment, la fraction de temps passé aux soins et à l'éducation des enfants augmente également pour les femmes. A 16h, ces activités occupent plus de 3 % des femmes ; ce pourcentage s'accroît jusqu'à plus de 5 % à 20h, pour ne redescendre à moins de 3 % qu'après 21h. Ce laps de temps, de 16h à 21h, reflète le rythme vespéral des jeunes enfants : retour de l'école, repas du soir, mise au lit. Pendant ce même laps de temps, le pourcentage d'hommes occupés aux soins et à l'éducation des enfants ne dépasse légèrement les 2 % qu'à 18h30'.

Bien que les déplacements occupent les hommes plus tard que les femmes, les hommes et les femmes mangent au même moment en soirée. Le temps consacré au repas commence à croître à partir de 17h30' ; entre 18h et 20h, 16 à 17 % des femmes et des hommes sont à table en moyenne. A 17h30', 33 % des femmes consacrent leur temps aux tâches ménagères, contre 19 % des hommes. C'est à ce moment que la différence entre le pourcentage des femmes et celui des hommes occupés aux tâches ménagères est la plus grande ; il faut attendre jusqu'après 21h pour que cet écart se réduise à moins de

cinq points de pourcent. Cette réduction est d'ailleurs due principalement au fait qu'un nombre moins important de femmes continuent à effectuer des tâches ménagères à mesure que la soirée avance (cf. aussi le paragraphe 6.4).

La soirée de loisirs qui fait suite au souper commence plus tôt pour les hommes que pour les femmes : à 19h, un tiers des hommes est occupé à des activités de loisirs ; pour les femmes, cela n'est le cas qu'à 20h. Après 21h, le rythme des jours de semaine des femmes et des hommes présente à nouveau une plus grande similitude. Près de trois quarts des femmes et des hommes sont alors occupés à des activités de loisirs ou de participation sociale. Entre 21h et 22h30', 44 % des femmes et 47 % des hommes en moyenne regardent la télévision. A 22h30', un quart d'entre eux vont se coucher ; vers minuit, près de 80 % sont au lit ; deux heures plus tard, c'est le cas pour presque tout le monde.

6.2

LE RYTHME DES SAMEDIS

Le samedi, on fait la grasse matinée. Si les jours de semaine, 20 % des hommes sont levés dès 6 heures, ce pourcentage n'est atteint qu'à 7 heures le samedi. Une demi-heure plus tard, 20 % des femmes sont éveillées. Il faut néanmoins attendre 9h20' avant que trois quarts des femmes ne soient levées, et jusqu'à 9h30' pour que trois quarts des hommes n'en aient fait autant.

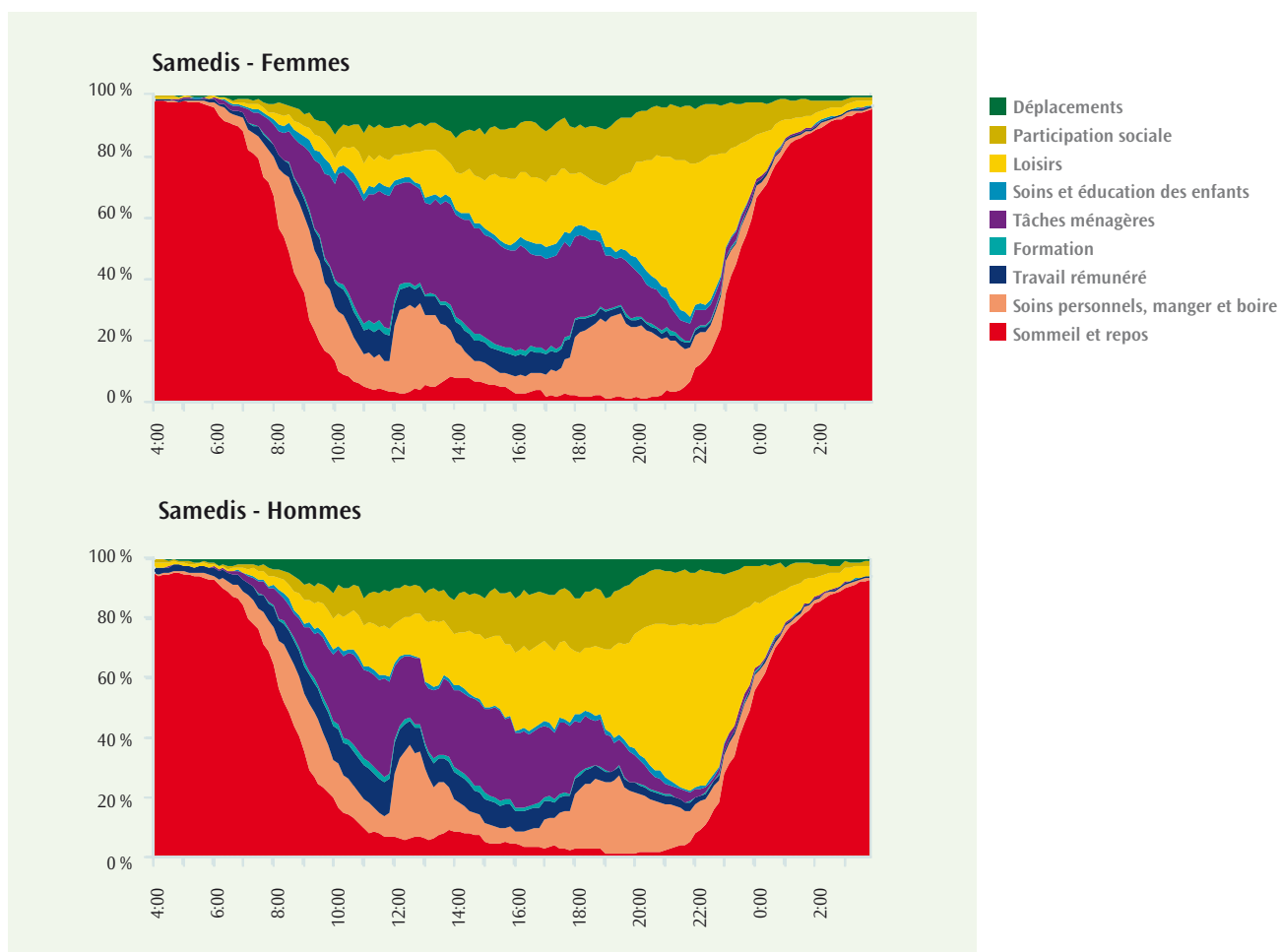
Bien que les femmes et les hommes se lèvent plus tard le samedi, le rythme de ce jour ressemble beaucoup à celui des jours de semaine (cf. figure 6.2), si ce n'est que le travail rémunéré (bleu foncé) est remplacé par les tâches ménagères – et cela dans une plus grande mesure chez les femmes que chez les hommes. Vers 9h30, la plupart des femmes (14,3 %) et des hommes (11,1 %) prennent leur déjeuner. Le matin – de 9h à 12h –, le travail rémunéré est pratiquement absent : seuls 7,5 % des femmes et 10,6 % des hommes effectuent du travail rémunéré le samedi matin. Un tiers des femmes et un quart des hommes s'occupent alors de tâches ménagères. En outre, de 8h à 12h, deux fois plus de femmes que d'hommes s'occupent des soins et de l'éducation des enfants (3 % et 1,5 % respectivement).

Comme en semaine, les femmes et les hommes prennent le repas de midi entre 12h et 13h30 le samedi, un pic commun intervenant à 12h30' (26 % des femmes, 28 % des hommes). Après le repas de midi, le rythme collectif des femmes et des hommes se différencie davantage. Entre 14h et 18h, plus d'un tiers de femmes s'occupent de tâches ménagères et d'activités de soins et d'éducation des enfants, contre un tout petit peu plus d'un quart des hommes. A l'inverse, pendant ce même laps de temps, presque 40 % des hommes ont des activités de loisirs ou de participation sociale, contre un tiers des femmes.

Outre le sommeil, ce sont les repas qui constituent l'activité la plus synchrone des femmes et des hommes. Le samedi soir, le repas est servi à partir de 18h30', un pic se présentant à 19h10' pour les femmes (22 %) et à 19h30' pour les hommes (21 %). Le pourcentage de femmes et d'hommes se trouvant à table entre 18h30' et 21h diffère à peine de 1 %. Après le repas du soir, les soins des enfants continuent d'occuper une partie du temps de 3,3 % des femmes et de 1,9 % des hommes.

Pour les femmes comme pour les hommes, les loisirs commencent après 21h. A partir de ce moment, près de 60 % des femmes et pratiquement 70 % des hommes ont des activités de loisirs ou de participation sociale. Une large moitié regarde la télévision. Le samedi, la soirée dure plus longtemps : bien qu'un quart des hommes et des femmes se trouvent au lit dès 23h, un tiers des femmes et un peu moins de la moitié des hommes sont toujours éveillés vers minuit. Deux heures plus tard, c'est toujours le cas pour 11 % des femmes et de 15 % des hommes : en effet, le lendemain est lui aussi un jour non travaillé

Figure 6.2 : Rythme de l'emploi du temps le samedi pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge âgée de 19 à 65 ans (EET'05 – femmes : n=1.176/ hommes : n=1.088)



6.3

LE RYTHME DES DIMANCHES

Le dimanche est un vrai jour de repos. Le rythme de ce jour se différencie fortement de celui des jours de semaine (cf. figure 6.3). Le dimanche, les femmes comme les hommes dorment (encore) plus longtemps que le samedi. Pour trouver debout un quart des femmes et des hommes, il faut attendre 8h et 7h40' respectivement. Vers 10h, trois quarts des femmes et des hommes sont éveillés. Très peu de personnes effectuent du travail rémunéré le dimanche ; de même, on passe nettement moins de temps aux tâches ménagères, du moins l'après-midi. En fin de matinée, soit entre 10h et 13h, plus de 30 % des femmes sont occupées à des tâches ménagères ; elles sont alors presque deux fois plus nombreuses que les hommes (16 %) à le faire. Tout comme les jours de semaine et le samedi, 3 % des femmes en moyenne sont occupées à des activités de soins et d'éducation des enfants le dimanche.

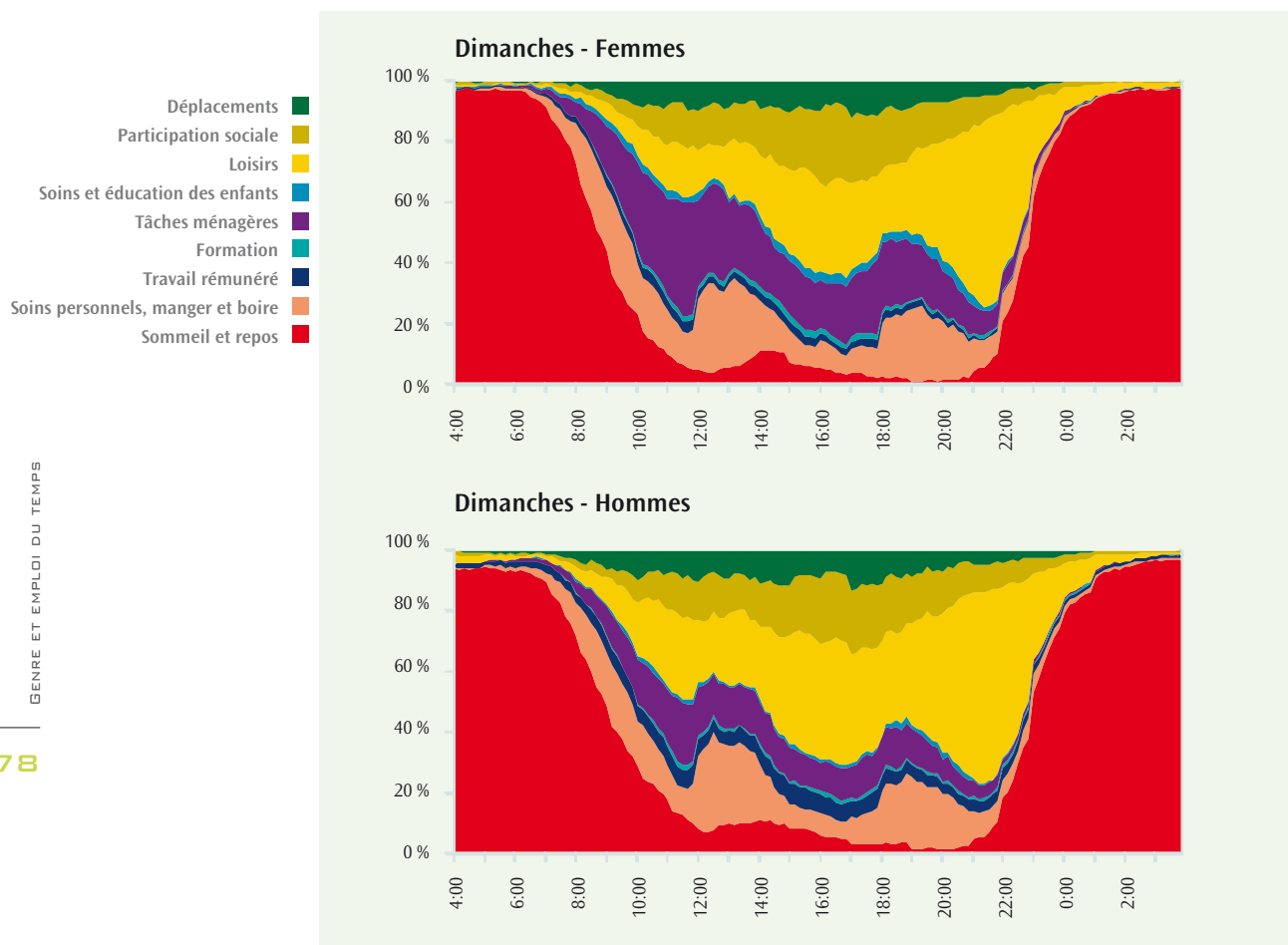
Si le déjeuner se prend aux mêmes moments pour les femmes et les hommes le dimanche, la plage de cette activité, allant de 7h à 9h, est plus large ce jour-là. Il en va de même pour le repas de midi, dont la plage commence à 12h et se prolonge jusqu'au-delà de 14h, le pic se situant à 12h30' pour les hommes (28%) et à 13h10' pour les femmes (26 %). Après le repas de midi, les loisirs vont progressivement

déterminer l'essentiel du rythme dominical. Après 14h, les activités de loisir occupent le temps d'environ 20 % des femmes et de 25 % des hommes ; ces pourcentages ne cesseront de croître au cours de l'après-midi.

Tant pour les femmes que pour les hommes, le dimanche après-midi est le moment hebdomadaire par excellence pour rendre visite à la famille et aux amis ou pour se consacrer à d'autres activités sociales. Entre 15h et 18h30, c'est le cas pour un cinquième des femmes et des hommes, avec un pic à 16h10' pour les femmes (26,5 %) et pour les hommes (22,6 %). Conséquence de ces visites (familiales), on observe qu'un cinquième des femmes et des hommes est en déplacement dans une plage comprise entre 18h30 et 20h. A partir de 18h30', les femmes et les hommes passent à table pour prendre le repas du soir : c'est le cas de 20 % de femmes et de 17 % des hommes en moyenne, avec un pic situé vers 19h (22 % des femmes et 20 % des hommes).

Après 20h, les femmes comme les hommes ont « la soirée libre » : la moitié des femmes et 60 % des hommes consacrent cette soirée à des activités de loisirs et de participation sociale. Ces pourcentages augmentent jusqu'à un pic situé à 21h20', lorsque 68,8 % des femmes et 70,8 % des hommes effectuent de telles activités. La principale de ces activités consiste à regarder la télévision, ce que font en moyenne la moitié des femmes et des hommes le dimanche entre 21h et 22h. Le dimanche, femmes et hommes se couchent nettement plus tôt que le samedi : le dimanche, un quart des femmes est au lit dès 22h10' ; dix minutes plus tard, il en va de même pour un quart des hommes. Vers minuit, seuls 15 % des femmes et 20 % des hommes sont encore debout ; deux heures plus tard, pratiquement toute la population considérée dort. Le lendemain sera en effet marqué à nouveau par le rythme des jours de semaine.

Figure 6.3 : rythme de l'emploi du temps le dimanche pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge âgée de 19 à 65 ans (EET'05 – femmes : n=1.133 / hommes : n=1.100)



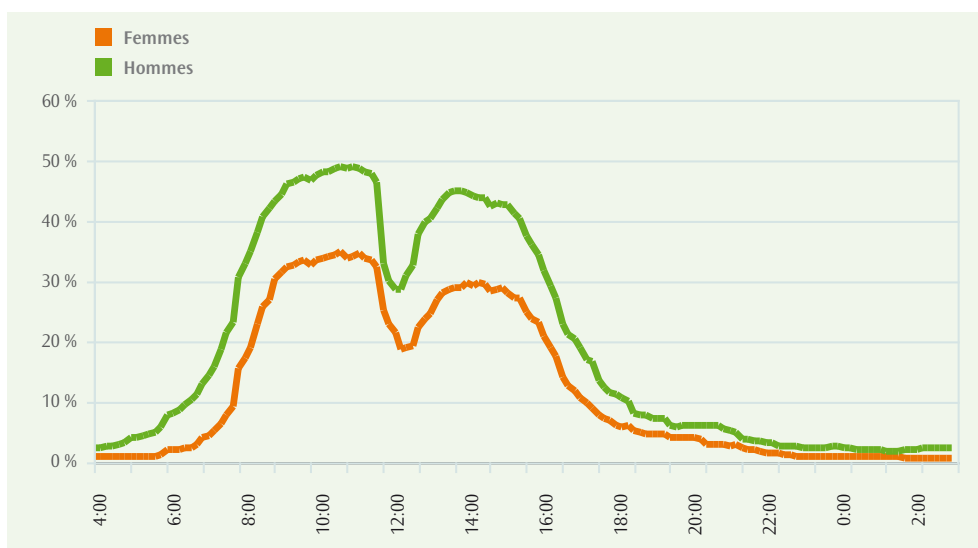
6.4

LE RYTHME DE LA CHARGE DE TRAVAIL

Au chapitre 2, nous avons montré que les hommes consacrent en moyenne plus de temps au travail rémunéré que les femmes. Au paragraphe 6.1, nous avons vu que les hommes commencent ce travail rémunéré plus tôt dans la journée que les femmes. Les jours de semaine, à 7h, 10 % des hommes effectuent un travail rémunéré, contre 3 % des femmes ; une heure plus tard, c'est le cas pour deux fois plus d'hommes (30 %) que de femmes (15 %). Quelle que soit l'heure du jour, le pourcentage de femmes occupées à un travail rémunéré reste inférieur à celui du pourcentage d'hommes.

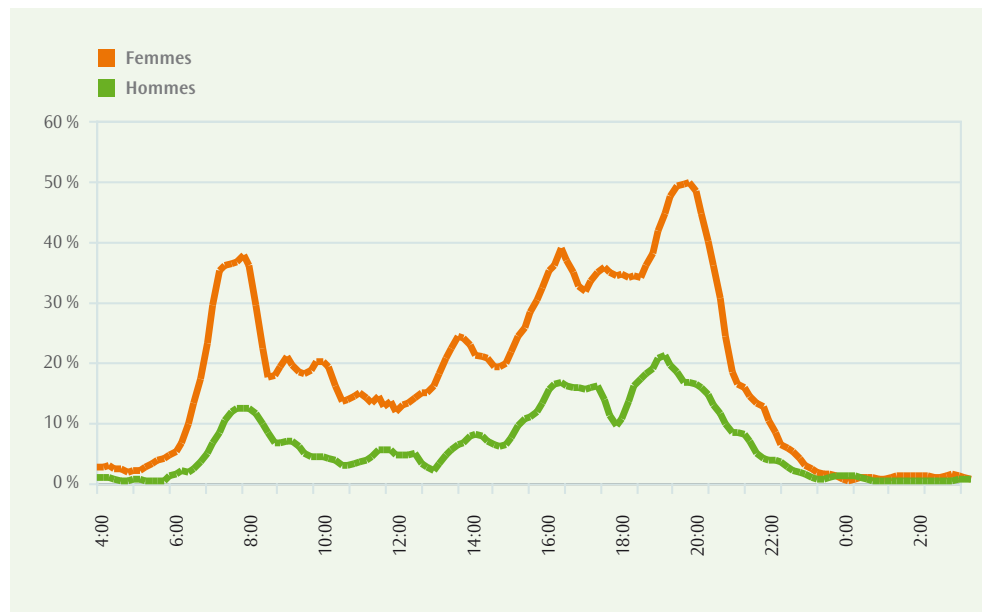
Le rythme du travail rémunéré des femmes et des hommes est pratiquement parallèle ; de même, on observe entre 12h et 13h une plage, nettement délimitée, consacrée au repas de midi. L'après-midi, on voit que le travail rémunéré est pour les femmes une activité pratiquée de manière moins collective que le matin (le sommet de la courbe rouge est moins élevé). Cela pourrait s'expliquer par le grand nombre de femmes ayant un travail à temps partiel. A partir de 18h enfin, on voit que la fin de la journée de travail (rémunéré) se situe au même moment pour les femmes et les hommes.

Figure 6.4 : Déroulement du temps de travail rémunéré les jours de semaine pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge et d'âge compris entre 19 et 65 ans (EET'05 – femmes : n=2.390 / hommes : n=2.187)



Au chapitre 2, nous avons constaté que les soins des enfants et leur éducation sont assumés bien plus largement par les femmes que par les hommes. La figure 6.5 confirme ce constat. En outre, on peut distinguer chez les femmes (de façon beaucoup plus nette que chez les hommes) quatre pics dans les activités de soins et d'éducation des enfants. Le premier pic intervient le matin entre 7h et 8h30'. C'est le moment où les enfants se lèvent, doivent prendre leur déjeuner et être conduits à l'école. Un deuxième pic, moins accusé, se présente entre 13h et 14h, pendant la plage qui suit le temps de midi. Le troisième pic s'observe entre 16h et 17h, moment où les enfants reviennent de l'école et prennent éventuellement le classique goûter. Le quatrième et dernier pic, qui est aussi le plus important, se situe le soir entre 19h et 20h30', plage pendant laquelle il faut aider les jeunes enfants à se préparer à aller dormir. Le rythme des hommes qui s'occupent des enfants ou de leur éducation suit plus ou moins le même profil, tout en étant (encore) moins collectif et en présentant des pics plus diffus.

Figure 6.5 : Déroulement des activités de soins et d'éducation des enfants les jours de semaine pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge et d'âge compris entre 19 et 65 ans (EET'05 – femmes : n=2.390 / hommes : n=2.187)



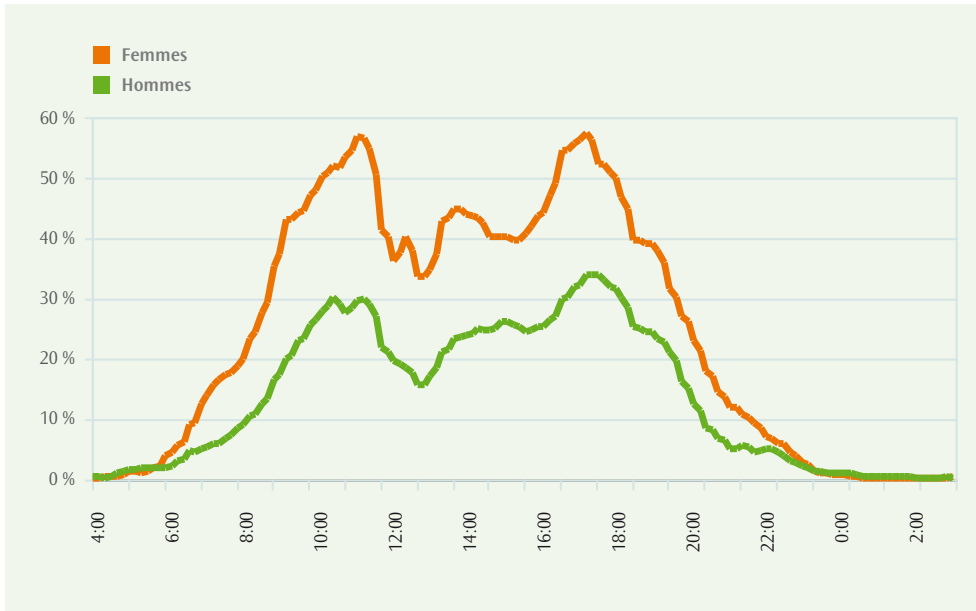
La dernière composante de la charge de travail des femmes et des hommes est constituée des tâches ménagères. Le chapitre 2 nous a appris que les femmes y consacrent nettement plus de temps que les hommes. Au paragraphe 6.1, nous avons constaté que les femmes commencent à effectuer des tâches ménagères plus tôt que les hommes et cessent d'en effectuer plus tard qu'eux. C'est ce que montre aussi la figure 6.6.

A partir de 6h du matin, on observe une montée abrupte de la courbe correspondant au pourcentage de femmes occupées à des tâches ménagères. A 9h, 20 % des femmes effectuent du travail ménager, contre 8,7 % des hommes. Il est frappant de constater que le rythme collectif du travail ménager des jours de semaine offre une forte ressemblance avec celui du travail rémunéré : l'un comme l'autre présente deux pics interrompus par le temps consacré au repas de midi. Pour les femmes toutefois, le deuxième pic, correspondant au travail ménager effectué l'après-midi, se prolonge jusque tard en soirée. Ce pic atteint son point culminant à 18h, vers l'heure du repas du soir, pour ne passer sous le seuil des 10 % qu'après 21h. Chez les hommes en revanche, ce point culminant est atteint plus d'une heure plus tôt. Tout comme pour les soins et l'éducation des enfants, le rythme des hommes présente le même profil que celui des femmes, mais il est beaucoup moins collectif que chez ces dernières.

Au paragraphe 6.2, il est apparu que le rythme du samedi ressemble davantage à celui d'un jour de semaine qu'à celui d'un jour de week-end. Nous avons alors mis ce phénomène en relation avec le fait que les femmes comme les hommes mettent le samedi à profit pour rattraper les retards dans les tâches ménagères. Nous pourrions dès lors nous attendre à ce que le samedi, les rythmes collectifs du travail familial soient plus rapprochés pour les femmes et les hommes. La figure 6.7 montre que c'est effectivement le cas.

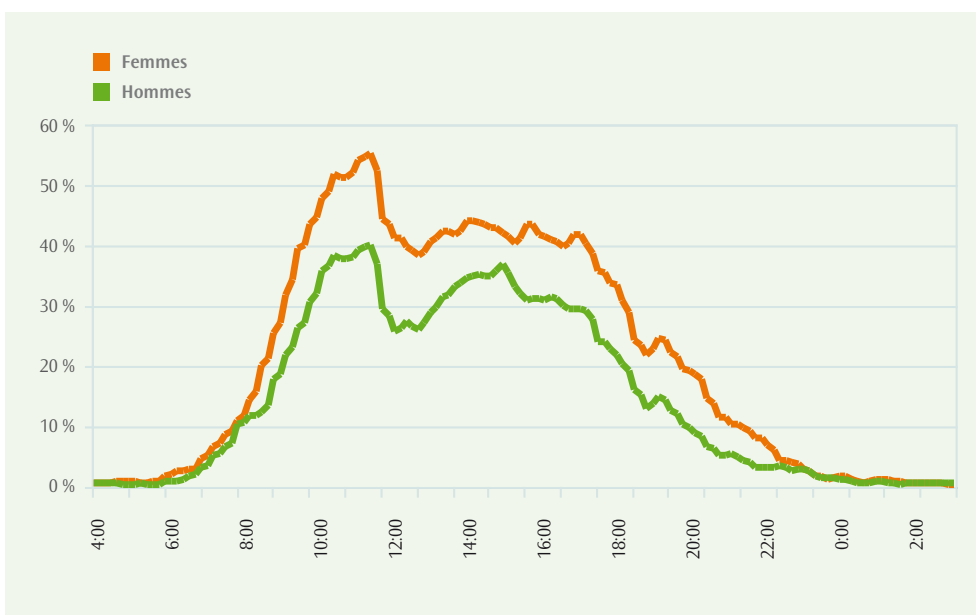
En outre, on observe que le matin, les tâches ménagères connaissent un pic entre 10h et 11h, cela tant pour les femmes que pour les hommes, et qu'elles diminuent progressivement à partir de 16h pour les

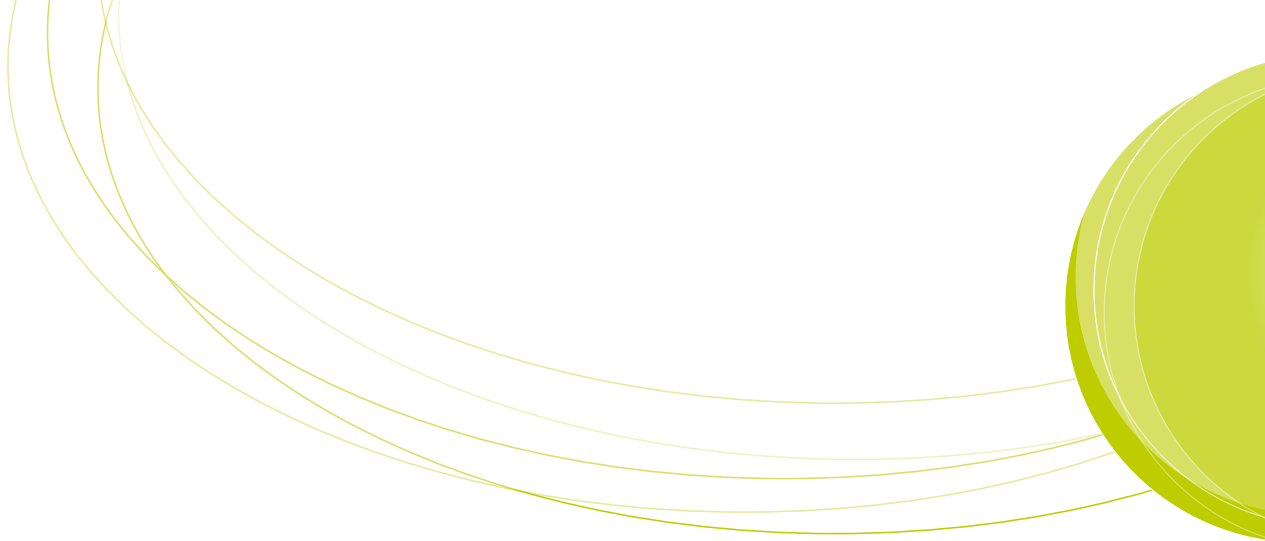
Figure 6.6 : Déroulement du temps de travail ménager les jours de semaine pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge et d'âge compris entre 19 et 65 ans (EET'05 – femmes : n=2.390 / hommes : n=2.187)



hommes et à partir de 18h pour les femmes. Cependant, tout comme c'est le cas les jours de semaine, le travail ménager se poursuit plus longtemps en soirée pour les femmes que pour les hommes : le samedi, la courbe du travail ménager descend sous les 10 % à 20h pour les hommes ; pour les femmes, ce seuil des 10 % n'est franchi qu'une heure plus tard.

Figure 6.7 : déroulement du temps de travail ménager le samedi pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge et d'âge compris entre 19 et 65 ans (EET'05 – femmes : n=2.390 / hommes : n=2.187)







7 LE TEMPS DES ADOLESCENTS

Les 12 à 18 ans constituent une catégorie d'âge particulière dans notre échantillon. Les analyses générales font apparaître que ce groupe n'effectue pratiquement pas de travail rémunéré ni de travail ménager ou familial, qu'il dort beaucoup et dispose d'un temps de loisirs relativement important. En outre, on affirme souvent que les enfants sont exposés dès le jeune âge aux stéréotypes sexuels tels qu'ils se manifestent dans les rôles traditionnels. Ce sont autant de raisons d'examiner l'emploi du temps des adolescents de plus près.

7.1

L'EMPLOI DU TEMPS DES ADOLESCENTS

Le tableau 7.1 et le graphique 7.1. indiquent le temps que les filles et les garçons âgés de 12 à 18 ans consacrent, par semaine, aux 9 activités principales, distinguant les jours d'école, les samedis et les dimanches. Au cours d'un jour d'école, les filles comme les garçons, outre le sommeil, consacrent le plus de temps aux loisirs et à leurs études. Le travail rémunéré ainsi que les soins et l'éducation des enfants entrent à peine dans leur emploi du temps. Les jours d'école, on n'observe que deux écarts significatifs dans l'emploi du temps des filles et des garçons : les filles consacrent un temps significativement plus long aux tâches ménagères, les garçons un temps significativement plus long aux loisirs. Cette donnée corrobore l'hypothèse selon laquelle les enfants sont exposés dès le jeune âge aux stéréotypes sexuels liés aux rôles traditionnels. Même lorsque la limite supérieure de cette catégorie d'âge est ramenée à 15 ans, on constate que pour les jours d'école, les filles d'âge compris entre 12 et 15 ans consacrent aux tâches ménagères plus de 1 heure de plus que les garçons – ce qui constitue un excédent significatif. De leur côté, les garçons d'âge compris entre 12 et 15 ans disposent en moyenne de presque 3,5 heures de loisirs de plus par semaine scolaire – là encore, c'est un excédent significatif.

L'importante différence en temps de sommeil (les filles dorment 1h13' de plus) n'est pas significative, mais de peu ($p=0.056$) ; l'importante différence en temps consacré à la formation (les filles y passent 1h12' de plus) n'est pas significative ($p=0.398$).

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que pour l'âge professionnel (de 19 à 65 ans), le samedi ressemblait davantage à un jour de semaine qu'à un dimanche. Pour les adolescents, cela se vérifie beaucoup moins : cette catégorie d'âge dispose donc encore de « vrais » week-ends. Au niveau de l'emploi du temps, le samedi et le dimanche présentent un profil nettement plus conforme. En revanche, cet emploi du temps perpétue les différences liées aux stéréotypes sexuels. Tant le samedi que le dimanche, les filles consacrent un temps significativement supérieur aux tâches ménagères et aux soins personnels.

⁶ Les filles d'âge compris entre 12 et 15 ans ($n=182$) consacrent, par jour d'école, 0h53' aux tâches ménagères ; chez les garçons du même âge ($n=201$), ce temps est de 0h40'. La différence équivaut à 0h13' ($p=0.004$).

⁷ Les filles d'âge compris entre 12 et 15 ans ($n=182$) consacrent, par jour d'école, 4h22' aux loisirs ; chez les garçons de même âge ($n=201$), ce temps est de 5h02'. La différence équivaut à 0h40' ($p=0.029$).

Les garçons, en revanche, disposent de plus de temps de loisirs pendant ces deux jours.

Bien qu'il s'agisse de durées très peu importantes, on constate que les filles consacrent plus de temps au travail rémunéré le samedi et les garçons le dimanche. Par ailleurs, les filles dorment trois quart d'heure de plus que les garçons le dimanche et consacrent une demi-heure de plus qu'eux à leurs études ce même jour.

Tableau 7.1: Temps consacré un jour d'école, le samedi et le dimanche aux 9 activités principales par les filles et les garçons d'âge compris entre 12 et 18 ans, appartenant à la population belge (durée par répondant, EET'05 – n=700)

	Durée par répondant (hh:mm)					
	Jour d'école		Samedi		Dimanche	
	Filles (n=355)	Garçons (n=345)	Filles (n=180)	Garçons (n=160)	Filles (n=176)	Garçons (n=185)
Travail rémunéré	0:08	0:15	0:36	0:03	0:00	0:18
Tâches ménagères	0:47	0:36	1:22	0:39	1:00	0:40
Soins et éducation des enfants	0:03	0:02	0:10	0:02	0:04	0:03
Formation	4:50	4:36	1:00	0:46	1:26	0:56
Soins personnels, manger et boire	2:01	2:01	2:25	2:07	2:20	2:04
Sommeil et repos	9:31	9:16	9:48	9:29	11:31	10:44
Participation sociale	1:11	1:00	2:06	2:26	1:33	1:41
Loisirs	3:53	4:51	5:09	6:58	5:06	6:24
Déplacements	1:29	1:20	1:19	1:24	0:53	1:05

	Durée par répondant (hh:mm)					
	Écarts les jours d'école		Écarts le samedi		Écarts le dimanche	
	Les filles consacrent plus de temps à l'activité	Les garçons consacrent plus de temps à l'activité	Les filles consacrent plus de temps à l'activité	Les garçons consacrent plus de temps à l'activité	Les filles consacrent plus de temps à l'activité	Les garçons consacrent plus de temps à l'activité
Travail rémunéré		0:07n.s.	0:33*			0:18*
Tâches ménagères	0:11*		0:43*		0:20*	
Soins et éducation des enfants	0:01 ^{n.s.}		0:08 ^{n.s.}		0:01 ^{n.s.}	
Formation	0:14 ^{n.s.}		0:14 ^{n.s.}		0:30*	
Soins personnels, manger et boire	-	-	0:18*		0:16*	
Sommeil et repos	0:15 ^{n.s.}		0:19 ^{n.s.}		0:47*	
Participation sociale	0:11 ^{n.s.}			0:20 ^{n.s.}		0:08 ^{n.s.}
Loisirs		0:58*		1:49*		1:18*
Déplacements	0:09 ^{n.s.}			0:05 ^{n.s.}		0:12 ^{n.s.}

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

Figure 7.1 : Temps consacré un jour d'école, le samedi et le dimanche aux 9 activités principales par les filles et les garçons d'âge compris entre 12 et 18 ans, appartenant à la population belge (EET'05 - n=700)



7.2

ACTIVITÉS DE LOISIRS DES ADOLESCENTS

Au paragraphe 4.3, nous avons déjà indiqué que les adolescents disposent de beaucoup de temps de loisirs par comparaison à d'autres catégories d'âge. On dit des adolescents qu'ils occupent une grande partie de ce temps libre devant la TV ou l'ordinateur. C'est pourquoi, au tableau 7.2, nous avons ventilé le temps de loisirs de cette catégorie d'âge selon une série de types d'activités de loisirs pour un jour d'école, un samedi et un dimanche. En outre, nous avons également représenté la fraction de chaque activité par rapport au temps de loisirs total disponible ; en effet, comme nous l'avons mentionné dans le paragraphe précédent, les garçons disposent de beaucoup plus de temps de loisirs que les filles.

Tableau 7.2 : Temps consacré aux activités de loisirs un jour d'école, le samedi et le dimanche par les filles et les garçons d'âge compris entre 12 et 18 ans appartenant à la population belge (EET'05 – n=700)

Activité de loisirs	Jour d'école							
	Filles (n=355)		Garçons (n=345)		Les filles consacrent plus de temps à l'activité	Les garçons consacrent plus de temps à l'activité	Les filles consacrent relativement plus de temps à l'activité ^a	Les garçons consacrent relativement plus de temps à l'activité ^a
	hh:mm	%	hh:mm	%				
Hobbies et jeux	0:37	16,2	1:06	22,9		0:29*		6,8
Sport	0:11	4,9	0:30	10,5		0:19*		5,6
Activités récréatives	0:23	10,2	0:18	6,3	0:05 ^{n.s.}		3,9	
Sorties	0:01	0,8	0:06	2,3		0:05*		1,6
Culture et divertissement	0:04	2,1	0:05	1,7		0:01 ^{n.s.}	0,3	
TV et vidéo	1:56	49,8	2:00	41,3		0:04 ^{n.s.}	8,5	
Écoute musicale	0:09	3,9	0:04	1,4	0:05*		2,5	
Lecture	0:16	7,2	0:15	5,3	0:01 ^{n.s.}		1,9	
Nouveaux médias	0:10	4,4	0:22	7,6		0:12*		3,2
Total	3:53	100,0	4:51	100,0		0:58*		

Activité de loisirs	Samedi							
	Filles (n=355)		Garçons (n=345)		Les filles consacrent plus de temps à l'activité	Les garçons consacrent plus de temps à l'activité	Les filles consacrent relativement plus de temps à l'activité ^a	Les garçons consacrent relativement plus de temps à l'activité ^a
	hh:mm	%	hh:mm	%				
Hobbies et jeux	0:38	12,3	1:35	22,7		0:57*		10,4
Sport	0:25	8,1	0:55	13,2		0:30*		5,1
Activités récréatives	0:44	14,2	0:29	6,9	0:15 ^{n.s.}		7,3	
Sorties	0:12	3,9	0:24	5,7		0:12 ^{n.s.}		1,9
Culture et divertissement	0:19	6,1	0:23	5,5		0:04 ^{n.s.}	0,6	
TV et vidéo	2:14	43,4	2:26	34,9		0:12 ^{n.s.}	8,4	
Écoute musicale	0:06	1,9	0:03	0,7	0:03 ^{n.s.}		1,2	

Lecture	0:13	4,2	0:17	4,1		0:04 ^{n.s.}	0,1	
Nouveaux médias	0:11	3,6	0:17	4,1		0:06 ^{n.s.}		0,5
Total	5:09	100,0	6:58	100,0		1:49*		

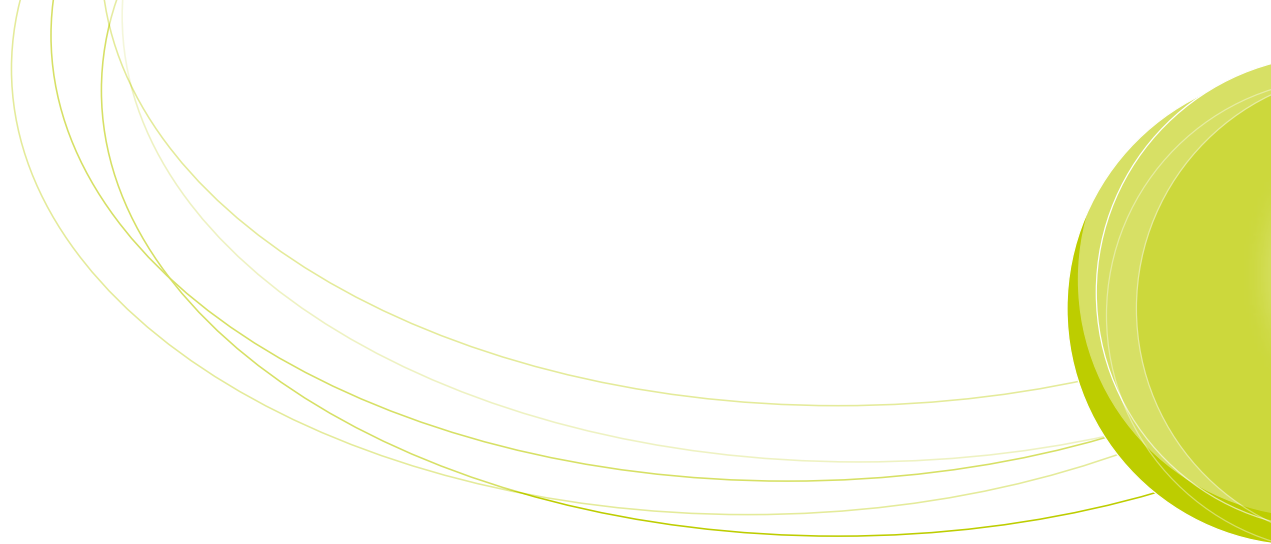
	Dimanche							
	Filles (n=355)		Garçons (n=345)		Les filles consa- craent plus de temps à l'activité	Les gar- çons con- sacraent plus de temps à l'activité	Les filles consa- craent relative- ment plus de temps à l'activité ^a	Les gar- çons con- sacraent relative- ment plus de temps à l'activité ^a
	hh:mm	%	hh:mm	%				
Activité de loisirs								
Hobbies et jeux	0:54	17,6	1:21	21,1		0:27*		3,4
Sport	0:11	3,6	0:35	9,1		0:14*		5,5
Activités récréatives	0:19	6,2	0:27	7,0		0:08 ^{n.s.}		0,8
Sorties	0:13	4,2	0:07	1,8	0:06 ^{n.s.}		2,4	
Culture et divertissement	0:14	4,6	0:25	6,5		0:11 ^{n.s.}		1,9
TV et vidéo	2:30	49,0	2:39	41,4		0:09 ^{n.s.}	7,6	
Écoute musicale	0:09	2,9	0:06	1,6	0:03 ^{n.s.}		1,4	
Lecture	0:16	5,2	0:13	3,4	0:03 ^{n.s.}		1,8	
Nouveaux médias	0:13	4,2	0:26	6,8		0:13 ^{n.s.}		2,5
Total	5:06	100,0	6:24	100,0		1:18*		

a En points de pourcent

* La différence est significative pour $p \leq 0.05$; n.s. : la différence n'est pas significative.

On constate qu'en semaine, les garçons regardent un peu plus la télévision que les filles. En moyenne, si filles comme garçons passent environ 2 heures devant le petit écran, ce sont néanmoins les filles qui y consacrent le plus de temps. La télévision occupe en effet la moitié de leur temps de loisirs ; cette fraction n'étant que de 2/5 pour les garçons. La différence en temps passé devant le téléviseur n'est par ailleurs pas significative. Est significatif, par contre, l'excédent de temps que les garçons consacrent aux sports et aux jeux, comme l'est l'excédent de temps que les filles passent à écouter de la musique. En semaine, tant les filles que les garçons consacrent près du double de temps aux nouveaux médias que la moyenne des femmes et des hommes de la population belge.⁸ On constate toutefois que, même là, les garçons consacrent un temps significativement plus long aux nouveaux médias que les filles pendant le weekend. Aussi bien le week-end qu'en semaine, filles et garçons regardent la télévision plus de deux heures par jour. A l'exception des hobbies d'une part et des sports et des jeux de l'autre, le temps consacré aux différentes activités de loisirs ne diffère guère pour les garçons et les filles pendant le week-end. Le samedi, les garçons consacrent en moyenne une demi-heure de plus au sport que les filles, cet excédent étant d'un quart d'heure le dimanche. Par rapport aux filles, l'excédent de temps consacré en moyenne par les garçons aux hobbies et aux jeux est de près d'une heure le samedi et d'une demi-heure le dimanche.

⁸ En semaine, les femmes (n=3.289) consacrent 0h24' aux nouveaux médias. Pour les hommes (n=3.111), ce temps est de 1h00'.





8 CONCLUSIONS

L'enquête sur l'emploi du temps de 2005 nous permet d'obtenir une vue réaliste et nuancée de la manière dont les femmes et les hommes se comportent dans leur vie quotidienne. Dans ce rapport, nous avons examiné dans quelle mesure les profils d'emploi du temps des femmes et des hommes se sont rapprochés au cours des dernières décennies. Ainsi que nous l'avons montré dans nos chapitres successifs, il ne suffit pas de donner une vue de l'emploi du temps global des femmes et des hommes, comme nous l'avons fait dans le premier chapitre. Tout d'abord, il convient de signaler que l'emploi du temps varie fortement en fonction de la position sociale. Par exemple, les femmes et les hommes ayant un travail à temps plein consacrent, très logiquement, bien plus de temps au travail rémunéré que les femmes et les hommes sans emploi rémunéré. L'importante quantité de temps qui va au travail rémunéré se répercute sur le temps consacré à toutes les autres activités ; en effet, une journée ne comporte que 24 heures durant lesquelles répartir les occupations.

Ensuite, la catégorisation des différentes activités joue un grand rôle dans le constat d'écart – ou de l'absence d'écart – dans l'emploi du temps des femmes et des hommes. En comparant par exemple la charge de travail moyenne (travail rémunéré + tâches ménagères/familiales) des femmes et des hommes, on observe relativement peu de différences quant au temps qu'ils y consacrent. En revanche, la composition de cette charge de travail diffère sensiblement selon le sexe. Les femmes consacrent bien plus de temps aux tâches ménagères et familiales, alors que les hommes passent nettement plus de temps au travail rémunéré.

Pour obtenir une image nuancée des différences dans l'emploi du temps des femmes et des hommes, il convient dès lors de tenir compte des remarques données ci-dessus. Notre conclusion, qui fait l'objet de ce dernier chapitre, présente un bref résumé des principales observations des chapitres précédents et de ce que l'on peut en conclure ; de même, nous y présenterons de façon plus approfondie les causes susceptibles d'expliquer les différences constatées.

8.1

DIFFÉRENCES GÉNÉRALES ENTRE FEMMES ET HOMMES

En moyenne, les hommes (d'âge compris entre 12 et grosso modo 95 ans) consacrent 7 heures de plus par semaine que les femmes au travail rémunéré. En outre, les hommes disposent en moyenne de 6,5 heures de loisirs en plus, et se déplacent par semaine trois quarts d'heure en plus. Les femmes, en revanche, consacrent en moyenne 8,5 heures par semaine de plus aux tâches ménagères, auxquelles s'ajoute 1,5 heure par semaine de plus aux soins et à l'éducation des enfants. En outre, les femmes dorment en moyenne presque 3 heures de plus que les hommes, et consacrent en moyenne 1 heure de plus aux soins personnels ainsi qu'à leur alimentation.

Pendant l'âge actif (de 25 à 55 ans), période où la carrière professionnelle et les enfants prennent une place considérable, le travail rémunéré et le travail familial représentent en moyenne 25 à 30 % de l'emploi du temps des femmes et des hommes. Toutefois, le rapport entre travail rémunéré et travail familial varie beaucoup selon le sexe. Pendant l'âge actif, le travail rémunéré représente en moyenne 10 % de l'emploi du temps des femmes, contre 15 à 20 % pour le travail familial. Pour les hommes, la proportion inverse s'observe (15 à 20 % en moyenne pour le travail rémunéré, 10 % pour le travail familial).

Une première conclusion est dès lors que l'emploi du temps moyen des femmes et des hommes continue dans une grande mesure à présenter l'ancien profil des stéréotypes sexuels : l'homme assure la subsistance, la femme s'occupe du ménage. Au paragraphe 2.6, nous avons montré que ce profil se vérifie même pour les ménages où la femme et l'homme sont tous deux au travail : dans ces ménages, les hommes consacrent en moyenne 10,5 heures de plus au travail rémunéré, alors que les femmes passent en moyenne 10,5 heures par semaine de plus aux soins et à l'éducation des enfants. Il va de soi que cet écart est partiellement dû au fait qu'en moyenne, le nombre de femmes travaillant à temps partiel est nettement plus important que celui des hommes ; toutefois, cela même constitue un constat remarquable : en Belgique, les hommes travaillent rarement à temps partiel alors que celui-ci est massif chez les femmes.

La littérature présente diverses approches explicatives des différences observées pour le temps consacré par les femmes et les hommes au travail rémunéré et au travail familial. Nous mentionnons ici brièvement les quatre approches principales.

Selon *l'approche instrumentale*, la différence d'emploi du temps est liée au fait que la répartition du travail dans les ménages est conditionnée par des motifs économiques. Les ménages y sont considérés comme des mini-entités économiques, dont la productivité est optimale lorsque chacun se spécialise dans un type de tâches. Dans ce cadre, les femmes se spécialiseraient plutôt dans le travail familial, les hommes dans le travail rémunéré.

L'approche de pouvoir tente d'expliquer la différence sur base de la dépendance économique de la personne qui effectue les tâches ménagères. Que ces tâches soient en l'occurrence effectuées majoritairement par les femmes aurait partie liée au fait que les hommes seraient plus performants que les femmes sur le marché du travail, en ce sens qu'ils y gagnent plus d'argent qu'elles.

Au chapitre 7, nous avons montré que les adolescents sont familiarisés dès un jeune âge avec les stéréotypes sexuels en matière d'emploi du temps. Ce fait constitue le point de départ de *l'approche dite de la socialisation*, qui explique les différences dans l'emploi du temps des femmes et des hommes sur la base d'attentes comportementales apprises dès le jeune âge.

Au paragraphe 2.2, il est apparu que sur la base du temps consacré par une personne aux différentes tâches ménagères, il est possible d'estimer avec une certitude relativement grande si cette personne est une femme ou un homme. Pour les hommes, cette relation d'inférence semble même plus solide que pour les femmes. Nous avons alors proposé des éléments de littérature suggérant que cela pourrait être lié notamment au type de tâches ménagères effectuées par les hommes. Les hommes semblent donner la préférence au travail ménager leur laissant une plus grande marge de créativité, et qui de ce fait s'apparenterait plutôt aux activités de loisirs. Les tâches répétitives, comme la préparation des repas, la vaisselle, la lessive, etc. sont plutôt prises en charge par les femmes. *L'approche dite « de genre »* tente d'expliquer les différences de temps de loisirs entre femmes et hommes par le fait que les femmes et les hommes souligneraient leur « féminité » et leur « masculinité » notamment par le choix de leurs activités de loisirs quotidiennes.

Bien que nous ayons constaté que l'emploi du temps des femmes et des hommes continue de refléter

la répartition stéréotypée des occupations entre sexes, on observe néanmoins que les profils des femmes et des hommes se sont rapprochés au fil du temps. En comparant l'emploi du temps des femmes et des hommes en 2005 avec celui de 1966, on voit que les différences correspondant aux stéréotypes sexuels se sont considérablement réduites en l'espace de 40 ans. En 1966, les hommes d'âge compris entre 19 et 65 ans passaient en moyenne 27,5 heures de plus par semaine au travail rémunéré que les femmes. En 2005, cette différence s'est réduite à 9,5 heures par semaine. En 1966 encore, par rapport aux hommes, les femmes d'âge compris entre 19 et 65 ans consacraient en moyenne aux tâches ménagères près de 28,5 heures par semaine en plus, et 3 heures par semaine en plus aux soins et à l'éducation des enfants. En 2005, ces écarts se sont réduits à 10 heures par semaine pour les tâches ménagères et à moins de 2 heures par semaine pour les soins et l'éducation des enfants.

Au cours des 40 dernières années, les différences dans l'emploi du temps des femmes et des hommes se sont donc considérablement atténuées. En général, la répartition des tâches entre les femmes et les hommes est aujourd'hui moins strictement délimitée, par suite de la réduction du temps consacré par les hommes au travail rémunéré, de la réduction de celui consacré par les femmes au travail ménager et de l'accroissement du temps consacré au ménage par les hommes. Tant pour les femmes que pour les hommes, la charge de travail totale a décliné au cours des 40 dernières années, bien que ce ne soit pas de façon proportionnelle pour les deux sexes. En 2005, les hommes appartenant à cette tranche d'âge consacraient en moyenne pratiquement 6 heures de plus par semaine aux activités de loisirs que les femmes, alors que cette différence n'était en moyenne que d'un peu plus de 2,5 heures par semaine en 1966.

8.2

DIFFÉRENCES ENTRE FEMMES ET HOMMES SELON LA POSITION SOCIALE

Nous avons déjà rappelé au début de ce chapitre que les profils d'emploi du temps des femmes et des hommes se différencient selon leur position sociale. Dans ce paragraphe, nous indiquons brièvement les principaux éléments de cette différenciation. C'est ainsi que nous passerons en revue l'incidence de *l'âge*, de *la formation*, de *la situation professionnelle* et de *l'âge du plus jeune enfant*.

AGE

Pour toutes les catégories d'âge, on constate que les hommes occupent en moyenne plus de temps au travail rémunéré et que les femmes consacrent en moyenne davantage de temps aux tâches ménagères ainsi qu'aux soins des enfants et à leur éducation. C'est au cours de l'âge actif (de 25 à 55 ans) que les différences entre les femmes et les hommes sont les plus marquées. Les hommes consacrent en moyenne de 11 à 13 heures de plus par semaine au travail rémunéré ; les femmes passent en moyenne de 8 à 12 heures de plus par semaine aux tâches ménagères. Entre 26 et 40 ans, la différence que les femmes et les hommes consacrent aux soins et à l'éducation des enfants s'élève en moyenne à presque 4 heures. Ces différences existent et subsistent toutefois avant et après l'âge actif, mais elles sont alors moins marquées (jusqu'à être parfois inférieures de plus de la moitié).

Par ailleurs, et quelle que soit la catégorie d'âge, les femmes et les hommes manifestent très peu de différences pour ce qui est du temps consacré aux soins personnels, à manger et à boire et à la partici-

pation sociale. Il existe par contre un écart marqué pour le temps qu'ils consacrent aux activités de loisirs. Bien que la différence de temps de loisirs entre femmes et hommes soit la plus faible à l'âge actif, les hommes n'en disposent pas moins, même à l'âge actif, de 4 à 5 heures de loisirs de plus par semaine que les femmes. Avant et après l'âge actif, la différence moyenne est encore plus importante, puisqu'elle s'élève à 7 à 9 heures par semaine.

FORMATION

Dès l'âge scolaire, filles et garçons manifestent une différence au niveau du temps consacré aux tâches ménagères. Les filles aux études consacrent en moyenne plus de 2,5 heures par semaine en plus aux tâches ménagères que les garçons.

A mesure que le niveau de formation des femmes et des hommes augmente, on observe une diminution de l'excédent de temps consacré au travail rémunéré par les hommes par rapport aux femmes. Chez les femmes et les hommes peu qualifiés, cette différence est en moyenne de 11 heures par semaine, alors qu'elle est de 3,5 heures par semaine en moyenne pour la population hautement qualifiée. Il en va de même, bien que dans une moindre mesure, pour l'excédent de temps consacré aux tâches ménagères par les femmes, en comparaison avec les hommes. Les femmes peu qualifiées consacrent en moyenne 11 heures de plus par semaine aux tâches ménagères que les hommes peu qualifiés ; chez les personnes hautement qualifiées, cette différence est de 7 heures par semaine. C'est chez les personnes hautement qualifiées que l'on observe l'écart le plus élevé pour ce qui concerne le temps consacré aux soins et à l'éducation des enfants : les femmes hautement qualifiées y consacrent en moyenne 2 heures par semaine de plus que les hommes hautement qualifiés.

Ici encore se vérifie, pour les différents niveaux de formation des femmes et des hommes, le caractère à peine significatif des différences pour le temps qu'ils consacrent aux soins personnels, à manger et à boire et à la participation sociale. De plus, le surplus de temps important (6 à 7 heures par semaine) consacré par les hommes aux activités de loisirs par rapport aux femmes ne varie pratiquement pas en fonction du niveau de formation.

Les hommes peu qualifiés passent en moyenne presque 2 heures de plus par semaine en déplacements que les femmes. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que les femmes peu qualifiées sont relativement moins nombreuses à avoir un travail rémunéré et, par conséquent, n'ont pas de déplacements domicile-travail à effectuer. Les hommes hautement qualifiés passent en moyenne 1 heure de plus par semaine en déplacements que les femmes hautement qualifiées.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Il est malaisé de comparer l'emploi du temps des femmes et des hommes en fonction de leur situation professionnelle. La raison en est que les femmes sont nettement plus nombreuses à travailler à temps partiel que les hommes. Dans la population belge, le travail à temps partiel chez les hommes est à ce point peu fréquent qu'il s'est avéré impossible d'analyser en tant que tel l'emploi du temps des hommes travaillant à temps partiel. C'est regrettable, car au paragraphe 2.5 déjà, nous avons montré que s'il est vrai que les femmes travaillant à temps partiel consacrent beaucoup moins de temps au travail rémunéré, elles investissent dans le travail ménager un temps tel que leur charge de travail totale correspond pratiquement à celle des femmes et des hommes travaillant à temps plein. Comme nous savons que les hommes consacrent moins de temps aux tâches ménagères que les femmes, il aurait donc été intéressant d'être à même de vérifier si le temps partiel chez les hommes se traduit par un temps plus long

consacré au travail ménager (comme c'est le cas chez les femmes), ou par un temps plus long consacré aux activités de loisirs. Toutefois, le constat même que les hommes ne travaillent pratiquement pas à temps partiel est une indication de l'enracinement tenace des stéréotypes dans les profils des rôles et des emplois du temps.

Très logiquement, la différence du temps consacré au travail rémunéré par les femmes et les hommes sans emploi est très mince. Il est dès lors d'autant plus frappant de constater une assez grande différence dans le temps consacré aux tâches ménagères par les femmes et les hommes sans emploi. Les femmes sans emploi consacrent en moyenne presque 9 heures de plus par semaine à ces tâches que les hommes sans emploi, alors que l'excédent des femmes ayant un emploi par rapport aux hommes ayant un emploi est en moyenne de 5 heures par semaine pour cette tâche. L'excédent moyen de 1,5 heure par semaine que les femmes consacrent aux soins et à l'éducation des enfants par rapport aux hommes ne varie pas selon les différentes situations professionnelles.

A nouveau, on constate que les différences entre femmes et hommes sont relativement peu importantes pour ce qui est du temps qu'ils consacrent aux soins personnels, à manger et à boire et à la participation sociale. Seules les femmes travaillant à temps plein consacrent en moyenne presque 1 heure de plus aux soins personnels que les hommes travaillant à temps plein. En revanche, l'écart du temps consacré aux loisirs par les femmes et les hommes varie très considérablement selon la situation professionnelle. Les hommes sans emploi disposent en moyenne de plus de 10 heures par semaine de plus pour les loisirs que les femmes sans emploi. Bien que cette différence soit pratiquement réduite de moitié pour les femmes et les hommes ayant un travail à temps plein, les hommes de ce dernier groupe n'en ont pas moins, en moyenne, presque 6 heures par semaine de plus à consacrer aux loisirs que les femmes.

Les hommes sans emploi passent en moyenne 3 quarts d'heure de plus en déplacements que les femmes sans emploi. Chez les femmes et les hommes qui travaillent à temps plein, on n'observe pratiquement pas de différence pour le temps consacré aux déplacements.

AGE DU PLUS JEUNE ENFANT

La plus grande disparité dans l'emploi du temps des femmes et des hommes est corrélée au fait d'avoir ou non des enfants. Au paragraphe 2.2, nous avons vu que les femmes non seulement passent beaucoup plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants, mais en outre se chargent de la très grande majorité des tâches liées aux soins. Le temps passé par les hommes aux soins et à l'éducation des enfants consiste très largement à réaliser des activités liées à l'éducation (raconter des histoires, jouer, faire du vélo, ...). Le soin des enfants s'accompagne, et cela surtout pour les femmes, d'un accroissement des tâches ménagères. En effet, il faut veiller à ce que les enfants soient nourris, que leurs vêtements soient lavés, etc.

Nous retrouvons ces nécessités dans les différences au niveau du temps que les femmes et les hommes consacrent au travail rémunéré et au travail ménager. Les hommes ayant des enfants consacrent en moyenne de 13 à 15 heures par semaine de plus que les femmes au travail rémunéré, alors que cette différence est de 4 heures par semaine pour les femmes et les hommes sans enfants. Les femmes ayant des enfants âgés de moins de 7 ans, à leur tour, consacrent en moyenne presque 10 heures par semaine de plus que les hommes ayant de jeunes enfants aux tâches ménagères, et en moyenne pratiquement 8 heures de plus qu'eux aux soins et à l'éducation des enfants. A mesure que les enfants avancent en âge, la différence du temps moyen consacré aux tâches ménagères s'accroît pour atteindre presque 14

heures par semaine, tandis que le temps moyen consacré aux soins et à l'éducation des enfants décroît pour ne plus s'élever qu'à 1 heure par semaine.

Le fait d'avoir des enfants ou non ne se répercute pratiquement pas dans l'écart constaté sur le plan du temps consacré par les femmes et les hommes aux soins personnels ainsi qu'à manger et boire. En revanche, les femmes ayant des enfants âgés de moins de 7 ans ont en moyenne presque 2 heures de moins à consacrer à la participation sociale que les hommes ayant de jeunes enfants. Lorsque les enfants avancent en âge, c'est la situation inverse que l'on observe. Les différences de temps de loisirs disponible pour les femmes et les hommes sont les moins grandes lorsqu'il y a des enfants. Dans ce cas, l'écart du temps moyen de loisirs se situe entre 4 et 5 heures par semaine, alors que cet écart moyen est de 7 heures par semaine pour les femmes et les hommes sans enfants.

Les hommes passent en moyenne presque 2 heures par semaine de plus en déplacements que les femmes dans les ménages ayant des petits enfants. Cette différence s'explique notamment par le fait que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à adapter leur carrière après la naissance de leur(s) enfant(s), pour travailler moins, travailler moins loin, ou renoncer au travail rémunéré.

Il est remarquable que même en tenant compte des différentes catégories sociales, les écarts dans l'emploi du temps des femmes et des hommes s'observent systématiquement pour les mêmes activités. Les hommes consacrent plus de temps au travail rémunéré et disposent de davantage de temps de loisirs, alors que les femmes passent plus de temps aux tâches familiales. Cela confirme une fois de plus que l'emploi du temps des femmes et des hommes reste largement dominé par les stéréotypes sexuels en matière de répartition des rôles et des tâches.

8.3 DIFFÉRENCES MARQUANTES

Dans les paragraphes qui précèdent, nous avons passé en revue les différences les plus frappantes dans l'emploi du temps des femmes et des hommes. De même, dans chaque chapitre de ce rapport, nous nous sommes attachés à analyser plus finement différents aspects de l'emploi du temps des femmes et des hommes. Pour terminer, nous récapitulons ci-dessous nos principales observations et conclusions.

- C'est chez les couples où tant la femme que l'homme ont un emploi rémunéré que la charge totale de travail est la plus également répartie. Les femmes y assument 50,5 % de la charge totale de travail, les hommes les 49,5 % restants. C'est chez les couples où la femme a un emploi rémunéré mais l'homme non que la charge totale de travail est la plus inégalement répartie. Dans ce cas, 63,8 % de la charge totale de travail est assumée par la femme, contre 36,2 % seulement pour l'homme.
- La présence d'une aide pour les tâches ménagères ne se traduit pas par une répartition plus égalitaire de la charge de travail. En raison du fait que ce sont précisément les ménages les plus occupés qui font appel à une aide extérieure, le niveau de la charge de travail dans ces ménages ne s'en trouve d'ailleurs pas réduit. Au contraire : dans ce cas de figure, les femmes comme les hommes, s'ils consacrent un peu moins de temps aux tâches ménagères, passent en revanche plus de temps au travail rémunéré.
- Les femmes consacrent plus de 60 % de leur temps de loisirs à la télévision, soit pratiquement 16 heures par semaine. Pour les hommes, ce temps correspond à un peu plus de 55 % de leur temps de loisirs, soit 18 heures par semaine.

- Indépendamment de l'inégalité constatée pour le temps de loisirs disponible, les femmes et les hommes manifestent des préférences comparables en matière d'activités de loisirs ; les hommes consacrent cependant un peu plus de temps aux sports et aux nouveaux médias.
- Environ 60 % de toutes les femmes et 47 % de tous les hommes affirment se sentir quelquefois débordé(e)s par leurs activités quotidiennes. Par ailleurs, un peu moins de la moitié de toutes les femmes et de tous les hommes ont le sentiment de ne pas disposer d'assez de temps pour faire tout ce qu'ils souhaiteraient. Chez les femmes comme chez les hommes, la promenade est très fréquemment citée comme une activité pour laquelle on voudrait disposer de plus de temps pendant le week-end.
- Le samedi, le rythme des femmes et des hommes correspond en grande mesure à celui d'un jour de semaine, si ce n'est que le travail rémunéré est presque entièrement remplacé par les tâches ménagères. De ce fait, le nombre de femmes et d'hommes consacrant au même moment de la journée leur temps au travail ménager et familial est beaucoup plus comparable le samedi que les jours de semaine (jours où, tout au long de la journée, il y a en moyenne bien plus de femmes que d'hommes qui effectuent des tâches ménagères). Le dimanche est jusqu'à présent un vrai jour de repos pour les femmes et les hommes.

TABLEAUX

Tableau 1.1 :	Les occupations réparties en 9 activités principales	10
Tableau 1.2 :	Temps consacré par semaine aux 9 activités principales par la population belge à partir de 12 ans	11
Tableau 1.3 :	Évolution du temps consacré par semaine aux 9 activités principales par la population belge d'âge compris entre 19 et 65 ans	16
Tableau 2.1 :	Temps consacré par semaine au travail rémunéré par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	20
Tableau 2.2 :	Temps consacré par semaine aux tâches ménagères par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	22
Tableau 2.3 :	Temps consacré par semaine aux soins et à l'éducation des enfants par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	23
Tableau 2.4 :	Travail ménager selon le sexe pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 19 ans	24
Tableau 2.5 :	Coefficients de corrélation entre les temps consacrés par semaine aux 8 tâches ménagères et la fonction discriminante	27
Tableau 2.6 :	Temps consacré aux soins et à l'éducation des enfants et répartition de ce temps en pourcentages, selon le sexe, pour la population belge à partir de 12 ans	29
Tableau 2.7 :	Charge de travail des femmes et des hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	30
Tableau 2.8 :	Évolutions de la composition de la charge de travail des femmes et des hommes appartenant à la population belge d'âge compris entre 19 et 65 ans	34
Tableau 2.9 :	Répartition et composition de la charge de travail chez les couples femme/homme dans la population belge, selon la situation professionnelle	37
Tableau 2.10 :	Charge de travail et sa composition pour les femmes travaillant à temps partiel et les femmes et les hommes travaillant à temps plein, avec et sans enfants, appartenant à la population belge.	39
Tableau 2.11 :	Répartition en pourcentages de l'aide aux tâches ménagères et aux soins des enfants chez les ménages belges	41
Tableau 2.12 :	Pourcentage de ménages belges ayant une aide pour les tâches ménagères et les soins des enfants, selon la situation professionnelle	42
Tableau 2.13 :	Temps consacré au travail rémunéré et au travail familial par les femmes et les hommes de la population belge appartenant à un ménage à deux revenus, selon le type d'aide au ménage	43
Tableau 3.1 :	Temps consacré par semaine à manger et à boire par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	46
Tableau 3.2 :	Temps consacré par semaine aux soins corporels par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	47
Tableau 3.3 :	Temps consacré par semaine au sommeil et au repos par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	49
Tableau 3.4 :	Temps consacré par semaine à la détente ou au farniente par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	50

Tableau 3.5 :	Temps consacré à manger et à boire, aux soins corporels, au sommeil et au repos ainsi qu'à la détente ou au farniente, un jour de semaine, un samedi et un dimanche, par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans	52
Tableau 4.1 :	Temps consacré par semaine à la participation sociale par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	54
Tableau 4.2 :	Temps consacré par semaine aux activités de participation sociale par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans	56
Tableau 4.3 :	Pourcentage de femmes et d'hommes appartenant à la population belge et ayant effectué du travail bénévole au cours du mois de référence	57
Tableau 4.4 :	Temps consacré par semaine au bénévolat	57
Tableau 4.5 :	Temps consacré par semaine aux loisirs par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	59
Tableau 4.6 :	Temps consacré par semaine aux activités de loisirs par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans	61
Tableau 4.7 :	Sentiment de surcharge en raison des tâches quotidiennes chez les femmes et les hommes et chez les couples femme/homme appartenant à la population belge, en pourcentages et selon la situation professionnelle	63
Tableau 4.8 :	Le « top 3 » des types d'activités auxquelles les femmes et les hommes souhaiteraient consacrer plus de temps pendant le week-end, chez les couples femme/homme appartenant à la population belge et selon la situation professionnelle	65
Tableau 5.1 :	Temps consacré par semaine aux déplacements par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	65
Tableau 5.1 :	Temps consacré aux déplacements selon le but du déplacement par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans	68
Tableau 5.2 :	Temps consacré aux déplacements selon le but du déplacement par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans	70
Tableau 7.1 :	Temps consacré un jour d'école, le samedi et le dimanche aux 9 activités principales par les filles et les garçons d'âge compris entre 12 et 18 ans appartenant à la population belge	84
Tableau 7.2 :	Temps consacré aux activités de loisirs un jour d'école, le samedi et le dimanche par les filles et les garçons d'âge compris entre 12 et 18 ans appartenant à la population belge	86

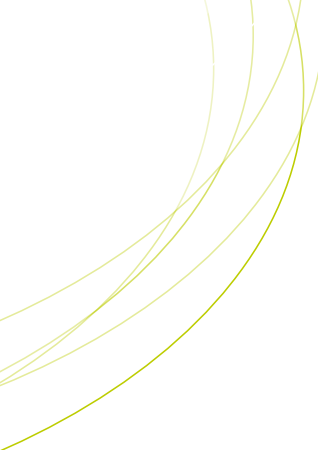
FIGURES

Figure 1.1 :	Écarts des temps consacrés par semaine aux 9 activités principales par la population belge à partir de 12 ans	11
Figure 1.2 :	Ventilation en pourcentages des 4 catégories de temps selon le sexe, pour la population belge à partir de 12 ans	13
Figure 1.3 :	L'emploi du temps au cours de la vie selon le sexe, pour la population belge d'âge compris entre 12 et 80 ans	14
Figure 1.4 :	Écarts entre emplois du temps des femmes et des hommes au cours de la vie, pour la population belge d'âge compris entre 12 et 80 ans	15
Figure 1.5 :	Évolution des écarts entre emplois du temps des hommes et des femmes pour la population belge d'âge compris entre 19 et 65 ans	17
Figure 2.1 :	Temps consacré au travail rémunéré, par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, la formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	21
Figure 2.2 :	Temps consacré au travail ménager, par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans	25
Figure 2.3 :	Temps consacré aux soins et à l'éducation des enfants, par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans	26
Figure 2.4 :	Composition du travail ménager pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 19 ans, selon les tâches ménagères	27
Figure 2.5 :	Répartition de la charge de travail totale entre les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, la formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	31
Figure 2.6 :	Composition de la charge de travail des femmes et des hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, le niveau de formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	33
Figure 2.7 :	Évolutions de la composition de la charge de travail des femmes et des hommes appartenant à la population belge d'âge compris entre 19 et 65 ans	35
Figure 2.8 :	Répartition de la charge de travail et de ses composantes chez les couples femme/homme dans la population belge, selon la situation professionnelle	38
Figure 2.9 :	Charge de travail et sa composition pour les femmes travaillant à temps partiel et les femmes et les hommes travaillant à temps plein, avec et sans enfants, appartenant à la population belge	40
Figure 3.1 :	Temps consacré à boire et à manger et celui consacré aux soins corporels pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, la formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	48
Figure 3.2 :	Temps consacré au sommeil et au repos ainsi qu'à la détente ou au farniente pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans	51
Figure 4.1 :	Temps consacré à la participation sociale par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, la formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	55
Figure 4.2 :	Temps consacré aux activités de participation sociale par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans	56
Figure 4.3 :	Temps consacré au bénévolat par les femmes et les hommes ayant effectué au moins 1 activité bénévole au cours du mois de référence	58
Figure 4.4 :	Temps consacré aux loisirs par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, la formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	60

Figure 4.5 :	Temps consacré aux différentes activités de loisirs par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans	62
Figure 4.6 :	Sentiment de surcharge en raison des tâches quotidiennes chez les femmes et les hommes et chez les couples femme/homme appartenant à la population belge, selon la situation professionnelle	63
Figure 4.7 :	Sentiment d'un manque de temps pendant le week-end chez les femmes et les hommes et chez les couples femme/homme appartenant à la population belge, selon la situation professionnelle	64
Figure 5.1 :	Temps consacré aux déplacements par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans, selon l'âge, la formation, la situation professionnelle et l'âge du plus jeune enfant	69
Figure 5.2 :	Composition du temps consacré aux déplacements par les femmes et les hommes appartenant à la population belge à partir de 12 ans	71
Figure 6.1 :	Rythme de l'emploi du temps les jours de semaine pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge âgée de 19 à 65 ans	76
Figure 6.2 :	Rythme de l'emploi du temps le samedi pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge âgée de 19 à 65 ans	77
Figure 6.3 :	Rythme de l'emploi du temps le dimanche pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge âgée de 19 à 65 ans	78
Figure 6.4 :	Déroulement du temps de travail rémunéré les jours de semaine pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge et d'âge compris entre 19 et 65 ans	79
Figure 6.5 :	Déroulement des activités de soins et d'éducation des enfants les jours de semaine pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge et d'âge compris entre 19 et 65 ans	80
Figure 6.6 :	Déroulement du temps de travail ménager les jours de semaine pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge et d'âge compris entre 19 et 65 ans	81
Figure 6.7 :	Déroulement du temps de travail ménager le samedi pour les femmes et les hommes appartenant à la population belge et d'âge compris entre 19 et 65 ans	81
Figure 7.1 :	Temps consacré un jour d'école, le samedi et le dimanche aux 9 activités principales par les filles et les garçons d'âge compris entre 12 et 18 ans, appartenant à la population belge (eet'05 – n=700)	85

BIBLIOGRAPHIE

- Berkel, M., van & N. de Graaf (1999). By virtue of pleasantness? Housework and the effects of education revisited. *Sociology*, 33(4), 785-808.
- Bittman, M. & J. Wajcman (1999). *The rush hour: the quality of leisure time and gender equity*. Sydney: Social Policy Research Centre, University of New South Wales.
- Elchardus, M., L. Huyse & M. Hooghe (2001). *Het maatschappelijk middenveld in Vlaanderen. Een onderzoek naar de sociale constructie van democratisch burgerschap*. Bursseel: VUBPress.
- EUROSTAT (2000). *Guidelines on harmonised European time use surveys*. Luxembourg: European Commission Eurostat.
- Glorieux, I., I. Mestdag & J. Minnen (2008). *Rapport Technique Time & Budget*. Bruxelles: Onderzoeksgroep TOR, vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel.
- Glorieux, I., J. Minnen & T.P. van Tienoven (2008). *Le rythme collectif en Belgique. Evolutions du rythme de vie des Belges sur base des enquêtes sur l'emploi du temps de 1966, 1999 et 2005*. Bruxelles: Onderzoeksgroep TOR, vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel.
- Glorieux, I., S. Koelet, I. Mestdag, J. Minnen, M. Moens & J. Vandeweyer (2006). *De 24 uur van Vlaanderen. Het dagelijks leven van minuut tot minuut*. Leuven: LannooCampus.
- Glorieux, I., F. Stevens & J. Vandeweyer (2005). Time-Use and well-being of Belgian Adolescents: Research Findings and Time Use Evidence. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 28(2), 20-28.
- Glorieux, I. & J. Vandeweyer (2002). *24 à la belge? Un enquête sur l'emploi du temps des Belges. Série Etude Statistiques, Etude Statistique 110*. Bruxelles: Institut National de Statistique. Reeks Statistische Studiën, Statistische Studie 110. Brussel: Nationaal Instituut voor de Statistiek.
- Glorieux, I (1995). *Arbeid als zingeever: Een onderzoek naar de betekenis van arbeid in het leven van mannen en vrouwen*. Brussel: VUBPress.
- Hochschild, A.R. (1990). *De late dienst. Werkende ouders en de thuisrevolutie*. Houten: De Haan.
- Javeau, C. (1970). *Les vingt-quatre heures du Belge*. Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie.
- Koelet, S. (2005). *Standvastige verschillen. Een analyse van theoretische benaderingen over de verdeling van huishoudelijk werk van vrouwen en mannen op basis van tijdsbudgetonderzoek*. Onderzoeksgroep TOR, vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel
- Kreitzman, L. (1999). *The 24 Hours Society*. Londen: Profile Press.
- Meissner, M. (1977). Sexual division of labor and inequality: Labor and leisure. In: Stevenson, M. *Women in Canada*. Toronto: Women's Educational Press, 160-180.
- Noonan, M.C. (2001). The impact of domestic work on men's and women's wages. *Journal of Marriage and the Family*, 63(4), 1134-1145.
- Presser, H.B. (2003). *Working in a 24/7 Economy. Challenges for American Families*. New York: Russell Sage Foundation.
- Shaw, S. (1994). Gender, leisure, and constraint: Toward a framework for the analysis of women's leisure. *Journal of Leisure Research*, 26(1), 8-22.
- Shaw, S.M. (1988). Gender differences in the definition and perception of household labor. *Family Relations*, 37, 333-337.
- Szalai, A. (1972). *The use of time. Daily activities of urban and suburban populations*. Den Haag/Parijs: Mouton.





INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES

.be